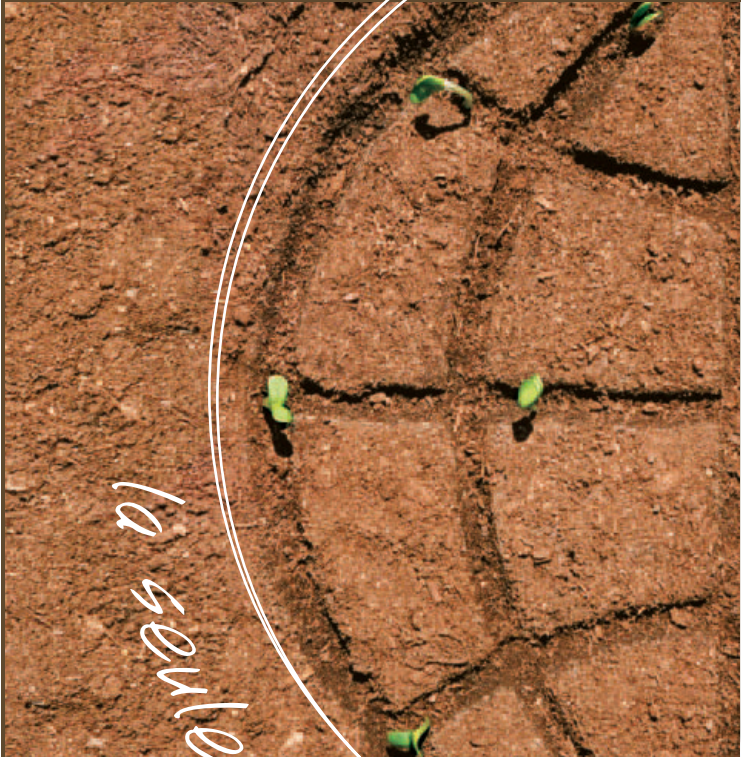




12<sup>e</sup> JOURNÉES QUÉBÉCOISES  
DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Document thématique

# La souveraineté alimentaire



*la seule*

*option envisageable pour l'avenir*

N O V E M B R E 2 0 0 8



12<sup>e</sup> JOURNÉES QUÉBÉCOISES  
DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Document thématique

# La souveraineté alimentaire

*la seule option envisageable pour l'avenir*

N O V E M B R E 2 0 0 8

AQOCI

Relations  
internationales

Québec 

## **Document thématique préparé dans le cadre de la 12<sup>e</sup> édition des Journées québécoises de la solidarité internationale – 2008**

<b>Recherche et rédaction :</b>	Robert Hazel
<b>Comité de lecture :</b>	Fréda Thélusma, Maria-Luisa Monreal, AQOCI Clara White, Comité québécois femmes et développement de l'AQOCI Sylvain Pinet, Comité de Solidarité/Trois-Rivières Hélène Gobeil, Ryan Worms, Développement et Paix Geneviève Grossenbacher, Équiterre Anna Paskal, Inter-Pares Christine Laliberté, OXFAM-Québec André Beaudoin, UPA-DI
<b>Infographie et mise en page :</b>	Anne-Marie Lemay-Frenette
<b>Illustrations de la page couverture :</b>	Rouleau Paquin Design Communication

Ce document thématique s'inscrit dans le cadre des 12<sup>es</sup> *Journées québécoises de la solidarité internationale*, mises sur pied par l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) et appuyée par le ministère des Relations internationales du Québec (MRI).

Nous tenons à remercier tout particulièrement les membres du Comité de lecture pour leur participation dans la réalisation de ce document thématique.

Les analyses contenues dans ce document n'engagent que l'AQOCI.  
Il est à noter que le masculin inclut le féminin pour ne pas alourdir le texte.

Août 2008

### **AQOCI**

Association québécoise des organismes  
de coopération internationale  
1001, rue Sherbrooke Est, bureau 540  
Montréal (Québec) H2L 1L3  
Téléphone : (514) 871-1086  
[www.aqoci.qc.ca](http://www.aqoci.qc.ca)



---

# TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS .....	6
INTRODUCTION .....	8
MISE EN CONTEXTE : UN BREF PORTRAIT DE L'AGRICULTURE DANS LE MONDE .....	10
<b>PREMIÈRE PARTIE</b>	
<b>FAIM ET PAUVRETÉ DANS LE MONDE : PEU DE LUMIÈRE AU BOUT DU TUNNEL .....</b>	<b>14</b>
1.1 Malnutrition et pauvreté extrême .....	14
<i>Encadré 1 : Enfants et malnutrition .....</i>	<i>14</i>
<i>Encadré 2 : Femmes, pauvreté et malnutrition .....</i>	<i>15</i>
1.2 Crises alimentaires et fragilités des secteurs agricoles dans le monde .....	16
1.3 Persistance de la sous-alimentation et de la faim, persistance de la pauvreté .....	17
<i>Encadré 3 : Femmes et agriculture .....</i>	<i>18</i>
<b>DEUXIÈME PARTIE</b>	
<b>MONDIALISATION, COMMERCE DES PRODUITS AGRICOLES ET PAUVRETÉ RURALE .....</b>	<b>20</b>
2.1 Pauvreté rurale dans les pays en développement : trois cas de figure .....	20
<i>Encadré 4 : Des projets porteurs de changements .....</i>	<i>22</i>
2.2 Pauvreté rurale dans les pays en développement : les rapports Nord-Sud .....	22
<i>Encadré 5 : Les propos tonitruants du président de la Bolivie .....</i>	<i>23</i>
2.3 Les grandes puissances agricoles : un cercle restreint .....	23
<i>Encadré 6 : Les États-Unis et l'Europe, superpuissances agricoles .....</i>	<i>24</i>
2.4 Le libre échange mondial des produits agricoles et ses effets dans le Sud .....	25
<i>Encadré 7 : L'épouvantail de la sécurité alimentaire mondiale .....</i>	<i>25</i>
<i>Encadré 8 : La promotion du libre échange : les gros sabots du FMI .....</i>	<i>27</i>
2.5 Les négociations sur le commerce des produits agricoles .....	28
<i>Encadré 9 : L'Organisation mondiale du commerce (OMC) : fiche d'identité .....</i>	<i>28</i>
<i>Encadré 10 : Les pays du Sud font entendre leurs voix .....</i>	<i>29</i>

---

2.6 Le fléau des subventions agricoles .....	31
<i>Encadré 11 : OGM, agriculture industrielle et agriculture paysanne</i> .....	31
<i>Encadré 12 : Une « aide sociale » pour la grande entreprise agricole états-unienne</i> .....	33
<i>Encadré 13 : Des rivalités commerciales qui font mal aux petits paysans</i> .....	34
<i>Encadré 14 : La face cachée de l'aide alimentaire</i> .....	35
<i>Encadré 15 : Le Groupe de Cairns : son combat contre la concurrence agricole déloyale</i> .....	37
2.7 Régression de l'agriculture dans le Sud et apathie de l'aide au développement .....	38
<i>Encadré 16 : Déclin généralisé de l'aide pour le développement de l'agriculture dans le Sud</i> .....	39
2.8 Le Nord veut-il le développement de l'agriculture au Sud? .....	40
<i>Encadré 17 : Le cas du coton africain</i> .....	41
<i>Encadré 18 : La situation préoccupante de l'agriculture au Québec</i> .....	44
2.9 La fin d'une époque? .....	45

### TROISIÈME PARTIE

<b>UNE AUTRE VISION DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION DANS LE MONDE</b> .....	<b>48</b>
3.1 Le mouvement international pour la souveraineté alimentaire .....	48
<i>Encadré 19 : La notion de sécurité alimentaire</i> .....	49
<i>Encadré 20 : La lutte exemplaire du MST au Brésil</i> .....	49
<i>Encadré 21 : Les femmes dans le mouvement pour la souveraineté alimentaire</i> .....	50
3.2 Les huit piliers de la souveraineté alimentaire .....	51
3.3 La régulation de l'offre des produits nourriciers .....	52
<i>Encadré 22 : Un exemple probant : la gestion de l'offre au Canada</i> .....	53
3.4 Santé, alimentation et environnement .....	55
3.5 Initiatives de la société civile du Québec .....	56
<i>Encadré 23 : Le Mouvement pour une agriculture équitable (MAÉ-MAÉ)</i> .....	57
<i>Encadré 24 : Villes - campagnes : des solidarités à développer chez nous!</i> .....	60
<i>Encadré 25 : D'abord nourrir notre monde</i> .....	60

---

---

## QUATRIÈME PARTIE

### LA NOUVELLE CONJONCTURE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE MONDIALE .....64

#### 4.1 Flambée des prix des denrées alimentaires de base .....64

*Encadré 26 : Deux cas exemplaires : Indonésie et Sierra Leone .....64*

#### 4.2 Premiers éléments de réponse : des accidents de parcours .....65

*Encadré 27 : Réchauffement de la planète ? .....66*

#### 4.3 Demande céréalière accrue : deux tendances lourdes .....66

*Encadré 28 : Agrocarburants et réduction de l'effet de serre .....67*

*Encadré 29 : L'accusation du rapporteur spécial des Nations unies pour le droit à l'alimentation .....69*

#### 4.4 Le prix des produits nourriciers : Quelques facteurs inflationnistes .....69

*Encadré 30 : Bénéfices de certains des plus grands fournisseurs mondiaux d'engrais .....70*

*Encadré 31 : Bénéfices de certains des plus grands négociants en produits céréaliers .....71*

#### 4.5 L'impact actuel et futur de la flambée des prix alimentaires dans le Sud .....71

*Encadré 32 : La situation en Amérique du Nord .....72*

## CONCLUSION

### QUE FAIRE CHEZ NOUS ET POUR LE SUD ? .....74

*Encadré 33 : La générosité du Canada : une valeur à réactualiser .....75*

### GLOSSAIRE .....78

### BIBLIOGRAPHIE .....80



---

# AVANT-PROPOS

**L**a souveraineté alimentaire... Telle est la thématique retenue pour cette 12<sup>e</sup> édition des **Journées québécoises de la solidarité internationale**. Cette thématique est fort à propos dans un contexte où une crise agroalimentaire d'importance sévit à l'échelle internationale. Ainsi, du **12 au 23 novembre 2008**, l'AQOCI et ses membres organisent une série d'événements permettant au public d'aller au cœur des problématiques de cette crise et de saisir l'importance de la souveraineté alimentaire.

Chaque automne depuis 1996, l'AQOCI organise ces **Journées québécoises de la solidarité internationale** (JQSI) avec l'appui du Ministère des Relations internationales du Québec. En effet, lors de ce rendez-vous annuel, le public est invité à participer à de nombreuses activités qui visent à informer et sensibiliser les Québécoises et Québécois aux enjeux actuels de la solidarité internationale.

Ainsi, cette année au cours de ces Journées, le thème de la souveraineté alimentaire sera abordé dans le cadre de conférences, d'expositions, de projections cinématographiques, de pièces de théâtre, de kiosques d'information, et bien plus encore. Ce sera l'occasion pour toutes et tous de mieux comprendre les problématiques internationales en lien avec la question de l'agriculture et de l'alimentation; de découvrir le travail et l'engagement des organismes québécois de coopération internationale à ce niveau, tout en repérant aussi des pistes d'actions concrètes pour construire un monde plus juste où chaque être humain aura droit à une alimentation saine et suffisante.

L'objectif principal de ce document est de contribuer à une meilleure compréhension des multiples enjeux de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire. Pour ce faire, trois axes principaux seront élaborés tout au cours du document: la mondialisation néolibérale et les règles

commerciales inévitables, l'accès aux ressources naturelles et le contrôle de celles-ci et finalement les mouvements paysans et les initiatives de la société civile en lien avec la souveraineté alimentaire.

S'adressant à toutes les personnes, jeunes et moins jeunes, qui souhaitent s'informer ou approfondir leurs connaissances sur la situation de l'agriculture et de l'alimentation dans le monde, ce document pourra aussi être utile aux professeurs et animateurs qui désirent accompagner leurs jeunes dans une démarche d'engagement citoyen et de solidarité dans le cadre du Festival Jeunes solidaires.

## Note:

**La programmation des Journées québécoises de la solidarité internationale ainsi que les détails sur le Festival Jeunes solidaires sont disponibles sur le site Internet des JQSI:**

**[www.aqoci.qc.ca/jqsi2008](http://www.aqoci.qc.ca/jqsi2008)**

---

*La souveraineté alimentaire est le droit des peuples à une alimentation saine, dans le respect des cultures, produites à l'aide de méthodes durables et respectueuses de l'environnement, ainsi que leur droit à définir leurs propres systèmes alimentaires et agricoles.*

*- Déclaration de Nyéléni, Mali, février 2007*

*Nous appuyons la souveraineté alimentaire de chaque pays comme pouvoir de déterminer sa politique agricole et la gestion de son marché intérieur. C'est pour nous la seule façon de reconnaître l'importance essentielle de l'agriculture dans chaque société, de favoriser une alimentation adéquate de toutes les populations et de cesser de traiter l'exportation et l'importation de produits agricoles en fonction des seuls intérêts des pays du Nord.*

*- Déclaration du Québec: Responsables aussi du monde, (AQOCD) novembre 2007*





---

# INTRODUCTION

Depuis maintenant plusieurs années, une crise alimentaire importante prévaut à l'échelle internationale. Des « émeutes de la faim » et d'autres manifestations publiques moins violentes se produisent dans divers pays du monde. Vraisemblablement, des protestations du même genre, violentes ou non, éclateront dans d'autres pays. En fait, comme nous le verrons dans le présent document, la flambée des prix des aliments de base, porte préjudice à ceux qui parviennent déjà difficilement à assurer leur subsistance. Cette flambée des prix condamne près d'un milliard de personnes à l'insécurité alimentaire et à la sous-alimentation.

Pourquoi assistons-nous subitement à une telle envolée des prix des aliments ? Cela va-t-il durer ? Qu'est-ce qu'on a fait pour prévenir cette turbulence ? Y a-t-il moyen de renverser la tendance ?

Voilà autant de questions qui soulèvent des problématiques d'une grande complexité, mais d'un intérêt crucial pour l'avenir des populations du monde entier. Ce document vise d'une part, à comprendre les dessous de la présente crise agricole et alimentaire mondiale et, d'autre part, à apprécier le bien-fondé d'une nouvelle approche de l'agriculture et de l'alimentation, une approche qui a pour nom la **souveraineté alimentaire**.

Nous reviendrons sur ce qu'il faut comprendre par « souveraineté alimentaire ». D'un premier abord, nous pouvons dire qu'un pays qui s'oriente vers la souveraineté alimentaire donne à sa classe agricole le mandat premier de subvenir aux besoins alimentaires de sa population et de mettre sur le marché des denrées qui sont saines et diversifiées. C'est un pays qui aide ses agriculteurs et agricultrices à mettre en valeur tout le potentiel agricole national : sols, eau, climat, etc. en vue de dépendre le moins possible des autres pays pour nourrir sa population. C'est un pays qui incite sa classe

agricole à recourir à des méthodes de travail qui préservent la qualité des sols pour les générations futures et qui sont bonnes pour l'environnement : terres arables, air, nappes phréatiques, cours d'eau. C'est forcément un pays qui conserve la maîtrise sur sa politique agricole et qui protège son marché intérieur contre toute concurrence déloyale venue de l'étranger.

Mais la forme d'agriculture qui prédomine dans les pays riches et qui se répand rapidement dans les pays en développement a peu de chose à voir avec le modèle d'agriculture qui vient d'être décrit. L'agriculture est devenue purement et simplement une affaire de commerce et de profit. Selon cette logique, les produits agricoles sont des marchandises comme tant d'autres. On cherche à produire le maximum sur de très grandes surfaces, en un minimum de temps et au meilleur coût possible – avec toutes les conséquences que l'on peut soupçonner sur la qualité des produits nourriciers – en utilisant sans souci des méthodes de production pouvant être néfastes pour l'environnement ; on spécialise la production – ce qu'on appelle la monoculture – en fonction des créneaux les plus payants, y compris en répondant à d'autres besoins que les besoins alimentaires. Par exemple, on alimente en matières premières agricoles l'industrie chimique pour la production d'agrocarburants constitués d'un mélange d'éthanol et de pétrole.

Cette forme mercantile et mécanisée d'agriculture est dite « industrielle » ou « productiviste ». Ici, la recherche des meilleurs revenus possible détourne l'agriculture de sa mission première, qui est de nourrir correctement une population. La gravité de la chose éclate au grand jour chaque fois que des producteurs exportent leurs produits parce que les prix internationaux sont plus rémunérateurs que les prix sur le marché national ; chaque fois qu'un gros négociant achète et retient des produits

---

nourriciers pour faire monter les prix et accroître son profit, ce qu'on appelle la spéculation ; chaque fois qu'un pays en développement devient un exportateur de produits vivriers alors que, pourtant, une partie importante de sa population est sous-alimentée. Ces cas de figure illustrent bien à quoi peut mener l'idée que les produits agricoles sont des marchandises comme les autres.

Tout au long de ce document, nous verrons que les politiques nationales et internationales qui ont favorisé l'essor de l'agriculture industrielle et productiviste sont à l'origine de la crise agricole et alimentaire que nous vivons présentement. Nous explorerons donc divers aspects de la situation de l'agriculture et de l'alimentation dans le monde en mettant le doigt sur les impasses actuelles. Nous examinerons les méfaits du modèle agricole dominant. Nous verrons aussi que ce modèle est remis en cause très sérieusement par un ensemble de facteurs politiques et économiques.

D'une part, il est confronté de par le monde aux résistances de plus en plus vives et de plus en plus efficaces qu'il suscite chez les paysans, les producteurs agricoles et les consommateurs au Nord comme au Sud.

D'autre part, il est confronté à des difficultés internes. Pensons à l'augmentation rapide des coûts de l'énergie. Le modèle agricole dominant a été mis au point à une époque où le carburant était bon marché. Pensons surtout à l'ampleur d'une crise alimentaire mondiale dont on parle de plus en plus et dont il est en grande partie responsable.

Nous verrons donc que la souveraineté alimentaire est la voie de l'avenir. Il nous appartient à tous et à toutes, citoyens et citoyennes du monde, d'y voir. <sup>(1)</sup>

***Pourquoi assistons-nous  
subitement à une telle envolée des  
prix des aliments ?***

***... la recherche des meilleurs  
revenus possible détourne  
l'agriculture de sa mission première,  
qui est de nourrir correctement  
une population.***

---

<sup>1</sup> À l'issue des États généraux de la coopération et de la solidarité internationales organisés en novembre 2006 par l'AQOCI un texte important : la *Déclaration du Québec : responsables aussi du monde* a été adopté par la société civile québécoise. La souveraineté alimentaire y apparaît comme l'une des revendications mises de l'avant.



# MISE EN CONTEXTE :

## UN BREF PORTRAIT DE L'AGRICULTURE DANS LE MONDE

Au Québec, la population agricole formait aussi peu que 7 % de la population rurale et 1,3 % de la population totale de la province en 2001. Il y avait alors 3,4 tracteurs par ferme, soit environ un tracteur pour trois actifs agricoles (1 actif = 1 travailleur). Une ferme québécoise moyenne dispose de 110 hectares (ha) environ, soit plus ou moins 35 ha par actif.

Il n'en a pas toujours été ainsi. En 1961, les ménages agricoles constituaient encore 11 % de la population totale du Québec. Vers 1900, la majorité des gens vivaient sur des fermes. La pauvreté dans les campagnes et le développement des villes : industrie, commerce, service d'éducation, de communication, etc. ont peu à peu vidé les zones rurales du Québec de la plupart de leurs habitants.

Dans les pays en développement, qui représentent les trois quarts de l'humanité, la majorité des gens vivent encore en zone rurale, une situation comparable à celle du Québec vers 1900. En conséquence, à l'échelle mondiale, plus de la moitié des 6,6 milliards d'habitants de la planète habitent en dehors des villes. Parmi les 3,5 milliards de ruraux qu'il y a sur la terre, 2,8 milliards d'individus – environ 80 % du total – font partie de ménages vivant directement du travail agricole. Les autres ruraux font du commerce, du transport ou pratiquent divers autres métiers.

Tous pays confondus, le nombre d'individus activement engagés dans la production agricole est estimé à environ 1,3 milliard. Comme il y a environ 1,3 milliard d'hectares de terres cultivables sur la planète, une donnée qui exclut les pâturages naturels, cela donne globalement un hectare par actif agricole.

Dans plusieurs pays du Sud, le travail agricole s'effectue le plus souvent manuellement au moyen d'outils simples : houes, machettes, etc. dans de petites exploitations de moins d'un hectare. Dans les pays industrialisés, les fermes sont fortement mécanisées : tracteurs, moissonneuses - batteuses, etc.

Il y avait en 2005 environ 29 millions de tracteurs dans le monde. Cela revient à un engin par tranche de 45 personnes actives en agriculture. Dans bien des pays du Sud, on ne trouve qu'un seul tracteur pour 500 actifs agricoles, sinon plus <sup>(2)</sup>.

Dans les pays du Sud, les deux formes d'agriculture, mécanisée et paysanne, se côtoient. On ne peut pas dire qu'elles font bon ménage. D'une façon générale, elles sont en concurrence, que ce soit dans les pays du Sud ou de par le monde. L'une des deux formes d'agriculture constitue en fait une menace pour la survie de l'autre <sup>(3)</sup>.

<sup>2</sup> Les statistiques sur l'agriculture au Québec proviennent de Statistiques Canada. Nous avons puisé les autres statistiques sur le site de la FAO et chez M. Mazoyer, spécialiste français de l'agriculture mondiale, « La situation agricole et alimentaire mondiale et ses conséquences pour l'Afrique », conférence donnée le 18 octobre 2006 à la Fondation Gabriel Péri (Paris). Voir <http://www.gabrielperi.fr>

<sup>3</sup> On peut dire de l'agriculture familiale, qui est largement pratiquée au Canada et ailleurs, que c'est une forme d'agriculture paysanne qui s'est adaptée à l'évolution des technologies agricoles. Cette adaptation a été facilitée par la possibilité de constituer des domaines fonciers de cent hectares et plus.

---

En matière d'approvisionnement alimentaire, les populations du monde entier sont désormais interdépendantes. En effet, au Nord, les populations consomment une variété de produits agricoles ou agroalimentaires qui proviennent des pays du Sud : sucre, fruits, café, cacao, légumes, tubercules, etc. Quant à eux, les pays du Sud importent du Nord des produits manufacturés, mais ils consomment aussi quelques produits agricoles importants, en particulier le blé. Bref, les agricultures du Nord et celles du Sud sont devenues passablement complémentaires.

Il faut relever que, de tous les produits alimentaires, les céréales, à savoir le blé, le maïs, le riz, le sorgho, l'orge, etc. occupent une place de premier plan. Elles ont une grande valeur nutritive, tout en ayant aussi l'avantage de se conserver assez longtemps, du moins dans de bonnes conditions d'entreposage, et de se transporter aisément. Les céréales sont, en outre, essentielles au développement de l'élevage agricole. Dans les pays où, comme au Québec, la production de lait et de viande est bien développée, les animaux d'élevage absorbent deux fois plus de céréales que les humains, les excédents de maïs étant particulièrement importants à cet égard.

Retenons que les céréales constituent la base de l'alimentation humaine sous presque toutes les latitudes. Cela est encore plus vrai dans le Sud où les gens se nourrissent coutumièrement de céréales, de tubercules et de légumineuses : haricots, arachides, etc. Aussi, toute hausse importante des prix céréaliers sur les marchés locaux peut faire très mal aux centaines de millions de ménages qui n'ont que quelques centaines ou quelques milliers de dollars de revenus annuels.

***Parmi les 3,5 milliards de ruraux  
qu'il y a sur la terre,  
2,8 milliards d'individus – environ 80 %  
du total – font partie de ménages  
vivant directement du travail agricole.***



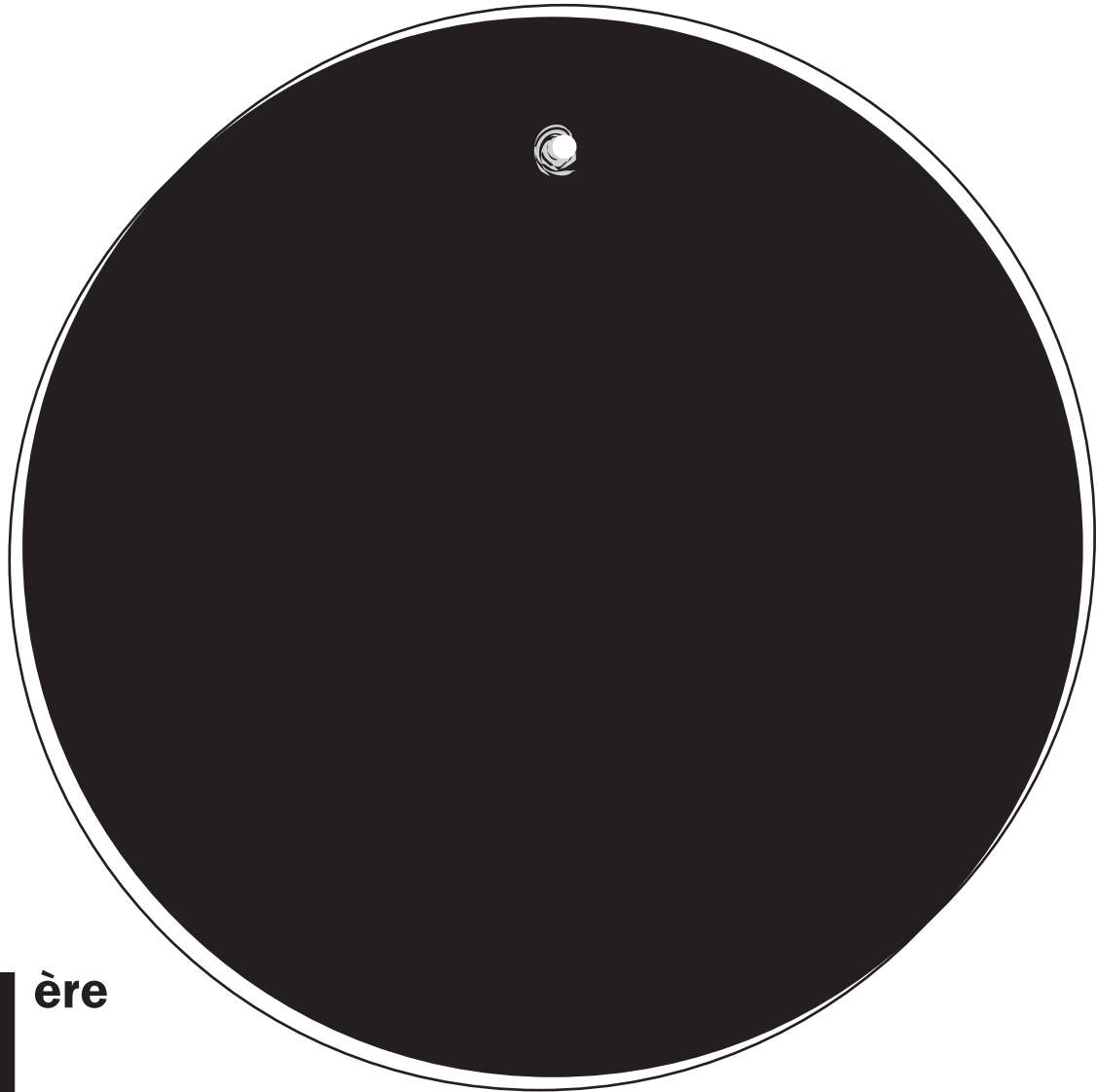
---

***Chaque jour, 100 000 personnes meurent de faim ou de ses conséquences immédiates et 826 millions d'êtres sont gravement sous-alimentés de façon chronique. Or, la planète regorge de richesses, les ressources agricoles pourraient normalement nourrir 12 milliards d'êtres humains, soit deux fois la population mondiale.***

***L'actuel ordre du monde n'est donc pas seulement meurtrier, il est aussi absurde : l'abandon à grande échelle des cultures vivrières, la mainmise des multinationales de l'agroalimentaire sur les semences et la production, les échanges commerciaux au bénéfice des pays du Nord en surproduction, entraînent inexorablement la destruction et la faim de millions de personnes...***

**Jean Ziegler, *Le droit à l'alimentation*, Éditions Mille et une nuits, 2002**

---



**1** ère

**PARTIE** Faim et pauvreté dans le monde:  
peu de lumière au bout du tunnel

En son article 25, la *Déclaration universelle des droits de l'Homme* (1948) stipule que « toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation. » Les pays membres de l'ONU ont également statué que tout être humain doit être préservé de la faim et bénéficier d'une alimentation suffisante (*Pacte relatif aux droits économiques, sociaux et culturels*, art. 11, 1966). En vertu du même article de ce pacte international, les pays parties prenantes sont tenus d'« assurer une répartition équitable des ressources alimentaires mondiales par rapport aux besoins »<sup>4</sup>.

Trente ans plus tard, au Sommet mondial de l'alimentation convié par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO, Rome), les chefs d'État et de gouvernement réunis dans la capitale italienne ont réaffirmé « le droit de chaque être humain d'avoir accès à une nourriture saine et nutritive conformément au droit à une nourriture adéquate et au droit fondamental de chacun d'être à l'abri de la faim » (*Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale*, novembre 1996).

Toutefois, force est de constater qu'une partie importante de la population mondiale ne mange pas à sa faim. Faut-il en attribuer la faute aux producteurs agricoles mondiaux? Pas vraiment.

La responsabilité incombe plutôt au système économique mondial dont fait partie l'agriculture et qui oriente les décisions des producteurs agricoles, grands et petits. Les politiques agricoles et commerciales des pays riches et le modèle agricole dominant, autant d'aspects cruciaux sur lesquels nous reviendrons, sont largement responsables de la situation que nous allons maintenant décrire.

## 1.1 Malnutrition et pauvreté extrême

Le pourcentage de la population mondiale affecté par la sous-alimentation aurait, dit-on, tendance à diminuer. Mais quand on examine les nombres absolus, la situation est tout autre.

En 1996, au moment de la proclamation de la Déclaration sur la sécurité alimentaire mondiale, on estimait que 800 millions de personnes, principalement dans les pays en développement, n'arrivaient pas à satisfaire à leurs besoins nutritionnels de base. En 2006, ce nombre était passé à 852 millions selon le rapporteur de l'ONU sur le droit à l'alimentation, Jean Ziegler. Le Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations unies a cité le chiffre de 860 millions de sous-alimentés pour l'année 2007. Le PAM pourvoyait directement aux besoins alimentaires de plus de 10% d'entre eux. L'envolée des prix des produits céréaliers est en train actuellement de gonfler le nombre à un niveau record.

### Encadré 1

#### Enfants et malnutrition

La malnutrition des jeunes enfants est un phénomène alarmant puisque les enfants ont besoin d'une variété de nutriments pour assurer leur croissance biologique. Une alimentation déficiente porte à conséquence.

Selon un rapport de la FAO, plus de cinq millions d'enfants meurent chaque année de faim et de carences en vitamines et en minéraux essentiels (*L'État de l'insécurité alimentaire dans le monde 2004*, p. 8). Suivant un récent rapport annuel du PAM, « le monde compte encore environ 400 millions d'enfants souffrant de malnutrition: c'est là l'un des grands défis humanitaires qu'il nous appartient de régler aujourd'hui » (*Rapport annuel 2006, Programme alimentaire mondial*, p. 5).

La malnutrition infantile existe aussi au Québec. On la retrouve dans les familles les plus pauvres. Dans plusieurs écoles, on offre chaque jour des petits déjeuners ou des collations gratuites aux jeunes écoliers.

<sup>4</sup> Cet instrument juridique international est entré en vigueur en 1976. La plupart des pays membres des Nations unies l'ont ratifié, incluant les États-Unis qui ont toutefois assorti leur adhésion de réserves importantes.

Mettons les chiffres que nous avons vus plus haut en parallèle avec les statistiques sur la pauvreté dans le monde.

- ▮ Les revenus de plus de 2,7 milliards de personnes, soit environ 45 % de l'humanité, ne dépassent pas deux dollars US par jour, le critère retenu pour définir la pauvreté, du moins dans les pays en développement. Pour un ménage de 5 personnes, cela représente des gains d'au maximum 3 500 \$ US par année.
- ▮ Du total de 2,7 milliards d'individus, il en est plus d'un milliard qui vivent dans la **pauvreté extrême** : leurs revenus ne dépassent pas un dollar par jour. C'est parmi eux avant tout que se recrutent les 860 millions de personnes qui souffraient périodiquement ou chroniquement de la faim en 2007 <sup>(5)</sup>.
- ▮ Environ 60 % de ces 860 millions de sous-alimentés vivaient en Asie et 25 % en Afrique. En chiffres absolus, la malnutrition est davantage en progression en Afrique, plus particulièrement en Afrique sub-saharienne, que partout ailleurs.
- ▮ En 2005, les mal nourris représentaient près de 23 % de l'ensemble de la population africaine, alors estimée à 905 millions d'individus.
- ▮ Le nombre des mal nourris africains est passé de 169 millions en 1996 à 206 millions en 2005 (*Rapport annuel de la FAO*, 2006), ce qui représente une augmentation de près de 22 % <sup>(6)</sup>.

## Encadré 2

### Femmes, pauvreté et malnutrition

Dans tous les chiffres sur la pauvreté et la sous-alimentation qui viennent d'être cités, il y a beaucoup d'enfants et des adultes. En ce qui concerne les adultes, les femmes sont deux ou trois fois plus nombreuses que les hommes.

La malnutrition chez les femmes est un phénomène extrêmement préoccupant. Quand une femme sous-alimentée est enceinte, le bébé à naître en souffre. Quand une femme sous-alimentée allaite, le nourrisson ne reçoit pas les éléments nutritifs dont il a besoin ; son alimentation se fait parfois aux dépens de sa mère, dont la santé est déjà vacillante. Les femmes se privent souvent de nourriture pour le bien de leurs enfants. Sur la planète, ces situations se présentent malheureusement à des millions d'exemplaires.

L'éducation des filles contribue de manière importante à la lutte contre la pauvreté et la malnutrition infantile. Quand le revenu des mères augmente, l'effet positif de ce revenu supplémentaire sur le taux de malnutrition des enfants est de quatre à huit fois plus grand qu'une augmentation équivalente du revenu des hommes <sup>(7)</sup>.

Notons que les trois quarts de ceux et celles qui souffrent actuellement de la faim vivent dans les campagnes. Cela peut paraître paradoxal : la nourriture n'est-elle pas produite en zone rurale ? Nous reviendrons sur ce paradoxe.

<sup>5</sup> Des chercheurs commencent à parler d'*ultra poverty*, stade ultime de pauvreté. Les « ultras pauvres » doivent subsister avec moins de 0,5 \$ US de revenu par jour. Ils seraient au nombre de 160 millions dans le monde. Cf. Joachim von Braun, *The World Food Situation. New Driving Forces and Required Actions*, International Food Policy Research Institute (IFPRI), Washington, 2007, p. 11.

<sup>6</sup> Le nombre de sous-alimentés en Afrique sub-saharienne continue d'augmenter au rythme annuel de 0,3 % (J. von Braun) *ibid.*, p.11.

<sup>7</sup> Banque mondiale, *Engendering Development Through Gender Equality in Rights, Resources and Voice*, World Bank Policy Research Report, Washington, 2001, p. 148.



---

## 1.2 Crises alimentaires et fragilité des secteurs agricoles dans le monde

La FAO publie chaque année la liste des pays connaissant une situation, généralisée ou géographiquement circonscrite, de crise ou d'insécurité alimentaire que ces pays peuvent difficilement gérer avec leurs moyens propres. La liste de décembre 2007 comprenait pas moins de 37 pays :

- 20 en Afrique
  - 9 en Asie
  - 6 en Amérique latine et dans les Caraïbes,
  - 2 en Europe.
- ▮ Dans huit cas, selon la FAO, la crise était attribuable à des précipitations très inférieures à la normale, donc à une sécheresse. Six de ces pays étaient en Afrique : Burundi, Lesotho, Mauritanie, Somalie, Swaziland et Zimbabwe, les deux autres étant Timor-Leste (Asie) et la Moldavie (Europe de l'Est).
- ▮ Dans treize cas, la crise était attribuable à des précipitations surabondantes. Il s'agissait de trois pays africains : Ghana, Mauritanie et Ouganda ; de sept pays asiatiques : Afghanistan, Bangladesh, Népal, Pakistan, République socialiste de Corée (Corée du Nord), Sri Lanka et Timor-Leste ; et des trois pays des Amériques : Haïti, Nicaragua et République dominicaine <sup>(8)</sup>.

▮ Des calamités naturelles ont détruit les récoltes ou perturbé les travaux agricoles dans sept pays. Des pays ont été balayés par des ouragans : Bangladesh et Pakistan en Asie, La Dominique, Jamaïque et St Lucia dans les Caraïbes. L'Indonésie et le

Pakistan ont été secoués par des tremblements de terre.

▮ Dans près de vingt pays, la production agricole ou les approvisionnements alimentaires ont été perturbés soit par des crises politiques (allant jusqu'à des conflits armés), soit par des crises économiques (dévaluation de la monnaie, par exemple), soit par une combinaison de facteurs politiques et économiques. La majorité des pays concernés sont africains : Burundi, Côte d'Ivoire, Érythrée, Éthiopie, Guinée, Liberia, République Centrafricaine, République du Congo, République Démocratique du Congo, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Tchad et Zimbabwe. Les autres pays touchés sont asiatiques : Afghanistan, Iraq, Népal et Sri Lanka. On cite aussi le cas de la Russie en raison du conflit en Tchétchénie <sup>(9)</sup>.

Des situations de crise agricole et alimentaire surviennent chaque année. Les pays affectés varient d'une année à l'autre. Certains se souviennent peut-être des famines causées par les grandes sécheresses des années 1970 et 1980 au Sahel, la large bande de territoire jouxtant au sud le désert du Sahara en Afrique. En 2007, à l'exception de la Mauritanie, la plupart des pays sahéliens ont connu de bonnes récoltes : Burkina Faso, Mali, Niger, Sénégal et Tchad. Certaines années, on entend beaucoup parler des dommages infligés aux récoltes : inondations ici, sécheresse là, par le phénomène El Niño en Amérique latine, en Asie et en Océanie <sup>(10)</sup>.

Dans la majorité des cas, on l'a vu, les crises de ce genre sont causées par des perturbations climatiques. Sans vouloir sous-estimer leur impact, les perturbations climatiques mettent en lumière la fragilité et la vulnérabilité des économies agricoles dans le monde. C'est à ce niveau que se situent les causes profondes de la plupart des situations de crise. Nous explorerons les divers aspects de ce problème dans la partie suivante de cette trousse pédagogique. Mais donnons tout de suite un petit exemple. Une sécheresse a sévi en Afrique australe

---

<sup>8</sup> Les situations de disette ou de famine sont souvent causées par plus d'un facteur. Il peut y avoir une inondation dans une partie d'un pays et absence totale de pluie dans une autre région du même pays.

<sup>9</sup> On attribue en partie au sida la faiblesse de la production agricole dans deux petits pays enclavés du sud de l'Afrique, le Lesotho et le Swaziland.

<sup>10</sup> El Niño est un phénomène cyclique se rapportant à la direction ou à l'intensité des courants marins chauds qui circulent dans l'hémisphère austral.

il y a quelques années. Des pays tels que la Zambie, le Malawi et le Zimbabwe ont été durement touchés. On s'est aperçu qu'au-delà de la cause climatique, un autre élément était en cause : le remplacement des céréales traditionnelles par le maïs. Or, il fallait savoir qu'un champ de maïs souffre beaucoup plus du manque d'eau qu'un champ de mil. Ce sont les gouvernements locaux, certaines sociétés commerciales et certaines institutions internationales qui avaient incité les paysans à se tourner vers le maïs. Bref, les aléas climatiques n'étaient pas seules en cause.

Cela dit, la succession des crises agricoles ou alimentaires rend tout à fait nécessaire la constitution dans les grands pays agricoles de réserves de nourriture qui sont contrôlées par les États et dont une partie est soit vendue aux pays affectés qui ont la capacité de payer, soit donnée aux pays les plus défavorisés sous forme d'aide alimentaire. L'idéal serait que les pays où l'agriculture est vulnérable parviennent à se doter eux-mêmes de leurs propres réserves de sécurité alimentaire.

### **1.3 Persistance de la sous-alimentation et de la faim, persistance de la pauvreté**

Les catastrophes, naturelles et autres, sont des facteurs qui expliquent entre autres les problèmes de sous-alimentation et de faim dans le monde. Mais, même si l'année 2008 devait être par bonheur exempte de tout désastre du genre, des centaines de millions de personnes n'en souffriraient pas moins de graves carences alimentaires. Il y a ici un problème de fond.

Serait-ce qu'il manque de nourriture à l'échelle planétaire? En fait, la production mondiale de céréales a triplé depuis 1961; la population mondiale a seulement doublé <sup>(11)</sup>. Plus largement, on a pu calculer que la production alimentaire mondiale a été multipliée par 2,6 entre 1950 et 2000 alors que la population mondiale l'a été par 2,4 <sup>(12)</sup>. Le problème se situerait donc moins du côté de

la production alimentaire que du côté de la distribution ou de la commercialisation des produits nourriciers.

Nous avons relevé plus haut que les trois quarts de ceux et celles qui souffrent de la faim vivent en zone rurale. Comment expliquer cela?

- (a) Dans les pays en développement, les revenus de la plupart des ménages ruraux sont largement inférieurs à ceux des ménages urbains. Selon Mazoyer (ibid.), « le revenu moyen des paysans aux quatre coins du monde, en Afrique ou en Asie, est de 3 à 6 fois inférieur au revenu moyen des urbains. » Dans les pays dits à vocation agricole, principalement les pays d'Afrique au sud du Sahara, l'agriculture emploie 65 % de la population active, mais la part des revenus qui en découlent s'établit en moyenne à moins de 29 % du produit intérieur brut <sup>(13)</sup>.
- (b) Nombre de ménages ruraux ne produisent pas assez pour nourrir correctement leurs enfants; qui plus est, ils n'ont pas les moyens de se procurer les aliments qui leur font défaut.
- (c) Les maigres revenus que des centaines de millions de ruraux tirent de leur travail, par exemple comme artisans ou ouvriers agricoles, ne suffisent pas à assurer à leurs ménages le minimum nécessaire.

<sup>11</sup> GRAIN, « Crise alimentaire : le commerce de la faim », *À contre courant*, avril 2008, p. 1.

<sup>12</sup> M. Mazoyer, Conférence « La situation agricole et alimentaire mondiale et ses conséquences pour l'Afrique », conférence donnée le 18 octobre 2006 à la Fondation Gabriel Péri (Paris). Voir <http://www.gabrielperi.fr>. Dans certains pays, la production agricole n'a toutefois pas suivi le rythme de la croissance de la population.

<sup>13</sup> Banque mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde 2008. L'agriculture au service du développement* (version abrégée), p. 3.

### Femmes et agriculture

Les femmes sont les premières à s'occuper de la bonne alimentation des membres de leurs familles. Dans les campagnes, elles sont aussi engagées dans la production agricole. Là où les exploitations paysannes sont peu rentables, autrement dit là où l'on pratique avant tout une agriculture de subsistance (autoconsommation), ce sont essentiellement les femmes, les enfants et les hommes âgés qui s'en occupent. Les jeunes hommes et les hommes dans la force de l'âge ont quitté la ferme familiale pour se procurer des revenus à la ville, chez des employeurs ruraux ou même à l'étranger. Ailleurs, notamment au Québec, c'est parfois le contraire. Les salaires que gagnent les épouses à l'extérieur de la ferme viennent compléter les revenus que les hommes retirent du travail agricole. Sans cet apport féminin, nombre de fermes ne seraient tout simplement pas viables.

Même si, dans les pays en développement, les femmes se chargent d'une bonne partie des travaux agricoles, elles n'ont souvent aucun droit de propriété sur les parcelles de terre qu'elles cultivent, ces parcelles appartenant à la famille de leurs maris. Elles n'ont typiquement reçu aucune formation technique en agriculture et ne peuvent obtenir des prêts en leur nom pour développer leur production agricole. Elles se débrouillent donc avec très peu de moyens. Généralement, les revenus qu'elles obtiennent en vendant une partie de leur récolte au marché local sont très modestes. Elles n'ont pas la possibilité d'aller vendre à la ville où les prix sont meilleurs.

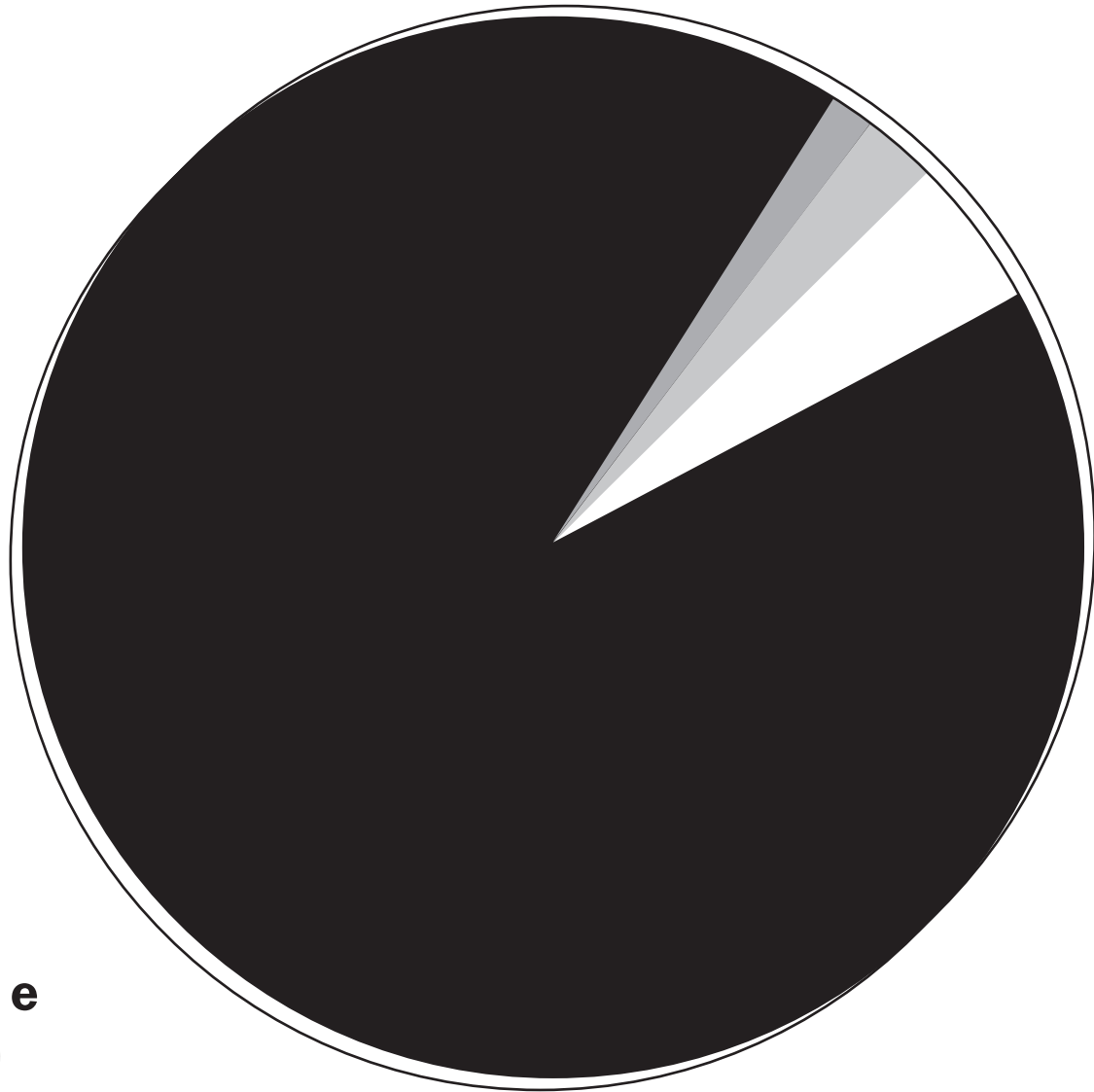
On lit dans le rapport publié en janvier 2005 par le Projet du millénaire des Nations unies que «**l'épicentre de la pauvreté extrême à l'échelle mondiale est la petite exploitation agricole**»<sup>(14)</sup>. Nous parlons ici des conditions «normales» d'existence, non de circonstances exceptionnelles dues à un désastre naturel, telles que celles décrites dans la section précédente.

La sous-alimentation est due à la pauvreté beaucoup plus qu'au manque de nourriture. Si par exemple, les revenus des ménages les plus pauvres étaient multipliés par dix, il est sûr qu'ils parviendraient assez rapidement à se procurer les aliments qui leur manquent. Les vendeurs d'aliments ne s'intéressent pas à eux tout simplement parce qu'ils n'ont rien pour payer. Pour une économie axée sur la loi de l'offre et de la demande et sur la quête du profit, une demande «non solvable» est une demande qui n'existe pas. Une demande est dite «non solvable» quand elle n'est assortie d'aucun pouvoir d'achat qui vaille et qu'elle n'est pas reprise à son compte par un tiers qui dispose des moyens financiers nécessaires, par exemple un gouvernement soucieux du bien-être des plus pauvres.

Le problème de la sous-alimentation revient donc à celui de la persistance de la pauvreté dans le monde et, en particulier, de la pauvreté en milieu rural. Et la pauvreté rurale est elle-même liée à la dégradation de l'agriculture paysanne, une tendance qui s'accroît présentement, comme nous le verrons dans la partie suivante.

***Le problème de la sous-alimentation revient donc à celui de la persistance de la pauvreté dans le monde et, en particulier, de la pauvreté en milieu rural.***

<sup>14</sup> Rapport intitulé *Investir dans le développement. Plan pratique de réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement*, p. 78.



**2<sup>e</sup>**

**PARTIE** Mondialisation, commerce des produits agricoles et pauvreté rurale

---

Plusieurs facteurs sont à l'origine de la pauvreté rurale et de la dégradation de l'agriculture paysanne dans les pays dits en développement. Certains sont plus fondamentaux ou plus déterminants que d'autres. On qualifie ces facteurs de « structurels ». Ils se rapportent pour l'essentiel à la dynamique des rapports économiques, mais aussi politiques, mondiaux.

La deuxième partie de cette trousse pédagogique entend mettre de l'ordre dans ces causes fondamentales et particulières de la persistance – certains diront de l'extension et de l'approfondissement – de la pauvreté dans les campagnes du Sud. Nous comprendrons par le fait même quelles sont les causes lointaines de la crise agricole et alimentaire mondiale que nous traversons présentement. Nous verrons que plusieurs mécanismes économiques et politiques, mis en place par les grandes puissances de ce monde, ont littéralement saboté l'agriculture paysanne des pays du Sud.

## 2.1 Pauvreté rurale dans les pays en développement : trois cas de figure

Il y a un rapport très direct dans certains pays entre la pauvreté des populations rurales et le morcellement, autrement dit l'émiettement, des terres agricoles. Cette situation est caractéristique des pays où les campagnes sont surpeuplées. C'est le cas, par exemple, du Rwanda. La densité de population de ce petit pays montagneux et rural à 85 % atteint les 285 habitants au kilomètre carré, un score assez inusité en Afrique. La superficie moyenne dont disposent la plupart des ménages agricoles y est inférieure et parfois même très inférieure à un hectare. Surexploités et peu

fertilisés, les sols s'appauvrissent et les rendements du sorgho, des haricots, des patates douces et du manioc, bases de l'alimentation des paysans, baissent d'une décennie à l'autre. Ici, agriculture rime avec pauvreté et même avec pauvreté extrême.

Dans d'autres parties du monde, les pluies varient beaucoup d'une année à l'autre, ce qui fait que la production agricole paysanne est soumise à d'importantes fluctuations. Certaines années, les paysans disposent de légers surplus; les autres années, les récoltes sont insuffisantes. C'est notamment le cas dans la région du Sahel en Afrique. En général, les surplus des bonnes années ne suffisent pas à compenser les pénuries des mauvaises années, qui sont aussi fréquentes que les bonnes. L'agriculture paysanne sahéenne est donc en situation de fragilité. Les ménages dont les champs sont plus réduits ou plus dégradés que les autres sont particulièrement pauvres. Au Sahel, seule une petite minorité de ménages paysans a les moyens de se prémunir plus ou moins contre la sécheresse, toujours menaçante, en creusant des puits profonds, voire en installant des forages pour irriguer leurs champs à même les eaux souterraines <sup>(15)</sup>.

Dans d'autres pays, ce n'est pas la terre qui manque, comme au Rwanda, ni l'eau, comme au Sahel. Il y a des terres fertiles et les pluies sont généralement au rendez-vous. Le problème, c'est que les terres agricoles et, en particulier les plus fertiles, appartiennent à une minorité de familles rurales riches, parfois même très riches et en plus politiquement influentes. Ainsi, le plus grand producteur de soja dans l'État du Matto Grosso au Brésil est le gouverneur de cette partie du pays <sup>(16)</sup>. Les autres personnes qui vivent de l'agriculture sont des manœuvres agricoles à plein temps quand ils ne possèdent aucune parcelle, ou à temps partiel quand ils disposent de parcelles trop petites pour assurer plus ou moins convenablement le bien-être des familles.

---

<sup>15</sup> Les eaux souterraines sont un bien public. Leur prélèvement exclusif par les paysans les plus fortunés soulève un problème moral d'équité.

<sup>16</sup> On apprend d'une autre source que le plus grand producteur de soja au monde se trouve dans cet État: il dispose de pas moins de 125 000 hectares. Cf. «Brésil: un géant agricole nourri au soja biotechnologique» (c. 2005) - <http://infobiotechnologie.qc.ca/canada-french.asp?id=5461>

Ce troisième cas de figure est le propre des anciennes zones de colonisation européenne. Pensons avant tout à la colonisation des Amériques par les conquérants espagnols et portugais et à la colonisation par les Britanniques de certaines parties de l'Afrique sub-saharienne, en particulier l'Afrique du Sud, le Zimbabwe et certaines régions du Kenya <sup>(17)</sup>. Les meilleurs secteurs agricoles des territoires coloniaux ont été typiquement attribués aux officiers de l'armée coloniale ou à des colons jugés aptes à les mettre en valeur. Tout cela s'est fait au plus grand mépris des droits ancestraux des communautés locales, amérindiennes ou noires. Les colonisateurs ont rarement résisté à la tentative de déplacer brutalement des populations entières pour prendre possession des espaces les plus propices à l'agriculture ou à toute autre activité lucrative, l'exploitation minière par exemple.

Si les situations correspondant au troisième cas de figure ne sont pas nouvelles, la condition socio-économique des petits paysans s'est aggravée avec le temps. C'est ainsi que, par exemple, les zones réservées aux peuples noirs, dits Bantoustans, en Afrique du Sud et les régions montagneuses laissées aux Mayas du Guatemala sont, au fil des générations, devenues surpeuplées et donc de plus en plus pauvres.

Le problème se pose avec une acuité particulière en Amérique latine en raison des vastes étendues historiquement confisquées et des dizaines de millions d'individus qui restent marqués par la dépossession. Il faut, bien sûr, inclure dans leur nombre les descendants des esclaves noirs que l'on a arrachés à l'Afrique pour offrir aux grands propriétaires terriens espagnols et portugais la possibilité de mettre leurs grandes exploitations agricoles en valeur : plantations de canne à sucre, d'arbres fruitiers, etc.

En Amérique latine, les majorités rurales ont la même revendication depuis des générations : la **réforme agraire**, autrement dit le démembrement, au moins partiel, des grandes exploitations et la redistribution de terres rachetées par l'État au profit des petits paysans et des ouvriers agricoles

sans terre. Cette revendication historique s'est généralement heurtée aux connivences entre l'État et la classe des grands propriétaires terriens dans la plupart des pays d'Amérique latine où le problème de la terre se pose en ces termes.

Il y a eu ici et là des amorces de réformes agraires, notamment dans la Bolivie des années 1950 et dans le Chili et l'Argentine des années 1970. Mais la question reste non résolue dans la plupart des pays concernés en vertu de l'arrivée au pouvoir de régimes conservateurs et dictatoriaux hostiles à toute redistribution des terres au profit des plus pauvres. L'espoir est récemment revenu chez les dépossédés de Bolivie, alors que la majorité amérindienne a pris le pouvoir en la personne d'Evo Morales, un autochtone aymara, élu président de la République de Bolivie en décembre 2005. Le président Morales a fait de la réforme agraire l'une de ses priorités, mais il se heurte aux vives résistances des grands propriétaires terriens de l'est du pays. Au Brésil, on a beaucoup espéré du gouvernement dirigé depuis 2002 par Lula Da Silva, un homme de gauche qui, jusqu'ici, a assez peu répondu aux attentes de ses concitoyens les plus pauvres. C'est que le président brésilien fait lui aussi face à une forte opposition chaque fois qu'il ose mettre la question de la réforme agraire sur la table <sup>(18)</sup>.

<sup>17</sup> En Afrique du Sud, les Britanniques ont suivi l'exemple des Néerlandais, les fameux Boers, « fermiers » en dialecte néerlandais sud-africain ; en Namibie, les Sud-africains blancs ont pris le relais des premiers colonisateurs allemands.

<sup>18</sup> Le *Movimento dos Trabalhadores Rurais Sem Terra* (MST) ou Mouvement des sans-terre constitué au Brésil en 1984 est exemplaire dans la lutte pour le droit à la terre dans le monde. Il en sera question plus loin.

### **Des projets porteurs de changements**

Tel que mentionné précédemment, les femmes sont très rarement les bénéficiaires prioritaires des programmes de formations techniques offerts par les gouvernements du Sud. De plus, les femmes sont aussi très souvent boycottées par les institutions bancaires locales. Celles-ci ne veulent pas faire crédit aux femmes pour le développement de leur production agricole (achat de semences ou d'engrais, par exemple) puisque, n'étant pas propriétaires des terres qu'elles cultivent en vertu de la loi ou de la coutume, elles n'ont rien à offrir en garantie aux prêteurs.

Mais les choses ont commencé à bouger. Dans divers pays, des ONG locales ou internationales ont lancé en faveur des femmes rurales des programmes de micro crédit (petits prêts de 25 ou 50 \$) auxquels elles ont accès en formant des groupes d'épargne. Au Guatemala, le gouvernement a récemment redistribué des terres à des ménages autochtones mayas revenus d'exil en attribuant aux maris et à leurs épouses la propriété des parcelles redistribuées. Une petite révolution là-bas.

## **2.2 Pauvreté rurale dans les pays en développement : les rapports Nord - Sud**

Le troisième facteur de pauvreté, la privation de terre, a quelque chose de « structurel ». Il se rapporte clairement à la dynamique des rapports internationaux, en ce cas-ci les rapports politiques :

conquête et colonisation européennes. La pauvreté rurale a donc aussi quelque chose à voir avec la mise en place de l'ordre économique international qui a prévalu durant tout le siècle précédent, qui prévaut de nos jours et qui continuera de sévir, en dépit de certains ajustements, aussi longtemps qu'il ne sera pas fondamentalement remis en cause.

Faisons un peu d'histoire, ne serait-ce qu'à grands traits.

Les élites européennes se sont lancées dans la colonisation en premier lieu pour approvisionner leurs économies nationales en matières premières agricoles (coton, cacao, etc.), forestières (bois d'ébénisterie, caoutchouc, etc.) ou minières (cuivre, étain, diamants, etc.). Elles avaient besoin de ces matières premières, qu'elles prélevaient pour ainsi dire gratuitement, pour alimenter et accélérer les processus de développement qui ont fait des États colonisateurs de grandes puissances industrielles.

C'est précisément dans le sillage de la colonisation que s'est mise en place dès le début du XX<sup>e</sup> siècle une division internationale du travail selon laquelle il revient aux pays du Sud – anciennement colonisés pour la plupart – d'approvisionner les pays du Nord en matières premières diverses et aux pays du Nord – anciennement colonisateurs pour la plupart – de transformer ces matières premières en produits finis et puis d'approvisionner les pays du Sud en produits industrialisés et en technologies : papier, véhicules, outillage agricole, transport ferroviaire, médicaments...

Une fois que les pays du Sud ont été affranchis du joug colonial, il a été très difficile à leurs dirigeants et gens d'affaires de remettre en cause la division internationale du travail qui s'était déjà bien institutionnalisée. Il a été pratiquement impossible à ces derniers de développer chez eux un secteur industriel national capable de soutenir la concurrence avec les puissantes sociétés industrielles du Nord, d'autant que les pays développés imposaient de fortes taxes sur les produits finis (transformés) importés du Sud pour protéger leurs entreprises et

<sup>19</sup> Au XIX<sup>e</sup> siècle, les États-Unis ont commencé à développer leurs jeunes industries grâce à des mesures douanières qui les ont protégées de la concurrence d'entreprises européennes déjà en place, en particulier celles de l'Angleterre, l'ancienne puissance coloniale. Au XX<sup>e</sup> siècle, les États-Unis sont devenus à leur tour de chauds partisans du libre échange...

les emplois industriels chez eux <sup>(19)</sup>. Vu les blocages à l'industrialisation au Sud, les matières premières ont continué d'être transformées au Nord et les emplois industriels ont continué d'être créés au Nord. Or, il y a dix fois plus d'argent à faire dans la transformation des matières premières que dans leur simple production ou extraction. La concurrence est beaucoup plus vive entre fournisseurs de matières premières qu'entre fournisseurs de biens industrialisés. En fait, tout notre système économique repose sur des matières premières acquises au meilleur coût possible. Du temps colonial, rappelons-nous, c'était pour ainsi dire la gratuité.

Encadré 5

### **Les propos tonitruants du président de la Bolivie**

Dans le discours d'investiture qu'il a livré devant le Congrès national à La Paz le 22 janvier 2006, Evo Morales a notamment déclaré ce qui suit: «Que ce soient le gaz naturel, le pétrole, les ressources minérales ou forestières, nous sommes dans l'obligation de les industrialiser. Comment est-il possible que depuis le 6 août 1825, aucune ressource naturelle n'ait été [transformée] dans notre pays? Comment est-il possible que les matières premières aient uniquement été exportées? Jusqu'à quand la Bolivie va-t-elle continuer à être exportatrice de ses matières premières? Comment est-il possible que [ses] dirigeants, depuis le début de la République [en 1825], n'aient jamais pensé au pays? On ne peut pas le croire, on ne peut pas l'accepter» <sup>(20)</sup>.

Au Nord, y compris au Québec, les campagnes se sont vidées au profit des centres urbains créateurs d'emplois industriels durant une bonne partie du siècle dernier. Mais, dans de nombreux pays du Sud, des centaines de millions de paysans n'ont eu d'autre choix que de continuer à vivre tant bien que mal du travail de la terre...

## **2.3 Les grandes puissances agricoles: un cercle restreint**

S'agissant des causes générales de la pauvreté dans les campagnes du Sud, on ne saurait sous-estimer l'impact du commerce international des produits agricoles, un commerce dont les règles du jeu ont été fixées, bien entendu, par les grandes puissances économiques de ce monde, dont certaines, et non des moindres, sont en plus de grandes puissances agricoles. Les États-Unis détiennent la première agriculture au monde. La France est aussi un grand pays agricole. Si le Royaume-Uni et l'Allemagne ne sont pas des puissances agricoles, ces deux derniers pays font partie de l'Union européenne (UE). Or, constituée de 27 pays, dont la France, et dotée d'une politique agricole commune, l'UE constitue une formidable puissance agricole.

***En fait, tout notre système économique repose sur des matières premières acquises au meilleur coût possible.***

<sup>20</sup> Evo Morales Aima, *Pour en finir avec l'État colonial. Discours d'investiture présidentielle*, Paris, éditions le jouet enragé - L'Esprit frappeur, 2006, p. 51-52. Plutôt restreinte, la classe dirigeante bolivienne s'est suffisamment enrichie en exportant des matières premières. Dans son ensemble, la population bolivienne en a retiré très peu d'avantages.



### Les États-Unis et l'Europe, deux superpuissances agricoles

#### Les États-Unis (2006)

Données FAO arrondies	% production mondiale	% exportations mondiales
Maïs (grain)	40	64
Soja	39	27
Sorgho	16	72
Blé	9	24
Riz <sup>(21)</sup>	1,5	11

#### L'Union européenne (2006)

Données FAO arrondies	% production mondiale	% exportations mondiales
Blé	20	11,5
Orge	39,5	21,5
Avoine	32,5	8,5
Colza <sup>(22)</sup>	31,5	2
Tournesol	23	7
Betterave à sucre	53,5	77

#### Le Canada, à titre comparatif (2006)

Données FAO arrondies	% production mondiale	% exportations mondiales
Canola <sup>(23)</sup>	18,5	67
Blé	4	15
Orge	8	12
Maïs (grain)	1,5	0,5
Soja	1,5	0,5

La production mondiale de céréales est de l'ordre de 2 150 millions de tonnes actuellement, soit très approximativement 700 millions de tonnes de maïs, 650 millions de tonnes de blé, 600 millions de tonnes de riz et environ 200 millions de tonnes de céréales dites secondaires : orge, sorgho, millet, avoine, seigle, etc.

Les principaux exportateurs de produits agricoles sont, dans l'ordre alphabétique, l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Canada, les États-Unis, la France, la Russie, la Thaïlande et l'Ukraine. Ces pays sont devenus de grands exportateurs de produits nourriciers en tirant parti de leur potentiel agricole : grandes étendues de terres arables, bonne pluviométrie, saisons chaudes. En principe, un pays qui exporte de grands tonnages de produits agricoles est capable non seulement de nourrir sa propre population, mais aussi, en plus, plusieurs millions de personnes vivant dans d'autres pays moins bien dotés en capacité de production agricole.

Mais tous les grands exportateurs de produits vivriers ne sont pas des pays riches. Grand exportateur de blé et d'orge, l'Ukraine ex-socialiste est passée en 2005 de « pays en transition » (vers le capitalisme) à « pays en développement », une rétrogradation qui témoigne d'une dégradation de sa situation économique et qui rend ce pays éligible à une aide au développement fournie par les pays riches qui sont membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE, Paris).

Comme l'Ukraine, le Brésil n'est assurément pas un pays dont toute la population est bien alimentée. En 2002, le gouvernement brésilien a évalué à 22 millions le nombre de ceux qui souffraient de sous-alimentation, mais la conférence nationale des évêques catholiques citait le chiffre de 44 millions, pas moins de 25 % de la population du pays <sup>(24)</sup>. Assez curieusement, il existe à Brasília, la capitale du Brésil, deux ministères de l'Agriculture, l'un

<sup>21</sup> Pour le coton, un produit agricole non nourricier, les données correspondantes sont 17 % et 29 %.

<sup>22</sup> Les graines de colza et de tournesol sont une matière première dont on extrait une huile végétale.

<sup>23</sup> Plante oléagineuse apparentée au colza.

<sup>24</sup> J. Ziegler, *Les nouveaux maîtres du monde*, Paris, Fayard, 2002, p. 230.

axé sur l'exportation et l'autre sur l'agriculture familiale <sup>(25)</sup>. Au vu de l'importance du problème de sous-alimentation, il semble que le second ministre de l'Agriculture fasse figure de parent pauvre. Ce dernier ne peut d'ailleurs pas faire grand-chose pour les millions de ruraux brésiliens qui sont des «paysans sans terre», la solution étant ici une réforme agraire.

## 2.4 Le libre échange mondial des produits agricoles et ses effets dans le Sud

Les pays exportateurs de produits vivriers sont partisans du **libre-échange** : pouvoir exporter sans entraves leurs produits, partout où existe une demande pour ceux-ci, les autres États devant s'abstenir d'imposer toute taxe à l'importation et toute autre mesure susceptible de nuire aux exportations des pays fournisseurs. Voici comment le ministère de l'Agriculture des États-Unis (USDA) voyait les choses en 2001 :

*La demande intérieure n'est plus à elle seule capable d'absorber ce que les agriculteurs américains peuvent produire. La demande des citoyens américains bien nourris augmente lentement, proportionnellement à la croissance de la population. Les marchés en croissance rapide se trouvent à l'étranger... De ce fait, les États-Unis doivent considérer leur politique agricole dans un cadre international en aidant les agriculteurs à rester compétitifs, tout en faisant pression pour obtenir un accès libre aux marchés internationaux <sup>(26)</sup>.*

Les partisans du libre-échange affirment qu'il faut s'en remettre à la loi du marché, celle de l'offre et de la demande, qui serait la seule manière de répondre efficacement et au meilleur prix possible aux besoins alimentaires et autres des consommateurs, où qu'ils soient sur la planète. Pour faire la promotion du libre échange, ils utilisent tous les moyens, y compris la propagande.

### Encadré 7

#### L'épouvantail de la sécurité alimentaire mondiale

Selon la *Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale* adoptée en 1996 par les chefs d'État et de gouvernement réunis à Rome par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), «le commerce est un élément essentiel à la sécurité mondiale». Les signataires de la Déclaration estimaient que la sécurité alimentaire ne pouvait être assurée qu'à l'échelle planétaire grâce au transfert commercial des surplus nourriciers engrangés par les pays surproducteurs vers les pays aux prises avec des déficits vivriers.

Il faut savoir que la déclaration adoptée à Rome est intervenue peu après la signature en 1995 du premier Accord multilatéral sur le commerce agricole international. Encore aujourd'hui, cet accord oblige tout pays signataire à ouvrir son marché national dans une proportion d'au moins 5% à des produits agricoles importés. Cela était un premier pas, encore timide, dans la lutte des grandes puissances agricoles de ce monde, les États-Unis en tête, contre le «protectionnisme» agricole. Selon l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'accord conclu en 1995 visait «à réformer le commerce dans [le] secteur [agricole] et à renforcer le rôle du marché dans l'orientation des politiques» de commercialisation des produits agricoles. L'accord obligeait aussi les pays

<sup>25</sup> Jean Ziegler, op.cit.,(note) p.334

<sup>26</sup> USDA (2001), *Food and Agricultural Policy: Taking Stock for the New Century*, [www.usda.gov/news/pubs/farmpolicy01/fpindex.htm](http://www.usda.gov/news/pubs/farmpolicy01/fpindex.htm) / Ce passage est cité dans un document d'information d'Oxfam.

signataires importateurs à atténuer leurs «restrictions à l'importation» et les pays signataires exportateurs à éliminer toutes les mesures destinées à «assurer artificiellement la compétitivité [de leurs] exportations», à commencer par les subventions accordées par certains pays à leurs agriculteurs <sup>(27)</sup>.

Une Conférence mondiale de l'alimentation avait été convoquée par les Nations unies en 1974 en réponse à une baisse des réserves céréalières mondiales et à une augmentation imprévue du prix des céréales. Les pays importateurs avaient alerté l'opinion internationale face à la «crise alimentaire mondiale» qu'ils appréhendaient. Ils invitèrent les pays exportateurs à parer à tout déséquilibre majeur entre la demande et l'offre mondiale de produits nourriciers en créant des réserves céréalières de sécurité.

Or, en 1996, la conjoncture était fort différente: les pays exportateurs disposaient de réserves importantes et les prix céréaliers étaient stables ou même évoluaient à la baisse. Malgré tout, on a monté en épingle l'enjeu de la «sécurité alimentaire mondiale». N'y avait-il pas anguille sous roche? Ce sont les grands pays exportateurs, États-Unis en tête, qui ont poussé cet enjeu discutable au premier plan des discussions du Sommet de Rome. Leur message était le suivant: «Pour le bien de l'humanité, nous entendons garder le cap sur la production et la commercialisation d'importants surplus alimentaires.» En sous-entendu: le reste, autrement dit les engagements pris en 1995 par les pays exportateurs (abolition des subventions agricoles, etc.), a nettement moins d'importance que la «sécurité alimentaire mondiale». Et vive le libre-échange des produits agricoles!

La vision libre-échangiste passe sous silence certaines réalités, entre autres le fait que la «liberté d'exporter et d'importer» (**free trade**) des produits agricoles a entraîné la fragilisation des milieux ruraux dans les pays économiquement moins développés et donc la dégradation des conditions de vie de centaines de millions de personnes.

Dans le Sud, l'agriculture est souvent une activité féminine et, comme il a été signalé en introduction, l'écrasante majorité de la population paysanne ne dispose que d'outils manuels pour cultiver. Grosso modo, un actif agricole peut mettre en culture un hectare par an avec la force de ses bras et produire environ une tonne de céréales. L'agriculture étant son occupation première, pour qu'il puisse se tirer un tant soit peu d'affaire, un producteur agricole devrait avoir la possibilité de vendre sa tonne de céréales à 500 ou 600\$ US.

C'était le prix international des céréales au début des années 1950. Mais, vers 1980, le cours international moyen des céréales tournait autour de 200\$ la tonne; en 2005, les céréales se transigeaient à un peu plus de 100\$ US la tonne en moyenne. Bref, les paysans du Sud ne travaillaient pour presque rien. Pour vivre un tant soit peu décemment, il leur aurait fallu multiplier leur volume de production par cinq, ce qui était impossible. Leurs revenus ont faibli, les campagnes se sont appauvries et des millions de ruraux voués à une pauvreté de plus en plus grande ont chaque année pris le chemin des villes <sup>(28)</sup>.

Dans un pays comme la Chine, qui connaît un boom industriel, la force de travail de ceux et celles qui quittent les campagnes est vite captée par des industriels, comme cela s'est produit en Europe aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles et chez nous au siècle dernier. En Afrique et ailleurs, la précarité («petits boulots»), l'insalubrité et parfois l'insécurité des bidonvilles attendent les migrants chassés des campagnes les poches presque vides.

Comment expliquer l'appauvrissement des campagnes dans le monde? Serait-ce que l'agriculture paysanne est devenue totalement inefficace? Absolument pas. S'agissant des grandes cultures comme les céréales, elle subit une concurrence que

<sup>27</sup> Nous reviendrons sur cette question, qui est restée litigieuse jusqu'à nos jours.

<sup>28</sup> Mazoyer, op.cit. Certaines élites politiques et économiques du Sud sont mues par la cupidité, non par le sens du devoir national. Pour elles, la ruine des campagnes causée par le libre échange est une bonne affaire puisque cela leur donne la possibilité d'acquérir à peu de frais de bonnes terres agricoles, de les mettre en valeur et de s'enrichir davantage.

l'on peut qualifier de déloyale de la part des grandes puissances agricoles mondiales. Face aux grandes exploitations agricoles du Midwest américain soutenues par le gouvernement des États-Unis, les petits paysans africains ou latino-américains ne font décidément pas le poids.

Le prix international des céréales et autres grandes cultures tend à s'aligner sur les coûts de revient des producteurs les plus compétitifs au monde, et ce, même si, par exemple dans le cas des céréales, à peine 15 % de la production mondiale sont écoulés sur le marché international <sup>(29)</sup>.

Dans les immenses fermes fortement mécanisées qui, comme des champignons, ont poussé d'abord aux États-Unis et puis jusque dans divers pays en développement, la productivité par unité de main-d'œuvre a fortement progressé au cours des dernières décennies, ce qui a provoqué une baisse constante du prix de divers produits agricoles <sup>(30)</sup>. Les grands pays exportateurs de produits alimentaires ont donc pu écouler sur le marché mondial des céréales, des légumineuses, etc. à des prix nettement inférieurs, transport maritime compris, à ce qu'il en coûte pour produire les mêmes denrées ou des produits équivalents dans les autres pays, incluant les pays défavorisés.

La baisse du prix international des céréales s'est répercutée dans tous les marchés agricoles nationaux non protégés, autrement dit partout où les gouvernements exercent très peu de contrôle sur les importations de produits nourriciers.

Pourquoi donc les gouvernements n'ont-ils rien fait pour protéger leurs millions de paysans ? L'encadré ci-contre apporte des éléments importants de réponse.

***Pour vivre un tant soit peu décemment, il leur aurait fallu multiplier leur volume de production par cinq, ce qui était impossible.***

#### Encadré 8

##### **La promotion du libre échange : les gros sabots du FMI**

Le plus souvent, les pays du Sud ont été forcés par les grandes institutions financières internationales de s'ouvrir largement au commerce mondial. Faisons encore une fois un peu d'histoire récente. Après quelques années de crédit trop facile, nombre de pays en développement n'arrivaient plus à payer les intérêts sur leurs dettes aux banques privées, gouvernements du Nord ou institutions telles que la Banque mondiale. Cela se passait dans les années 1980. Ultime recours pour un État en crise financière, le Fonds monétaire international (FMI, Washington) est alors entré en scène comme suprême garant de la stabilité du système financier mondial.

Le FMI allonge des fonds à un pays en difficulté financière pour le tirer temporairement d'affaire. Il l'oblige aussi à suivre un programme de redressement très sévère supposé avoir des effets bénéfiques à long terme. Il exige, entre autres, que le pays quémandeur de fonds s'engage à accroître fortement et rapidement ses exportations pour être en mesure, cette fois, de rembourser ce qu'il doit à ses créanciers, FMI inclus. Ce pays doit aussi ouvrir ses frontières aux importations.

Par exemple, le FMI a obligé Haïti à réduire ses taxes à l'importation sur le riz de 35 à 3 % en 1995. Le marché local a été inondé de riz états-unien, en l'occurrence un riz bon marché, parce que subventionné ; d'où la misère des riziculteurs haïtiens. Le FMI a

<sup>29</sup> Mazoyer, op.cit.

<sup>30</sup> Du moins jusqu'à ces dernières années. Nous reviendrons sur ce point tournant.

aussi exigé la liquidation des réserves céréalières de sécurité dans les pays qui faisaient appel à son aide. Pour lui, en effet, le commerce et la liberté d'entreprise sont les clés de toute croissance économique <sup>(31)</sup>.

La recette imposée un peu partout par le FMI fut malheureusement un échec assez cuisant. Tous les pays du Sud concernés ne pouvaient qu'exporter les mêmes matières premières : des produits agricoles (café, arachides, fruits tropicaux, etc.), des produits forestiers ou des produits miniers. En faisant monter l'offre de ces divers produits, les mesures imposées par le FMI n'ont fait qu'accentuer une baisse des cours mondiaux lisible depuis les années 1970. Ce fut une aubaine pour les entreprises des pays importateurs, en l'occurrence celles du Nord. Mais les revenus que les pays du Sud ont retirés de leurs exportations accrues n'ont pas suffi, loin de là, à les arracher aux griffes de leurs créanciers. Plus endettés que jamais, ils étaient en plus pris dans le filet du libre-échange. De quoi réjouir encore une fois les entreprises exportatrices du Nord <sup>(32)</sup>.

S'agissant en tant que tel du secteur agricole, les politiques de la Banque mondiale et des autres institutions du même genre ont incité les producteurs agricoles à délaisser les cultures vivrières vendues sur les marchés locaux et à se tourner vers les cultures d'exportation pour les marchés du Nord : café, cacao, thé, etc. C'était une façon d'aller chercher des devises. Rentables dans les années 1960, ces cultures sont devenues de moins en moins profitables, du moins pour de petits paysans.

Cet encadré a incidemment ouvert une fenêtre sur l'une des causes lointaines de la crise de l'agriculture et de l'alimentation mondiale.

## 2.5 Les négociations sur le commerce des produits agricoles

Très influente dans les négociations sur le commerce international des produits agricoles qui se déroulent au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC, Genève), la position libre-échangiste s'aligne, on le voit bien, sur les intérêts des pays capables d'exporter de grands tonnages de produits nourriciers. Elle est aux antipodes des intérêts bien compris de beaucoup de pays, en particulier la plupart des pays en développement.

### Encadré 9

#### L'Organisation mondiale du commerce (OMC) : fiche d'identité

L'OMC a pour mission de contribuer au développement des échanges commerciaux dans le monde. Lancée à Marrakech au Maroc en 1994, elle a été formellement instituée en janvier 1995 à Genève (Suisse). Le Canada fait partie des nombreux pays fondateurs.

Il s'agit d'un forum perpétuel de négociations commerciales sur tous les produits et services auxquels participent, mais à des degrés très divers, les pays qui en sont membres. Tous n'ont pas le même poids, ni les mêmes ressources : avocats, spécialistes du commerce international, statisticiens, etc. Les négociations se déroulent entre fonctionnaires et technocrates derrière des portes closes. Mieux vaut, paraîtrait-il, confier les « affaires » à des spécialistes, loin des regards des démocrates et des élus.

Ne fait pas partie de l'OMC qui veut. Un pays doit d'abord poser sa candidature. Si la demande est acceptée, le pays en question s'engage à appliquer tous les accords commerciaux internationaux conclus depuis 1947. La Chine et le Vietnam, deux pays communistes néanmoins très actifs dans les échanges internationaux, sont devenus membres de l'OMC en 2001 et en 2007 respectivement.

<sup>31</sup> Cette doctrine est chère aussi au gouvernement des États-Unis, très influent au FMI. Il en est le premier pourvoyeur de fonds. Il y détient plus de votes au sein de son organe de direction que tout autre pays.

<sup>32</sup> Mais aussi, il faut bien le dire, ceux qui, dans les pays du Sud, ont le privilège de détenir des licences d'importation. Ce sont souvent des commerçants proches des élites politiques. On se partage les profits.

Tout comme les deux grandes institutions financières que sont le Fonds monétaire international (FMI, Washington) et la Banque mondiale (Washington), l'OMC existe séparément de l'Organisation des Nations unies (ONU). Elle a son secrétariat et ses propres membres: 151 pays en 2008 <sup>(33)</sup>. Son directeur général est membre d'office d'un organe de coordination des grandes institutions internationales appelé Conseil des chefs de secrétariat (CCS). Les dirigeants du FMI et de la Banque mondiale font aussi partie de ce Conseil. Cet organe est présidé par le secrétaire général des Nations unies.

Les négociations au sein de l'OMC ne débouchent que s'il y a consensus. En pratique, les choses se passent tout autrement. Au sein de l'Assemblée générale des Nations unies, tous les pays membres n'ont qu'un seul droit de vote; le pouvoir se situe davantage au niveau du Conseil de sécurité avec un droit de veto pour les États-Unis, la France, le Royaume-Uni, la Russie et la Chine. Au sein de la Banque mondiale et du FMI, c'est la « démocratie du dollar » qui prévaut: le nombre de droits de vote attribué à un pays est proportionnel à ses contributions aux fonds gérés par ces deux institutions. La voix des pays qui ont peu de moyens est inaudible.

Compte tenu des rapports de force entre États du Nord et États du Sud, ces derniers pays ont longtemps capitulé devant les exigences commerciales des pays du Nord. Face aux États-Unis, grand défenseur de la liberté d'entreprise et du libre échange, les gouvernements des pays en développement n'ont, en effet, aucun pouvoir de négociation. Le plus souvent criblés de dettes, ils comptent en plus sur l'aide des pays riches pour financer l'essentiel de leurs dépenses d'investissement: routes, ponts, installations portuaires, électrification, hôpitaux, universités, etc.

Ce n'est qu'en se montrant solidaire les uns des autres et en se liguant entre eux que les pays en développement peuvent parvenir à mettre en échec les grandes puissances commerciales du Nord. Ils se sont effectivement ressaisis de manière convaincante ces dernières années. Il faut dire ici que les organisations civiles, au Sud comme au Nord, les ont puissamment encouragés dans cette voie depuis la fin des années 1990. Les premières résistances des gouvernements du Sud face aux pressions des États du Nord se sont manifestées au grand jour dans le cadre des négociations commerciales internationales tenues à Seattle (États-Unis) en 1999.

Encadré 10

### **Les pays du Sud font entendre leurs voix**

Pour faire contrepoids aux géants du commerce international des produits agricoles que sont les États-Unis et l'Union européenne (UE), vingt pays en développement ont formé en 2003 une coalition, le **G-20** <sup>(34)</sup>. Vingt-trois pays en font maintenant partie: Afrique du Sud, Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Chine, Cuba, Équateur, Égypte, Guatemala, Inde, Indonésie, Mexique, Nigeria, Pakistan, Paraguay, Pérou, Philippines, Tanzanie, Thaïlande, Uruguay, Venezuela et Zimbabwe. Le G-20 regroupe 51 % de la population mondiale et 63 % de tous les fermiers de la planète. Il représente 20 % de la production agricole mondiale, 26 % des exportations et 17 % des importations agricoles mondiales.

Dans le cadre des négociations sur le commerce international relancées en 2001 au sein

<sup>33</sup> C'est moins que les 192 États membres de l'Organisation des Nations unies (ONU) dont le secrétariat loge à New York.

<sup>34</sup> L'appellation de G-20 a été choisie par opposition à celle, bien mieux connue, de G-7. Ce dernier groupe réunit les sept grandes puissances économiques mondiales des années 1970: dans l'ordre, les États-Unis, le Japon, l'Allemagne, le Royaume-Uni, la France, l'Italie et le Canada. On a créé le G-8 pour faire place à la Russie. En 2005, à la suite d'une réévaluation de son potentiel économique, la Chine est subitement devenue la 4<sup>e</sup> économie mondiale. Coiffée par l'Espagne en 2005, le Canada a glissé au 9<sup>e</sup> rang mondial. Il est suivi par l'Inde. La composition du G\* est restée la même, comme celle d'un club fermée.

de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), les principales puissances industrielles de ce monde ont demandé aux pays en développement de s'ouvrir sans restrictions à leurs produits finis et aux services de leurs firmes de génie-conseil, d'assurances, etc. avant d'ouvrir elles-mêmes leurs marchés aux produits agricoles du Sud et de réduire de manière importante les subventions qu'elles accordent à leurs agriculteurs <sup>(35)</sup>. Les pays membres du G-20 ont refusé cette approche, vue par eux comme un marché de dupes. Les négociations sont dans l'impasse depuis septembre 2003, date de la conférence de l'OMC tenue à Cancún au Mexique. L'impasse s'est confirmée à la conférence de Hongkong en 2005. Pas moins de 100 pays en développement y ont dit *niet* aux pays riches.

On aura remarqué que le Mexique, qui est partie prenante comme le Canada de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), est membre du G-20. À travers ce collectif, ce pays espère des ajustements dans ses échanges agricoles avec les États-Unis qu'il peut difficilement obtenir en négociant directement avec Washington dans le cadre de l'ALENA.

Il en va de même, par rapport à l'UE, de quatre pays ayant fait preuve d'un certain courage politique: l'Afrique du Sud, le Nigeria, la Tanzanie et le Zimbabwe, quatre pays africains anglophones. Il est bon de savoir que l'UE constitue le plus grand importateur mondial de produits agricoles. Ses importations et exportations agricoles avec les pays en développement sont régies par une entente qu'elle a négociée en préservant ses intérêts avec près de 80 pays dits ACP (Afrique - Caraïbes - Pacifique), dont les quatre y sont cités plus haut.

Le Brésil a déposé un grief contre les États-Unis en dénonçant les subventions accordées par Washington à ses producteurs de coton. Il a obtenu gain de cause en 2005 devant les instances compétentes de l'OMC. Mais cela n'a pas suffi à faire bouger Washington. L'OMC, en effet, n'a pas l'autorité pour faire appliquer les décisions de ses organes de médiation. La seule option du Brésil est d'appliquer des sanctions commerciales contre les États-Unis, une mesure évidemment inapplicable. Si le vainqueur de cette cause avait été l'autre partie, c'eût été une autre histoire... La loi du plus fort, toujours elle!

Aussi, il est bon de rappeler que le projet du président Bush consistant à créer une zone de libre-échange à l'échelle des Amériques, la ZLÉA, a également été un échec. Depuis la fin du grand rêve états-unien de la ZLÉA et depuis que les négociations conduites sous l'égide de l'OMC s'enlisent, tant les États-Unis que l'UE se sont orientés vers la conclusion d'ententes de libre-échange particulières avec des pays bien choisis: on leur offre quelques facilités commerciales en échange de concessions qui n'ont pu être obtenues dans le cadre dit multilatéral de l'OMC. En principe, les ententes particulières de ce genre sont moins avantageuses pour l'agriculture, l'industrie ou le secteur des services des pays du Sud qui s'engagent dans cette voie en tenant le petit bout du bâton qu'une entente en bonne et due forme signée par tous les pays dans le cadre multilatéral de l'OMC. Une bonne vingtaine de pays, le plus souvent de petits pays, ont d'ores et déjà signé des ententes particulières avec les États-Unis ou l'UE.

Les États-Unis et l'UE ne font pas preuve de sagesse en tournant le dos au front commun des pays en développement et en cherchant, comme toujours, à diviser pour régner. Dans l'intérêt supérieur de l'humanité tout entière, ils devraient retourner à la table de négociation multilatérale de l'OMC pour enfin négocier de bonne foi.

<sup>35</sup> Un point traité dans la section suivante.

## 2.6 Le fléau des subventions agricoles <sup>(36)</sup>

Le modèle d'agriculture hyper mécanisé et productiviste mis au point aux États-Unis s'est répandu dans les années 1990 dans beaucoup de pays déjà exportateurs de produits agricoles, y compris dans des pays en développement. De grandes entreprises agricoles auxquelles on ne peut plus appliquer le mot «ferme» disposent au Brésil, en Argentine et en Ukraine de plusieurs milliers d'hectares, fonctionnent à la manière d'usines ou de laboratoires automatisés et sont dirigées par des gérants qui n'en sont pas propriétaires. Les choix d'exploitation – par exemple l'adoption de semences modifiées génétiquement – sont dictés par un seul impératif : satisfaire aux attentes d'investisseurs ou d'actionnaires plus ou moins anonymes en quête de la rentabilité la plus immédiate et la plus élevée possible. L'agriculture n'est ici qu'une manière comme une autre – l'exploitation minière, la spéculation immobilière, etc. – de faire de l'argent. On comprend dès lors le ressort premier du modèle agricole capitaliste : pour faire beaucoup de profits, il doit abaisser les coûts de revient en produisant à très grande échelle et écouler sa production sur de très vastes marchés. Pour triompher sur la scène mondiale, il a toutefois besoin du soutien actif d'un gouvernement national puissant disposé à combattre toutes les formes de restrictions à l'importation de produits nourriciers, autrement dit de «protectionnisme». Telle a bien été la stratégie des États-Unis ces dernières décennies.

Encadré 11

### OGM, agriculture industrielle et agriculture paysanne

C'est précisément pour répondre aux besoins des exploitations agricoles mécanisées et productivistes que de grandes entreprises agrochimiques telles que Monsanto (États-Unis), le plus gros vendeur de semences au monde, ont investi dans le développement des organismes génétiquement modifiés (OGM). Le discours officiel est un peu différent : les OGM constituent un pas de plus sur la voie du progrès, un pas capable d'assurer le triomphe définitif de

l'humanité sur la faim dans le monde. Rien de moins.

Les OGM s'inscrivent dans le sillage des semences sélectionnées à haut rendement. Jusque dans les années 1990, les biologistes procédaient à des croisements entre variétés, par exemple, d'une même céréale pour obtenir des plants plus résistants à la sécheresse, à tel ou tel parasite, à croissance plus rapide, etc. Un OGM, c'est quelque chose de bien différent : il s'agit d'un organisme dont le matériel génétique a été retouché – le plus souvent en greffant dans le code génétique d'une semence un gène prélevé sur un être vivant d'une autre espèce, dit «transgène» – en vue d'un objectif précis tel que de résister à une maladie qui affecte communément cette plante ou encore à un produit chimique – un herbicide par exemple – utilisé pour maximiser les rendements de cette plante. Assez étonnamment, l'agence états-unienne chargée du contrôle de qualité des aliments et des médicaments, la FDA, n'opère aucune distinction importante entre les semences transgéniques et les semences sélectionnées traditionnelles.

À chaque campagne, le producteur doit s'approvisionner en semences auprès des Monsanto et autres grandes firmes du genre : DuPont, etc. Cela fait partie du contrat d'approvisionnement. Ces semences coûtent évidemment plus cher que les semences habituelles. En outre, l'agriculteur qui se procure des semences transgéniques doit aussi utiliser les produits qui vont avec, par exemple tel type d'herbicide (dont le fameux Roundup de Monsanto) et tel type d'engrais chimique.

<sup>36</sup> Il s'agit plus précisément des subventions liées aux volumes de production : plus on produit, plus on reçoit de subventions gouvernementales. Laissé à lui-même, un tel mécanisme provoque tôt ou tard une surproduction, donc un déséquilibre entre l'offre et la demande des produits agricoles et une perturbation du système de production agricole.



Voilà qui confirme la dépendance de plus en plus grande de l'agriculture productiviste par rapport à l'industrie agrochimique et aux biotechnologies <sup>(37)</sup>.

Les biotechnologies en agriculture et en élevage sont loin de faire l'unanimité, y compris dans les milieux scientifiques.

Les données issues des évaluations qui ont été faites ne sont pas unanimes quant aux avantages ou inconvénients. Certains OGM donnent de meilleurs rendements à l'hectare que les cultures normales. Mais d'autres semblent donner de moins bons résultats. C'est, par exemple, le cas du coton *bt* de Monsanto qui serait à l'origine de plusieurs faillites et suicides paysans en Inde <sup>(38)</sup>. Les risques liés à ces technologies sont méconnus. Des cas de contamination de plants traditionnels par du pollen transgénique ont été rapportés.

Pourtant, avec l'aide de leur gouvernement, les grands semenciers américains recourent à tous les moyens pour répandre partout dans le monde la « bonne nouvelle » des OGM <sup>(39)</sup>. De manière générale, les Européens s'opposent à l'utilisation non contrôlée des OGM en agriculture. Ils invoquent le principe de précaution : mieux vaut s'abstenir quand on ne connaît pas toutes les conséquences d'une technique se rapportant à l'alimentation. Ils veulent également éviter que l'agriculture européenne ne passe sous contrôle

biotechnologique américain. Les paysans en Amérique latine, en Afrique et en Asie sont souvent laissés à eux-mêmes en l'absence de politiques claires de gouvernements parfois complaisants. Au Paraguay, le gouvernement n'a eu d'autre choix que d'endosser un fait accompli, le soja transgénique s'étant répandu dans le pays de manière incontrôlée probablement à partir d'un pays voisin <sup>(40)</sup>.

Des OGM ont été développés pour le maïs, le blé, le soja, le colza, le canola, le coton, etc. Le Canada et l'Argentine sont, après les États-Unis, les pays les plus ouverts à une large utilisation des OGM en agriculture. Le ministre australien de l'Agriculture a récemment conseillé aux agriculteurs nationaux de recourir à des semences transgéniques pour s'adapter aux sécheresses qui affectent désormais les grandes zones de production de blé du pays.

Le réseau international paysan Via Campesina, dont nous reparlerons plus bas, est l'un des acteurs les plus déterminés de la lutte mondiale contre les OGM.

Mais le gouvernement des États-Unis a fait bien plus que d'accompagner le développement sur son territoire d'une agriculture hautement mécanisée et de combattre le « protectionnisme ». Il a accordé de généreuses subventions à sa classe agricole. Ce sont les grandes exploitations agricoles qui bénéficient le plus des subventions versées chaque année par le gouvernement de Washington aux producteurs de maïs, riz, etc., mais aussi, par exemple, de coton. Plus grands sont les volumes mis en marché par les exploitations, plus importants sont les subsides encaissés par elles.

<sup>37</sup> Les bénéfices de Monsanto ont cru de 44 % en 2007 par rapport à 2006, selon GRAIN, « Crise alimentaire : le commerce de la faim », *ibid.*, p. 5. Ses bénéfices bruts auraient dépassé le milliard de dollars US en 2007.

<sup>38</sup> Cf. Marie-Monique Robin, *Le monde selon Monsanto*, une production vidéo Arte France, 2008. Monsanto a pris le contrôle d'un semencier local. Les producteurs auraient de la difficulté à se procurer des graines de coton non trafiquées génétiquement.

<sup>39</sup> Les ententes de libre échange négociées isolément avec des pays particuliers par les États-Unis (voir plus haut) comportent typiquement une clause « pro-OGM ».

<sup>40</sup> Aux États-Unis, les semences transgéniques ne sont pas étiquetées différemment des autres semences.

Ces subventions ont eu un double effet pervers sur le marché international des produits agricoles :

- ▶ Elles ont artificiellement gonflé les volumes de blé, de maïs, de riz, etc., disponibles sur le marché mondial, ce qui a provoqué une baisse du prix de toutes les céréales disponibles sur le marché mondial.
- ▶ En plus, les surplus américains ont été vendus sur ce marché à des prix largement inférieurs aux coûts réels de production aux États-Unis, autrement dit à des prix de dumping, ce qui a eu pour effet d'amplifier davantage la chute des prix céréaliers et autres sur le marché mondial.

C'est précisément à cette situation que nous faisons référence au chapitre 2.4 en parlant de la baisse du cours mondial des céréales et de l'appauvrissement des campagnes du Sud.

#### Encadré 12

##### **Une « aide sociale » pour la grande entreprise agricole états-unienne**

Selon des chiffres cités par M. Stiglitz, détenteur d'un prix Nobel d'économie qui fut aussi économiste principal à la Banque mondiale, « toutes cultures confondues, environ 30 000 exploitations (soit 1 % du total) reçoivent près de 25 % des subventions agricoles versées aux États-Unis par le gouvernement fédéral et les gouvernements des États, avec une moyenne de plus d'un million de dollars par exploitation. 87 % des fonds vont aux 20 % des agriculteurs les plus aisés, et chacun reçoit en moyenne près de 200 000 dollars. En revanche, les 2 440 184 petits agriculteurs du bas de l'échelle – les vrais exploitants familiaux – reçoivent 13 % du total : moins de 7 000 \$ chacun. » Ces données représentent des valeurs annuelles moyennes pour la période 1995-2004.

Selon la même source, « la justification la plus courante du maintien des subventions agricoles (...) consiste à les présenter comme essentielles à la survie de la petite exploitation familiale et des modes de vie traditionnels. » Dans les faits, plus on est gros, plus on produit ; et plus on produit, plus on bénéficie des divers programmes d'« aide sociale aux entreprises agricoles »<sup>(41)</sup>.

Mais il faut prendre en compte un autre facteur déterminant. Tel que relevé plus haut, le modèle agricole né aux États-Unis a été transposé avec succès dans des pays en développement qui sont dotés d'un excellent potentiel agricole : vastes étendues de terres cultivables, climat chaud, etc. Pensons avant tout au Brésil et à l'Argentine, deux pays qui étaient bien connus pour leurs *latifundios*, grandes exploitations agricoles que l'on peut caractériser ainsi<sup>(42)</sup> :

- ▶ faiblement ou moyennement mécanisées ;
- ▶ employant une main-d'œuvre agricole nombreuse, peu formée et bon marché ;
- ▶ moyennement productives et rentables ; et
- ▶ contrôlées par une classe de grands propriétaires terriens généralement conservateurs, assimilables aux seigneurs féodaux du Moyen Âge.

<sup>41</sup> J. E. Stiglitz, *Un autre monde. Contre le fanatisme du marché*, Paris, Fayard 2006, p. 134-135. À noter que toutes les productions agricoles ne sont pas subventionnées aux États-Unis. Les programmes d'aide directe (volumes de production) et indirecte (eau à bon marché pour l'irrigation, etc.) bénéficient à environ 40 % des exploitants agricoles américains (ibid. :411).

<sup>42</sup> Nous avons évoqué dans la section 2.1 les origines historiques de ce modèle d'agriculture.

---

Le cas de l'Ukraine est comparable à ceux du Brésil et de l'Argentine. Dans cet ex-pays socialiste en décomposition, des investisseurs privés ont mis la main à bon compte sur de grandes fermes d'État en voie de liquidation. Ils ont tiré parti, là aussi, d'une main-d'œuvre bon marché.

La transposition du modèle capitaliste dans des pays à fort potentiel agricole et à faibles coûts de main-d'œuvre a donné un résultat comparable à l'exportation du capital industriel dans des pays comme la Chine: une baisse très appréciable des coûts de revient, dans le cas qui nous intéresse ceux des principales grandes cultures. Ces nouveaux venus en industrialisation de l'agriculture se sont révélés plus compétitifs que les Américains, mais aussi les Canadiens, Australiens et autres. Pas de subventions aux producteurs là-bas. Ils ont fait plonger davantage les prix mondiaux des céréales et de certaines légumineuses (soja, en particulier). C'est justement pour faire face à la

concurrence des «*tigres*» de l'agriculture que sont devenus l'Argentine, le Brésil et l'Ukraine, et donc pour préserver, sinon pour augmenter les parts de marché des producteurs nationaux dans le commerce international des produits vivriers, que le gouvernement des États-Unis a recouru plus massivement que jamais auparavant aux subventions agricoles. C'est ainsi que les subventions gouvernementales à l'agriculture ont atteint un sommet de 260 milliards de dollars dans ce seul pays en 2002. Les producteurs agricoles états-uniens ont pu exporter divers produits agricoles à des prix de 40 %, voire 50 %, inférieurs à ce qu'ils auraient normalement été en l'absence de telles subventions.

Encadré 13

### **Des rivalités commerciales qui font mal aux petits paysans**

Cette guerre entre les États-Unis et les nouveaux «*tigres*» de l'agriculture pour la conquête des marchés mondiaux a été très néfaste pour les petits paysans du Sud.

Premièrement, leur travail est devenu moins rémunérateur que jamais. Les marchés nationaux ont été pour ainsi dire inondés de produits agricoles à bon marché venus de l'étranger. On leur a en quelque sorte fauché l'herbe sous les pieds. De plus, quand les petits paysans se révoltent, ils sont souvent réprimés par la police ou l'armée.

Deuxièmement, la rentabilisation des anciens latifundios dans un pays comme le Brésil a fait grimper la valeur marchande des bonnes terres agricoles, ce qui a pour ainsi dire annulé les chances de réussite de toute initiative de réforme agraire. Un grand propriétaire foncier répugne d'autant plus à céder des terres qu'il n'a pas encore pu mettre en valeur qu'elles pourraient bientôt lui rapporter de gros sous. Un État qui voudrait entreprendre une réforme agraire dans une telle conjoncture agricole doit s'attendre à payer bien plus cher pour chaque hectare à racheter aux grands propriétaires fonciers pour redistribution aux plus démunis. En a-t-il seulement les moyens ?

En 2002, le président Bush déclarait que «le succès des agriculteurs et éleveurs nationaux est essentiel à la bonne marche de l'économie américaine»<sup>(43)</sup>. En soutenant sa classe agricole à coup de subventions, Washington entendait notamment maintenir une suprématie agricole qui n'est finalement qu'un aspect de la prépondérance politique et économique mondiale des États-Unis. C'est ainsi que le

---

<sup>43</sup> L. Etter, «Farm lobby beats back on farm subsidies», dépêche AP, 27 mars 2008.

gouvernement des États-Unis s'est maintes fois servi de l'aide alimentaire comme d'une carotte pour arriver à ses fins politiques ou économiques. Pour lui, la nourriture n'est donc pas seulement une marchandise comme une autre ; elle constitue aussi un levier d'influence ou encore une arme politique.

L'utilisation de l'aide alimentaire à des fins nettement moins honorables que le secours humanitaire n'est malheureusement pas exceptionnelle, comme le révèle l'encadré 16.

#### Encadré 14

##### **La face cachée de l'aide alimentaire** <sup>(44)</sup>

L'aide alimentaire a en principe pour vocation de subvenir aux besoins de populations exposées à la famine, soit de manière exceptionnelle : séisme, inondation, ouragan, guerre..., soit de manière répétitive : insuffisances chroniques de la production agricole nationale. À ce titre, l'aide alimentaire reste une nécessité.

Le tout premier véhicule de cette forme nécessaire d'aide alimentaire est le Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations unies. Ses principaux fournisseurs de produits agricoles sont les États-Unis (et de beaucoup), l'Union européenne et le Canada. Ces mêmes pays ou entités sont aussi ceux qui ont les plus importants programmes nationaux d'aide alimentaire. Le volume de l'aide alimentaire distribuée par le PAM en 2006 aurait été le plus faible depuis 1973 ; en 2006, il y aurait eu 40 % de moins d'aide alimentaire qu'en 2000 <sup>(45)</sup>.

Certains gouvernements se sont discrètement servis du levier de l'« aide alimentaire » pour écouler leurs surplus céréaliers. De telles opérations font, si elles ont une certaine envergure, obligatoirement baisser le prix des céréales dans le pays bénéficiaire ; en plus, elles enlèvent des parts de marché aux

producteurs locaux. Alors, l'« aide alimentaire » devient l'ennemi No 1 du développement agricole dans les pays qui l'acceptent <sup>(46)</sup>.

Le principal programme d'aide alimentaire des États-Unis est la Public Law 480, mieux connue sous le nom de *Food for Peace*, « La paix par l'aide alimentaire ». Parmi ses destinataires, on trouve des pays dont la population faisait face à une réelle situation d'insécurité alimentaire : Corée du Nord, Mozambique... Toutefois, d'autres « bénéficiaires » des largesses alimentaires américaines correspondaient à des marchés d'exportation pour le riz commercial américain, dont l'Indonésie, les Philippines, l'Ukraine et le Nicaragua. Voilà sans doute pourquoi la Commission canadienne du blé a incité en 2000 notre gouvernement fédéral à recourir à tous les moyens légaux disponibles pour s'assurer que les États-Unis n'étaient pas en train de se tailler une part plus importante du marché céréalier mondial sous couvert d'aide alimentaire.

Bref, l'« aide alimentaire » superflue est l'une des causes de la crise agricole et alimentaire mondiale dont on parle tant de nos jours. Une cause sournoise qui ne dit pas son nom.

À un moment où les agriculteurs céréaliers faisaient face à une conjoncture internationale défavorable, une ministre canadienne a déclaré que l'achat aux fins d'aide alimentaire

<sup>44</sup> Nous reprenons ici le titre d'un article de Sylvie Bélanger publié en décembre 2003 dans la revue *Relations*, No 689, p. 16-20.

<sup>45</sup> Von Braun, op.cit., p.10. Cet analyste se fie à des données produites en 2007 par le PAM.

<sup>46</sup> L'aide alimentaire a aussi contribué à changer durablement les habitudes alimentaires des populations, par exemple en popularisant au Sud la consommation de pain (blé) ou de farine de maïs.

de denrées produites ici, essentiellement du blé, « stimulait » l'agriculture canadienne.<sup>(47)</sup> Depuis les années 1970, le blé offert comme aide alimentaire est la plus importante contribution des provinces des Prairies (Manitoba, Saskatchewan et Alberta) à l'aide donnée par le Canada aux pays en développement.

Déjà en 1990, les États-Unis, le Canada, la France, les Pays-Bas, l'Allemagne et la Communauté économique européenne (CÉE) ont adhéré à une Charte de l'aide alimentaire dans le cadre de leurs programmes d'aide aux pays du Sahel en Afrique de l'Ouest. Ils se sont alors engagés, entre autres, à « promouvoir les échanges céréaliers entre pays à excédent et pays à déficit à travers des opérations triangulaires et la stimulation du commerce régional de céréales ». Lorsque certaines conditions sont réunies (facilités de collecte et de transport, par exemple), il vaut mieux, en effet, qu'un pays donateur, disons le Canada, finance l'achat et le transport de céréales locales dans un pays voisin disposant de surplus que d'exporter ses propres surplus céréaliers par bateau dans le pays affecté par une crise alimentaire.

Malheureusement, cette approche n'a pas été très suivie par la suite. Par exemple, à peine 10 % de l'aide alimentaire canadienne se fait ainsi. La récente annonce du gouvernement Harper d'augmenter sa contribution annuelle au PAM de 50 millions de dollars s'inscrit fort heureusement dans cette voie.

Nos puissants voisins du Sud n'ont pas été les seuls à subventionner leurs agriculteurs. Le Japon et les pays de l'Union européenne (UE) en ont fait autant, mais pour des raisons un peu différentes. Au début des années 2000, les subventions versées aux agriculteurs principalement par les États-Unis, l'Union européenne et le Japon se rapprochaient d'un milliard de dollars américains par jour !

L'objectif de la **politique agricole commune** (PAC) de l'UE n'est pas de conquérir des marchés étrangers, mais de répondre le plus complètement possible à la demande intérieure avec des aliments produits sur le territoire des pays membres en garantissant à coup de protections douanières et de subventions un bon niveau de rémunération aux producteurs agricoles européens. Il faut ici rappeler qu'au moment de sa création en 1957, l'UE – alors formée de six pays : Allemagne, Belgique, France, Italie, Luxembourg et Pays-Bas, et appelée Communauté économique européenne (CÉE) – était fortement déficitaire sur le plan agricole et donc dépendante de l'étranger pour ses approvisionnements alimentaires<sup>(48)</sup>. La PAC a si bien stimulé l'agriculture que, dès les années 1970, l'offre a commencé à dépasser la demande s'agissant de certaines productions agricoles. L'UE a pris ses dispositions pour stabiliser les prix sur le marché intérieur. On a d'abord pris l'habitude de se débarrasser des trop-pleins en les offrant à rabais sur le marché international. L'UE, en d'autres termes, s'est mise au dumping des oignons, poulets, beurre, lait en poudre, etc. Plus tard, on a commencé à subventionner des producteurs pour qu'ils réduisent leurs volumes de production de tel ou tel produit. L'UE est allée jusqu'à payer des agriculteurs pour qu'ils restent à ne rien faire ! Cette mesure fut assez mal perçue des électeurs et contribuables européens. Du point de vue des paysans du Sud, elle était toutefois inoffensive, contrairement au dumping international. Plus récemment, l'UE a mis au point des programmes de subvention « découplés » de la production, c'est-à-dire non liés aux volumes de production en tant que tels. Mais l'UE n'a pas encore tourné le dos au dumping des produits nourriciers.

<sup>47</sup> (« Diane Marleau annonce une hausse de l'enveloppe consacrée à l'aide alimentaire d'urgence », communiqué de presse, ACIDI, 15 mars 1999).

<sup>48</sup> Avant 1973, date de l'entrée du Royaume-Uni dans la CÉE, ce pays était le premier importateur de produits agricoles canadiens. Le changement fut assez brutal de ce côté-ci de l'Atlantique, incluant les États-Unis. Les déficits agricoles du Royaume-Uni sont désormais compensés par les agriculteurs français et autres.

L'UE a une politique agricole qui, d'une part, n'est guère appréciée par les États-Unis et les autres grands exportateurs de produits agricoles et qui, d'autre part, fait du mal aux agricultures de divers pays du Sud. Ajoutons toutefois que l'UE dédommage en partie les producteurs agricoles des pays ACP – revoir ici l'encadré 10 – en leur achetant certains produits : bananes, sucre, etc. à des prix supérieurs à ceux qui ont cours sur le marché libre. Les gouvernements des pays du Sud ne se plaignent pas trop des politiques agricoles et commerciales de l'UE, histoire de ne pas être privés de l'aide qui leur est accordée par cette dernière et par chacun de ses pays membres. Au total, l'UE fournit 60 % de toute l'aide publique au développement (APD) distribuée aux États reconnus comme des « pays en développement ».

Encadré 15

### **Le Groupe de Cairns : son combat contre la concurrence agricole déloyale**

Formé en 1986, le Groupe de Cairns doit son nom à la petite ville d'Australie où il est né. Il est formé de pays développés et de pays en développement de tous les continents, tous engagés à des degrés divers dans l'exportation de produits agricoles. En sont membres l'Afrique du Sud, l'Argentine, l'Australie, la Bolivie, le Brésil, le Canada, le Chili, la Colombie, le Costa Rica, le Guatemala, l'Indonésie, la Malaisie, la Nouvelle-Zélande, le Pakistan, le Paraguay, le Pérou, les Philippines, la Thaïlande et l'Uruguay. Ces dernières années, le nombre de membres est passé de 17 à 19 avec l'addition du Pérou et du Pakistan. L'Australie et le Canada sont parmi les principaux leaders. Le Groupe de Cairns représente 25 % des exportations agricoles mondiales, ce qui n'est pas rien. Pas moins de quatorze des pays membres font aussi partie du G-20, qui est constitué uniquement de pays du Sud, dont la Chine et l'Inde.

Le Groupe de Cairns s'est donné pour mission de promouvoir un commerce des produits

agricoles qui soit à la fois libre et juste, et ce, « dans le meilleur intérêt des pays en développement ». Les deux principaux objectifs du Groupe de Cairns sont de réduire au minimum les subventions agricoles et de mettre fin aux pratiques de dumping. Il travaille en ce sens sans heurter de front les intérêts des grandes puissances que sont les États-Unis et l'UE, mais aussi le Japon, qui subventionne ses agriculteurs en vue d'une certaine autosuffisance alimentaire, notamment pour le riz, et qui taxe fortement diverses importations agricoles. Certains des membres les plus influents du Groupe de Cairns sont politiquement proches des États-Unis (Australie, Canada et Afrique du Sud). D'où la préférence pour des négociations amicales derrière des portes closes plutôt que le recours à des déclarations publiques incendiaires <sup>(49)</sup>.

Le Groupe de Cairns constate depuis longtemps que les subventions agricoles productivistes et le dumping nuisent non seulement aux petits paysans du Sud, mais qu'ils privent artificiellement de grands exportateurs de produits agricoles du Nord et du Sud de parts de marché qui devraient normalement leur revenir, compte tenu de leur niveau de compétitivité : le Canada et l'Australie pour ce qui est du blé ; le Brésil et l'Australie pour ce qui est du coton ; la Thaïlande pour ce qui est du riz ; l'Argentine pour ce qui est du soja ; le Brésil pour le sucre <sup>(50)</sup> ; etc.

Le Groupe de Cairns préconise des négociations internationales ouvertes.

<sup>49</sup> Le Brésil a toutefois ouvert les hostilités avec les États-Unis, comme nous l'avons vu plus haut.

<sup>50</sup> Divers pays du Sud se méfient du vaste potentiel de l'agriculture d'exportation brésilienne en ce qu'elle est susceptible, en l'absence de toute protection douanière, d'inonder leurs marchés de produits tropicaux bon marché et de ruiner certains secteurs de leurs économies agricoles, à commencer par le secteur sucrier.

Il n'apprécie pas les négociations particulières que les Américains et les Européens ont entrepris en privé avec tel ou tel pays ou tel ou tel ensemble de pays, depuis que les négociations internationales sur le commerce des produits agricoles sont dans l'impasse.

La création en 2003 du G-20 indique que le Groupe de Cairns n'a pas été très efficace jusqu'ici. Cela dit, il demeure sans doute un forum utile pour le développement de l'agriculture au Sud.

## 2.7 Régression de l'agriculture dans le Sud et apathie de l'aide au développement

Tel que mentionné au début de ce document thématique, la majorité de la population du Sud vit dans les campagnes. De plus, la pauvreté, incluant la grande pauvreté, est plus répandue en milieu rural qu'en milieu urbain en ce qui concerne les mêmes pays. C'est pourquoi le développement social et économique a un impact plus marqué sur la réduction de la pauvreté et de la faim lorsqu'il bénéficie directement aux zones rurales. Les estimations effectuées à partir d'un échantillon de pays montrent que la croissance du produit intérieur brut (PIB) due à l'agriculture contribue au moins deux fois plus à réduire la pauvreté que la croissance du PIB due au secteur non agricole <sup>(51)</sup>.

Le hic est que le développement rural n'a pas été au rendez-vous dans divers coins de la planète.

Dans plusieurs pays du Sud, l'agriculture est même en régression. Après tout ce que nous venons de voir, il n'y a vraiment pas de quoi nous surprendre !

Une publication récente de la FAO révélait que, dans quatorze pays d'Afrique, d'Asie et des Amériques, la contribution de l'agriculture à l'économie nationale a baissé en moyenne de presque 1,5 % **par an** durant les années 1990 ; il en est forcément résulté un accroissement du nombre de sous-alimentés dans les campagnes de ces pays <sup>(52)</sup>.

Nous avons vu qu'il y a plusieurs raisons à l'absence de développement ou à la stagnation de l'agriculture que l'on peut constater dans de nombreux pays en développement. L'une des causes, sans doute pas la plus importante, a été mise en évidence par M. Jacques Diouf, le directeur général de la FAO :

*(...) l'agriculture et le développement rural ont perdu du terrain et ne figurent plus en tête de liste des principales questions de développement. Au cours des vingt dernières années, les ressources allouées à ces secteurs ont baissé de plus de 50 pour cent. Il faut que cela change.* <sup>(53)</sup>

Selon le même observateur, divers gouvernements d'Afrique et d'ailleurs ont réduit leurs investissements dans le domaine agricole. Dans une déclaration prononcée plus récemment, soit le 23 avril 2008, M. Diouf indique que moins de 7 % des terres arables sont irriguées en Afrique, que divers pays africains n'ont « pas assez investi dans les routes rurales » et qu'il n'y a pas eu assez d'investissements pour le « stockage des produits agricoles ».

Cela dit, les remarques du directeur général de la FAO citées plus haut visent en particulier l'aide fournie aux pays en développement par les pays riches : États-Unis, Royaume-Uni, Allemagne, France, Canada, etc. Les statistiques publiées par l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE, Paris) lui donnent pleinement raison : l'aide à l'agriculture représentait

<sup>51</sup> Banque mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde 2008. L'agriculture au service du développement* (version abrégée), p. 7.

<sup>52</sup> FAO, *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2005*, p. 7 et 9. Dans la plupart des cas, le recul de l'agriculture n'a pas été compensé par un quelconque essor de la production industrielle.

<sup>53</sup> *Ibid.*, p. 5.

en 1985-1986 12,3% de toute l'aide publique au développement des 22 pays riches membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE; vingt ans plus tard, la proportion est passée à 3,1%. Le désintérêt pour l'agriculture est une tendance générale chez les pays donateurs.

Encadré 16

**Déclin généralisé de l'aide pour le développement de l'agriculture dans le Sud**

Les chiffres fournis ici sont ceux de l'OCDE. La deuxième colonne donne la proportion moyenne de l'aide publique au développement qu'un pays a allouée à l'agriculture en 1985 et 1986. La troisième colonne donne la moyenne pour les années 2005 et 2006.

Pays	1985-86	2005-06
Allemagne	10	4,7
Canada	18,8	4,8
États-Unis	11,2	2,7
France	9,9	1,6
Italie	14,4	1
Japon	14,3	5,2
Pays-Bas	19,1	1,9
Moyenne CAD	12,3	3,1

Les 3,1% de l'ensemble des aides publiques au développement fournies en 2005 et 2006 par les 22 pays membres du comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE ont représenté un apport annuel à l'agriculture du Sud de l'ordre de 3,25 milliards de dollars américains. Ce montant est insignifiant comparativement aux aides apportées par ces pays à leurs agriculteurs nationaux. En 2005, ces

soutiens ont atteint 273 milliards de dollars US pour l'ensemble des 30 pays membres de l'OCDE <sup>(54)</sup>.

L'aide des pays riches aux agricultures du Sud équivaut donc à **moins de 1,25%** de l'aide qu'ils apportent à leurs propres producteurs agricoles.

Il n'y a pas que les programmes d'aide gérés directement par les pays riches qui ont tourné le dos au développement agricole dans le Sud. Il en a été de même des banques de développement reliées aux Nations unies et approvisionnées en capitaux par les pays industrialisés. Il s'agit ici de la Banque mondiale (Washington), de la Banque africaine de développement (Abidjan, Côte d'Ivoire), de la Banque interaméricaine de développement (Washington) et de la Banque asiatique de développement (Manille, Philippines). Ces grandes institutions financières internationales sont une source très importante de fonds pour les pays en développement. Par souci de rentabilité, elles auraient aussi boudé l'agriculture, préférant investir dans des secteurs jugés plus rentables pour elles et pour les gouvernements auxquels elles accordent des prêts <sup>(55)</sup>.

<sup>54</sup> *World Bank Report 2008: Agriculture for Development*, Banque mondiale, Washington, oct. 2007, p. 97. Le montant de 273 milliards ne représente pas un sommet. Au début des années 2000, les agricultures du Nord recevaient plus de 325 milliards en subventions. Les pays membres de l'OCDE comprennent les 22 pays les plus industrialisés (qui ont tous des programmes d'aide au développement international et qui sont membres du CAD) et quelques autres pays: Mexique, Corée du Sud, Pologne, etc. Au moins 95% des aides versées aux producteurs agricoles du Nord sont fournies par les 22 pays membres du CAD et l'Union européenne. Les pays du Sud n'ont pas les moyens de soutenir financièrement leurs agricultures.

<sup>55</sup> D. Sogge, *Les mirages de l'aide internationale. Quand le calcul l'emporte sur la solidarité*, Paris, 2003, p. 53, 295. La Banque mondiale produit chaque année un rapport axé sur un thème particulier. Le plus récent rapport (2008) porte sur l'agriculture. Le précédent rapport à avoir porté sur le même thème remonte à aussi loin que 1982.



---

Nous avons relevé plus haut que «l'épicentre de la pauvreté extrême à l'échelle mondiale est la petite exploitation agricole» (Projet du millénaire, 2005). Il est clair qu'il n'y a pas de meilleure façon de lutter contre la pauvreté dans le monde que de soutenir résolument l'agriculture paysanne. Si la vocation centrale de l'aide au développement avait vraiment été la lutte contre la pauvreté, c'est ce qu'elle aurait fait.

Il est opportun de rappeler les cas de la Corée du Sud et de Taiwan, deux pays d'Asie de l'Est qui, durant les années 1950 et 1960, ont eu une très grande importance stratégique du point de vue de l'Ouest capitaliste. Alignés sur les États-Unis, ils étaient, et restent, dans le voisinage immédiat de deux pays communistes, la Chine continentale et la Corée du Nord. La Corée du Sud et Taiwan font aujourd'hui partie d'un club très sélect, celui des NPI, les «nouveaux pays industrialisés». Il faut savoir que les Américains ont commencé dès les années 1950 à investir des moyens importants dans la modernisation de leur agriculture.

Un aspect assez crucial de ce programme de mise à niveau agricole a été la réforme agraire. Les conseillers des dirigeants politiques des États-Unis ont fait comprendre à ces derniers qu'il n'y avait pas de meilleure façon de tuer dans l'œuf toute velléité de révolution communiste à Taiwan et en Corée du Sud que de procéder à la redistribution des terres au profit des ménages paysans les plus humbles. Déjà au début des années 1990, ces deux pays sont devenus des exportateurs de capitaux, y compris aux États-Unis et en Europe.

Il eût fallu appliquer la même recette ailleurs. Mais les États-Unis et les autres grandes puissances occidentales n'ont pas su ou voulu le faire. Ils ont

assigné à l'APD d'autres priorités que le développement agricole.

## **2.8 Le Nord veut-il le développement de l'agriculture au Sud ?**

Comment expliquer un tel désintéressement à la fois des gouvernements du Nord et des banques multilatérales de développement par rapport à l'agriculture ?

### *Première réponse*

Une bonne partie des projets agricoles financés par les agences d'aide au développement des pays du Nord et les banques multilatérales ont porté sur des productions en demande sur les marchés du Nord : café, fruits tropicaux, etc. Non concurrentiels pour les agricultures du Nord, ces projets dits de développement ont toutefois mis les agricultures du Sud en compétition les unes par rapport aux autres, chaque pays du Sud s'efforçant d'accroître ses parts de marché dans les pays du Nord, là où se trouve la demande. Mais une part de marché gagnée par un pays fut souvent une part de marché perdue par un autre pays en développement. Plus fondamentalement, ces projets ont gonflé l'offre pour une gamme de produits tropicaux. L'offre a fini par dépasser la demande mondiale, ce qui a provoqué une baisse des prix à l'exportation et une évaporation de la rentabilité de divers créneaux chez les pays producteurs. L'intérêt des bailleurs de fonds internationaux pour l'agriculture d'exportation s'est par conséquent refroidi.

### *Deuxième réponse*

Il fut beaucoup question dans la deuxième partie de ce document des subventions versées par les gouvernements du Nord, particulièrement les États-Unis et l'Union européenne, à leurs agriculteurs. Il fut question aussi des pratiques de dumping des produits de l'agriculture, incluant des denrées de base telles que les céréales. Nous avons vu que ces pratiques ont été extrêmement néfastes aux agricultures du Sud. Elles ont, en somme, sapé les possibilités de rentabiliser l'agriculture paysanne au Sud.

Prenons deux exemples: le coton et le riz, deux productions pour lesquelles existe une concurrence directe entre des producteurs du Sud et des producteurs du Nord, en l'occurrence principalement des exploitations agricoles du sud des États-Unis. Le riz et le coton font partie des spéculations qui sont soutenues directement (subventions en fonction des volumes de production) et indirectement (irrigation) par le gouvernement fédéral et certains États de la fédération américaine: Texas, Mississippi, Arkansas, Californie, etc.

#### Encadré 17

##### **Le cas du coton africain**

*«Le planteur de coton du Burkina Faso vit dans un pays dont le revenu annuel moyen est à peine supérieur à 250 dollars. Il gagne péniblement sa vie sur de petits arpents semi-arides. Il n'y a aucune irrigation et il est trop pauvre pour se payer des engrais, un tracteur, des semences de bonne qualité. Le planteur de coton californien, quant à lui, cultive une immense exploitation de plusieurs centaines d'hectares à l'aide de toute la technologie agricole moderne: tracteurs, semences de haute qualité, engrais, herbicides, insecticides. La différence la plus frappante est dans l'irrigation, et l'eau qu'il utilise à cette fin est fortement subventionnée. Il la paie à bien meilleur prix qu'il ne le ferait sur un marché concurrentiel. Mais, malgré cette eau subventionnée, malgré tous ses autres avantages, l'agriculteur californien ne pourrait pas être concurrentiel sur un marché mondial juste; il lui faut recevoir en plus des aides directes de l'État assurant la moitié de son revenu ou davantage. Sans elles, produire du coton aux États-Unis ne serait pas rentable; avec elles (...), les États-Unis en sont le premier exportateur mondial. Vingt-cinq mille planteurs de cotons se partagent 3 à 4 milliards de dollars de subventions qui les incitent à produire encore plus. La hausse de l'offre provoque naturellement une baisse des prix mondiaux, subie par 10 millions*

*d'agriculteurs au Burkina Faso et dans d'autres pays d'Afrique.» (Stiglitz ibid. :133-134)*

Les États-Unis produisent environ 17,5 % du coton mondial et fournissent 29 % des exportations de coton dans le monde. D'après le Comité consultatif international du coton (CCIC), une association de 41 pays producteurs, consommateurs et vendeurs de coton créée en 1939, l'élimination complète des subventions américaines aurait entraîné une hausse du cours mondial de ce produit qui aurait atteint les 25 % au début des années 2000 (ibid. :411). Pour sa part, Oxfam a estimé les pertes pour l'Afrique à 300 millions de dollars par an à la fin des années 1990, huit pays de l'Afrique de l'Ouest – dont le Burkina Faso, le Mali, etc. – étant privés des deux tiers de ce revenu potentiel <sup>(56)</sup>.

À noter que le commerce d'un coton bioéquitable est en train de se structurer. Il offre de bonnes perspectives pour les paysans et des garanties de revenu pour les femmes engagées dans cette production.

Les États-Unis produisent à peine 2 % du riz mondial, mais ils écoulent chaque année sur le marché international quelques millions de tonnes de cette céréale. Environ 11 % des exportations mondiales de riz proviennent de ce pays. Quelque 8 000 fermes, dont près de la moitié dans l'État de l'Arkansas, sont spécialisées en riziculture. Les 332 fermes de plus de 400 hectares sises en Arkansas produisent à elles seules plus que tous les agriculteurs du Ghana, de Guinée, de Guinée-Bissau, du Niger et du Sénégal réunis <sup>(57)</sup>.

<sup>56</sup> K. Watkins, *Cultivating poverty: the impact of US cotton subsidies on Africa*, Oxfam, document d'information No 30, 2002.

<sup>57</sup> Cf. *Enfoncer la porte. En quoi les prochaines négociations de l'OMC menacent les agriculteurs des pays pauvres*, Oxfam, document d'information No 72, 2005. Sur la question du riz, nous avons puisé l'essentiel de nos données et analyses dans ce document.

---

En 2003, les États-Unis étaient le troisième exportateur de riz, leurs concurrents étant alors la Thaïlande (30,5 % des exportations mondiales de riz), le Vietnam (14 %), l'Inde (12,5 %) et la Chine (9 %). Comme dans le cas du coton, la part que se sont taillée les États-Unis sur le marché mondial du riz n'est pas due à la compétitivité de leurs riziculteurs. En 1999-2000, le coût réel moyen de production d'une tonne de riz brut était 2,5 fois plus élevé aux États-Unis qu'en Thaïlande ou au Vietnam.

En 2003, les coûts de production des riziculteurs américains ont été estimés à 1,8 milliard de dollars. Le riz qu'ils ont produit a été entièrement acheté par des minotiers, dont le géant Riceland Foods, qui leur ont versé en tout et pour tout 1,5 milliard de dollars. Il faut ajouter que, cette année-là, les subventions accordées directement aux riziculteurs par le gouvernement fédéral totalisaient 1,3 milliard de dollars, un montant équivalant à 72 % des coûts réels de production <sup>(58)</sup>. Cette année-là, l'éventail des subventions versées aux producteurs de riz américains leur assurait un revenu moyen de 230 dollars la tonne, un montant largement supérieur au cours mondial du riz. En fait, les aides gouvernementales les ont encouragés à produire à grande échelle même quand le cours mondial du riz déclinait, ce qui ne pouvait qu'accentuer la dépréciation du riz sur le marché international. Bref, c'est à coup de fortes subventions de l'État que la riziculture américaine a pu se tailler une place comme exportatrice mondiale de premier plan <sup>(59)</sup>. Ce sont les aides gouvernementales et elles seules qui lui ont donné la possibilité de

rivaliser avec des exportateurs aussi compétitifs que la Thaïlande et le Vietnam.

La concurrence déloyale livrée année après année par les États-Unis à la Thaïlande, au Vietnam et aux autres exportateurs de riz a nui à ces pays en limitant artificiellement leurs recettes d'exportation et, par conséquent, les revenus de leurs millions de petits riziculteurs. Mais elle a été plus largement dommageable en ce sens qu'un cours mondial du riz anormalement déprimé a carrément empêché certains pays de se lancer à fond dans la production rizicole.

En Haïti ou au Sénégal, par exemple, les conditions ne sont pas réunies pour que la riziculture paysanne produise à des coûts comparables à ceux des Thaïlandais et des Vietnamiens, parmi les seuls à pouvoir se mesurer, sans aides gouvernementales, à l'alliance formée par les riziculteurs et le gouvernement américains. Les gens ont pris l'habitude d'acheter un riz importé qui, en l'absence de tout contrôle à l'importation, envahit librement le marché national. En Haïti et au Sénégal, en effet, la demande nationale de riz est couverte à plus de 80 % par les importations. Peu « compétitifs », les riziculteurs locaux doivent écouler leur production à un prix pour eux non rémunérateur, proche du cours mondial. Ils ne retirent aucun revenu décent de leur travail agricole.

Des pays tels qu'Haïti et le Sénégal ont gaspillé une partie significative du peu de devises étrangères dont ils disposaient pour se procurer sur le marché international un riz que leurs paysans auraient très bien pu et même dû produire, quoiqu'en le vendant plus cher. Les consommateurs urbains ont bien profité d'un riz bon marché. Mais l'appauvrissement des campagnes est une catastrophe pour l'économie nationale dans son ensemble. Dans la nouvelle conjoncture mondiale de flambée des prix des produits alimentaires de base, incluant le riz, le rétablissement de la « vérité des prix » fait mal aux consommateurs. Cela peut même créer une situation politiquement explosive <sup>(60)</sup>.

---

<sup>58</sup> Les producteurs bénéficient d'avantages financiers additionnels sur lesquels il n'y a pas lieu d'insister. Au total, un gros producteur de riz peut obtenir au-delà de 500 000 \$ en aides diverses par année.

<sup>59</sup> En 2003, le gouvernement américain a lui-même acheté pour 52 millions de dollars de riz pour utilisation comme aide alimentaire. Cela représentait 11 % du total des exportations de riz du pays.

<sup>60</sup> Il sera question plus loin des « émeutes de la faim » qui ont eu lieu dans divers pays du Sud. Une plus grande équité entre producteurs ruraux et consommateurs urbains aurait épargné à ces pays de telles perturbations.

---

Nous avons dirigé les réflecteurs vers les États-Unis, mais l'Europe a aussi sa part de responsabilité. Par exemple, des programmes de subvention ont encouragé des agriculteurs italiens et espagnols à se lancer dans la riziculture, indépendamment de leur compétitivité. De nos jours, l'Union européenne exporte du riz dans le bassin méditerranéen, quoi qu'à petite échelle. À coup de subventions agricoles, l'UE a aussi réduit ses importations de riz. En faisant baisser la demande mondiale de riz et donc le prix de cette céréale sur le marché international, elle a contribué elle aussi à décourager les petits riziculteurs du Sud.

Les politiques de l'UE ont aussi un impact, par exemple, sur le cours mondial du sucre. L'UE subventionne la production de betterave à sucre sur son territoire et limite ses importations de sucre. Comme pour le riz, il serait normal que l'Europe s'approvisionne assez massivement en sucre dans les pays en développement puisqu'il est nettement plus économique d'y produire du sucre à partir de la canne à sucre. En contingentant ses importations sucrières, l'UE freine la demande mondiale du sucre de canne et contribue à maintenir le prix de cette denrée à un niveau plus faible que le voudrait une situation plus «normale». Ce sont les petits planteurs de canne à sucre dans le Sud qui en font les frais.

Sans vouloir multiplier les exemples, on pourrait citer le cas des divers surplus européens qui sont écoulés en Afrique – encore l'Afrique! – à des prix que les paysans locaux ne peuvent absolument pas concurrencer. Pensons, par exemple, aux poulets surgelés et aux oignons. Parlez-en aux producteurs maraîchers de la région des Niayes au Sénégal qui ont tout tenté pour que leur gouvernement fixe des quotas à l'importation! Ce dernier a finalement et récemment décidé d'imposer des droits de douane de 5 % à peine...

S'agissant de l'élevage, grande richesse du Sahel africain, son développement se heurte aux produits surgelés: poulets européens et agneaux néo-zélan-

dais, qui sont «dumpés» dans les ports africains de Dakar (Sénégal), d'Abidjan (Côte d'Ivoire), de Takoradi (Ghana) et de Lagos (Nigeria). Ces viandes à bon compte ont tiré à la baisse les prix des viandes locales. Grands producteurs de bœuf, de viande de mouton et de chèvre, les éleveurs du Sahel pratiquent une forme d'élevage extensif qui leur permet de produire à bien meilleur coût que les éleveurs européens, qui font un élevage intensif. Avec leurs troupeaux, les Sahéliens pratiquent la transhumance entre des pâturages naturels au nord en direction du Sahara (saison des pluies) et des pâturages de saison sèche au Sud. C'est le même scénario que pour le coton africain par rapport au coton des États-Unis. Ici aussi, les meilleurs producteurs sont victimes d'une concurrence déloyale. Par ailleurs, les éleveurs du Sahel se heurtent aux exigences sanitaires très élevées imposées par l'Union européenne à l'importation de viandes en provenance de l'étranger. La viande sahélienne ne sort pas d'Afrique.

### *Troisième réponse*

Mettre des produits agricoles sur le marché, c'est bien. Les transformer, c'est encore mieux. La croissance de la production agricole n'est qu'un aspect de ce que l'on appelle le «développement». La valorisation industrielle des produits agricoles, en d'autres termes l'essor de l'agro-industrie et la création d'emplois dans ce secteur, est une facette essentielle du développement rural. Ici encore les dés sont fortement pipés en faveur du Nord et en défaveur du Sud.



Prenons seulement l'exemple assez exemplaire du cacao, matière première du chocolat. Quatre pays africains ont presque le monopole des plantations de cacaoyers : Côte d'Ivoire, Ghana, Nigeria et Cameroun. Pour autant, ces pays n'ont jamais pu développer une industrie chocolatière exportatrice. Les petites usines chocolatières qui sont en place ne produisent que pour le marché local. Leur expansion a été freinée par les privilèges acquis à l'époque coloniale par les grands chocolatiers de ce monde et par les fortes taxes à l'importation imposées à tout chocolat africain par les gouvernements européens et nord-américains. La règle voulant que les matières premières minières prélevées au Sud par les sociétés du Nord soient transformées au Nord vaut tout autant, en effet, pour les matières premières agricoles : cacao, mais aussi café, coton, etc. La transformation du cacao en chocolat ne nécessite pas des moyens industriels très importants. Les Africains auraient pu s'y lancer par eux-mêmes.

\*\*\*\*\*

En résumé, les politiques agricoles, industrielles et commerciales des pays riches étaient et restent profondément hostiles au développement de l'agriculture paysanne au Sud. Pouvait-on s'attendre à ce que leurs politiques d'aide viennent véritablement à son secours ?

Encadré 18

### **La situation préoccupante de l'agriculture au Québec**

Nos gouvernements fédéral et provincial ont mis en place certains dispositifs de protection. Mais les problèmes soulevés plus haut ne peuvent pas ne pas affecter l'agriculture québécoise, sans parler de quelques autres difficultés. En mai 2006, date du dernier recensement agricole, on dénombrait 30 675 fermes au Québec, comparativement à 32 085 en 2001. Chaque année, entre 250 et 300 fermes québécoises ferment boutique. Leurs terres sont reprises par des exploitations de plus en plus grosses.

En janvier 2008, le Rapport de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois (CAAQ) a constaté que « l'agriculture est entrée dans une phase de doute, de remise en question et même de crise. » Certains des aspects soulevés par le Rapport Pronovost – du nom du président de la Commission – sont liés à la mondialisation des échanges internationaux de produits agricoles :

- ▀ les pressions exercées, notamment à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), pour une plus grande ouverture des marchés agricoles, ce qui risque de déstabiliser certaines productions québécoises, en particulier le lait, le poulet, le dindon et les œufs <sup>(61)</sup>, les autres productions étant de plus en plus exposées à la concurrence internationale ;
- ▀ la baisse des revenus agricoles ;
- ▀ l'endettement sans précédent des agriculteurs, en partie lié à la recherche de gains de productivité, à l'augmentation de la taille des fermes et à leur modernisation ;
- ▀ les modes d'organisation et le haut niveau de concentration du réseau de distribution alimentaire, d'où des inquiétudes quant à l'approvisionnement du marché québécois en produits agricoles québécois ;

<sup>61</sup> Nous reviendrons sur cet aspect au cours de la troisième partie de cette trousse pédagogique.

- ▮ le relèvement des normes environnementales et sanitaires, qui ont pour effet de faire grimper les coûts de production au-delà de ce que les marchés sont prêts à reconnaître <sup>(62)</sup>;
- ▮ la perte de confiance d'une certaine proportion de citoyens et de consommateurs à l'égard de la production agricole et de tout le secteur agroalimentaire, accusés d'accorder une importance trop grande aux gains économiques à court terme, au détriment de la qualité des aliments produits.
- ▮ L'agriculture québécoise est coincée entre, d'une part, des pressions commerciales internationales et, d'autre part, des pressions sociales internes au Québec dont nous reparlerons sous peu. Mais elle est aussi coincée entre, d'un côté, les grands groupes fournisseurs d'intrants agricoles (semences sélectionnées, engrais, machinerie, etc.) et les banques et, de l'autre, des distributeurs de produits alimentaires de moins en moins nombreux et de plus en plus puissants (les Loblaws et compagnie), et les transformateurs industriels. En aval, le coût des intrants augmente; en amont, on veut bien leur acheter leurs produits, mais au plus bas prix possible.

Selon le Rapport Pronovost, «l'état de crise n'est pas généralisé. L'agriculture et l'agroalimentaire du Québec ont d'importants acquis et leurs acteurs, qui ont manifesté dans le passé de remarquables capacités d'adaptation, démontrent une volonté farouche de défier les épreuves du temps présent. Mais la phase d'instabilité qu'ils traversent et les causes qui l'alimentent demeurent hautement préoccupantes» (p. 13).

## 2.9 La fin d'une époque ?

Coupables de dumping cent fois plutôt qu'une, les États-Unis ont l'outrecuidance de prêcher l'ouverture des marchés et la libre concurrence. Quand on les accuse de subventionner leurs agriculteurs, ils se défendent en arguant qu'ils ne sont pas les seuls à agir ainsi, que les Européens en font autant sinon encore plus qu'eux et en ajoutant que ce sont ces derniers qui ont lancé le bal. Ce en quoi ils n'ont pas vraiment tort. Mais, pendant que les deux superpuissances agricoles et industrielles se disputent, c'est du côté des autres pays, à commencer par les petits pays du Sud, que les pots cassés et les mauvaises nouvelles s'accumulent.

Les pressions politiques et économiques exercées par les États-Unis et l'Union européenne (UE) sur les gouvernements du Sud afin que ces derniers ouvrent toutes grandes leurs frontières aux exportations agricoles américaines ou européennes, y compris en cas de dumping, font fi de ce pilier du droit international qu'est la souveraineté des nations. Le fait que les négociations internationales sur le commerce des produits agricoles, actuellement dans l'impasse, se déroulent à Genève sous le chapiteau de la très officielle Organisation mondiale du commerce (OMC) ne change rien à cette vérité première.

***Mais, pendant que les deux superpuissances agricoles et industrielles se disputent, c'est du côté des autres pays, à commencer par les petits pays du Sud, que les pots cassés et les mauvaises nouvelles s'accumulent.***

<sup>62</sup> La protection des cours d'eau au moyen de bandes riveraines non cultivées est l'une des nouvelles normes environnementales. Les agriculteurs en comprennent le bien-fondé, mais ils se demandent qui va assumer le coût d'une telle mesure. Comment préserver leur compétitivité par rapport à des concurrents qui ne sont pas soumis aux mêmes exigences, environnementales et autres ?

---

Mais les choses ont commencé à bouger.

En premier lieu, comme nous l'a révélé à l'encadré 10, les pays du Sud ont relevé la tête. En second lieu, les mentalités évoluent aux États-Unis.

Président du pays de 1977 à 1981, Jimmy Carter a récemment déploré que les subventions aux agriculteurs profitent essentiellement aux grandes exploitations agricoles et que leur finalité initiale : venir en aide aux petits et moyens producteurs agricoles en difficulté, a été perdue de vue à cause des manœuvres de certains groupes de pression <sup>(63)</sup>.

Auparavant grand défenseur de telles largesses, le président Bush a proposé en 2008 de plafonner ces subventions afin d'éviter qu'un même individu ne bénéficie de quelques millions de dollars de subsides agricoles. Ses adversaires démocrates se disaient d'accord sur le principe, mais pas sur le plafond, jugé trop bas, suggéré par le président Bush. De plus, selon une analyse récente de l'*Institute for Agriculture and Trade Policy* (IATP, Minneapolis), « les agriculteurs américains sont de moins en moins intéressés aux marchés à l'exportation.

Les promesses faites ces deux dernières décennies sur le potentiel des exportations ne se sont pas réalisées. Les exportations américaines sont restées à peu près stables » depuis le milieu des années 1980 <sup>(64)</sup>. En troisième lieu, du côté européen, la classe politique procède actuellement à un « examen de santé » de la politique agricole commune (PAC). Il pourrait en résulter une baisse significative des subventions aux producteurs agricoles français et autres.

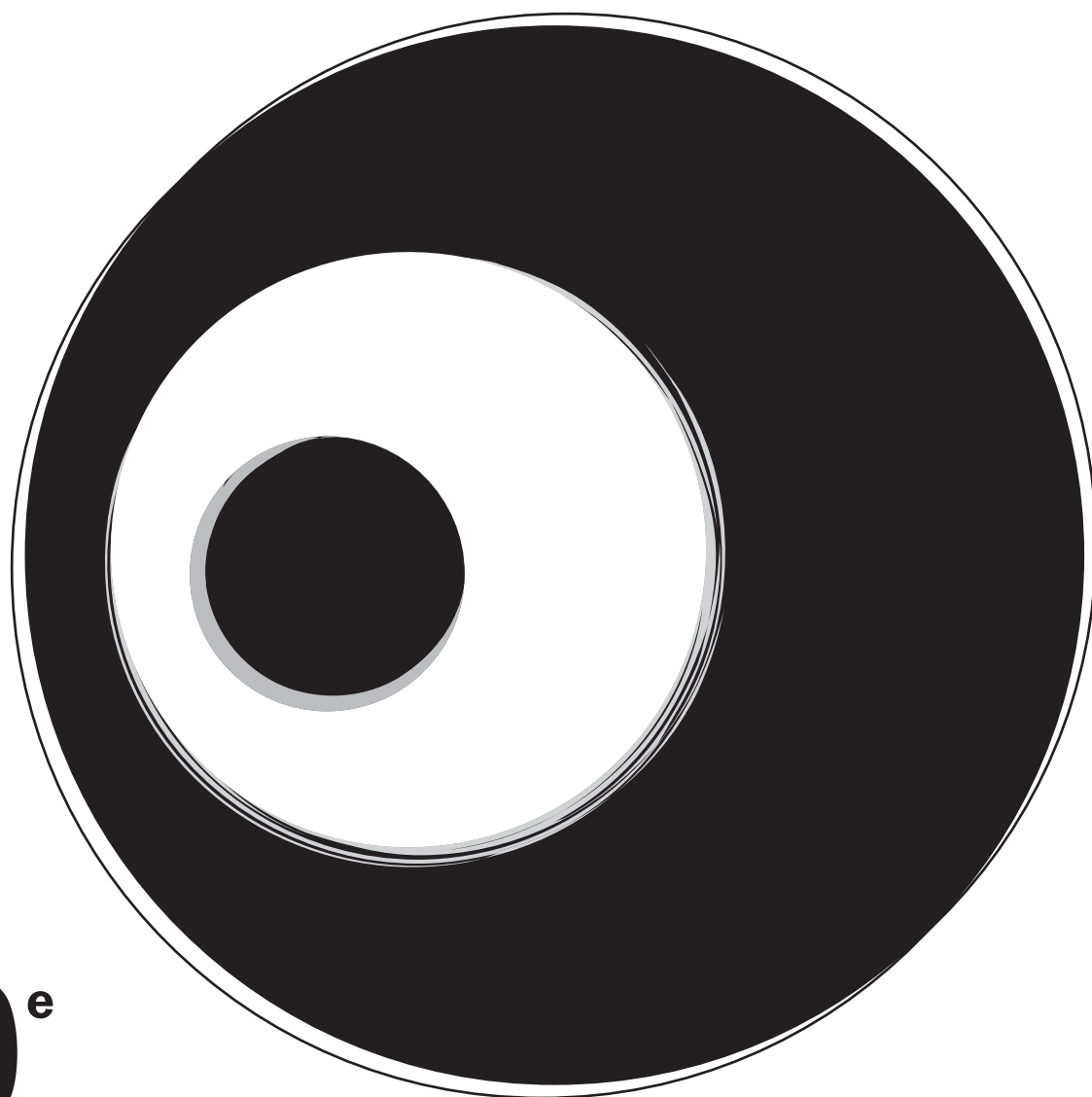
Enfin, comme nous verrons plus loin, force est de constater que nous sommes entrés dans une nouvelle conjoncture agricole et alimentaire mondiale. Les pratiques de dumping céréalier ont beaucoup moins de sens dans un contexte où les prix agricoles connaissent de fortes augmentations. Tel sera l'objet de la quatrième et dernière partie de ce document.

Avant d'en arriver là, il est nécessaire de se pencher sur une vision de l'agriculture et de l'alimentation née en réaction à la vision libre échangiste, autrement dit au néolibéralisme.

---

<sup>63</sup> J. Carter, *Our Endangered Values. America's Moral Crisis*, New York, Simon & Schuster, 2005, p. 196.

<sup>64</sup> IATP, « A fair Farm Bill for the World », March 2007. Traduction française, « Une Farm Bill plus juste pour le monde », mai 2007.



**3<sup>e</sup>**

**PARTIE** Une autre vision de l'agriculture  
et de l'alimentation dans le monde



---

**A**u Québec, nous ne saurions nous priver, pour ne donner que ces exemples, des épices tropicales, des bananes, des arachides, du café et du chocolat que nous consommons. Le commerce international des produits agricoles de base constitue par ailleurs un élément important de réponse aux déséquilibres alimentaires dus à des sécheresses, ouragans, etc. qui, presque chaque année, surviennent ici ou là sur la planète. Il ne faut donc pas croire que le commerce international des produits nourriciers est un mal.

Nous allons maintenant voir que les adeptes du libre échange des produits vivriers sont confrontés à une autre vision qui gagne du terrain dans le Sud comme au Nord depuis une douzaine d'années: **la souveraineté alimentaire**. Selon cette vision, il est imprudent de se mettre dans une situation de dépendance alimentaire par rapport à d'autres pays, surtout s'agissant des denrées de base. Cela n'a tout simplement pas de sens pour les nombreux pays à la fois peu industrialisés et mal lotis en matières premières en demande: pétrole, minerais, etc., autrement dit pour les pays du Sud qui n'ont pas grand-chose à offrir comme valeurs d'échange aux fournisseurs de produits alimentaires. Plusieurs pays se retrouvent actuellement dans cette situation inconfortable et imprudente. Aux yeux des artisans de la souveraineté alimentaire, il revient à chaque pays de prendre toutes les mesures appropriées pour assurer, autant que possible par ses propres moyens, une alimentation satisfaisante à l'ensemble de sa population en encourageant sa classe paysanne à développer le plus et le mieux possible le potentiel agricole national.

### 3.1 Le mouvement international pour la souveraineté alimentaire

Au moment même où le Sommet mondial de l'alimentation tenu à Rome en 1996 sous les auspices de la FAO déposait une *Déclaration sur la sécurité alimentaire mondiale*<sup>65</sup>, des centaines de délégués représentant des organisations civiles de toutes les parties du monde endossaient à Rome une *Déclaration pour la souveraineté alimentaire*. Cette initiative du mouvement international agricole Via Campesina a porté fruit: entre autres, la *Déclaration de la Plate-forme Souveraineté alimentaire* (Bruxelles 1998), la *Déclaration de Bangalore* (Inde 2000) et la *Déclaration sur la souveraineté alimentaire des peuples* (Rome 2001). La souveraineté alimentaire fut le thème rassembleur du forum des ONG qui s'est tenu parallèlement au sommet mondial de l'alimentation de la FAO en 2002. La *Déclaration de Nyéléni* sur la souveraineté alimentaire (Mali, février 2007) a été un autre moment important. Encore plus près de nous, le Rendez-vous québécois pour la souveraineté alimentaire tenu à Montréal en septembre 2007 a formulé la déclaration *D'abord nourrir notre monde*.

Ces rencontres ont mobilisé des milliers d'organisations de la société civile du Sud et du Nord, désormais mondialisée. Cette dernière a mesuré l'ampleur des effets néfastes du libre échange des produits nourriciers dans les campagnes de bien des pays importateurs. D'où son rejet catégorique de la notion néolibérale de «sécurité alimentaire mondiale». D'où aussi les pressions de plus en plus insistantes qu'elle a exercées sur les gouvernements du Sud pour qu'ils tiennent tête aux États-Unis et à l'Union européenne lors des négociations multilatérales sur le commerce des produits agricoles. La première victoire du mouvement pour la souveraineté alimentaire a été obtenue dès la Conférence ministérielle de l'OMC tenue à Seattle en 1999.

---

<sup>65</sup> Revoir l'encadré 7.

### La notion de sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire, c'est le fait d'être assuré de pouvoir manger à sa faim. Pour cela, il faut que des aliments soient disponibles et il faut avoir la possibilité, autrement dit les moyens, de se les procurer, si on ne les produit pas soi-même. Cela vaut pour un ménage, mais aussi pour des collectivités et des peuples. Un pays jouit d'une sécurité alimentaire quand des aliments sont disponibles en quantité et en diversité sur son territoire et quand sa population dispose de revenus suffisants pour s'alimenter, compte tenu de ses autres besoins : logement, habillement...

Selon les partisans du libre-échange, un pays doit miser davantage sur le marché alimentaire mondial pour assurer sa sécurité alimentaire. La théorie sous-jacente est la suivante : les pays dotés par la nature d'avantages comparatifs sur le plan agricole devraient pouvoir les mettre en valeur et avoir la possibilité de nourrir le plus de monde possible. Le problème est que certains pays ont presque tous les « avantages comparatifs », alors que d'autres n'en ont aucun ou presque !

Au contraire, selon les partisans de la souveraineté alimentaire, un pays doit avant tout compter sur ses propres forces, à plus forte raison si son économie, non diversifiée (peu d'industries, etc.), reste largement basée sur l'agriculture, ce qui est le cas notamment de beaucoup de pays africains. Les « souverainistes alimentaires » considèrent par conséquent qu'un pays doit viser une certaine autosuffisance alimentaire en ce qui concerne les denrées alimentaires de base. La notion d'autosuffisance alimentaire est insupportable aux oreilles des libres échangistes. Pour eux, elle appartient à l'histoire ancienne. Ils rêvent d'un monde parfaitement « interdépendant ». Il faut parfois se méfier des adjectifs qui sonnent bien.

La première option paraît défendable – sans l'être – dans une conjoncture où les prix des aliments de base : céréales et légumineuses, sont en baisse, ce qui a été le cas ces dernières décennies. Mais cela n'est plus vrai depuis quelques années, comme nous le verrons plus loin.

Lancé en 1992 en Amérique centrale, *Vía Campesina*<sup>(66)</sup> est un mouvement international formé d'organisations paysannes, de travailleurs agricoles, de femmes et de communautés indigènes d'Asie, d'Afrique, des Amériques et d'Europe. Mouvement autonome, pluraliste et sans attache politique ou économique, *Vía Campesina* est constitué sur des bases régionales : Europe, Asie du Nord-est et du Sud-est, Asie du Sud, Amérique du Nord, Caraïbes, Amérique centrale, Amérique du Sud et Afrique. La coordination se fait à partir de Djakarta en Indonésie.

### Encadré 20

#### La lutte exemplaire du MST au Brésil

L'une des organisations à l'origine de la création de *Vía Campesina* est le *Movimento dos Trabalhadores Rurais Sem Terra*, en raccourci Mouvement des sans-terre (MST), qui fut fondé au Brésil en 1984 pour défendre les droits de millions de travailleurs et petits exploitants agricoles. Deux des stratégies

<sup>66</sup> *La Via Campesina* est une appellation espagnole qui signifie « La voie paysanne ». *Vía Campesina* est aussi devenue la « voix » des paysans.

pratiquées avec un certain succès par le MST sont l'organisation de marches populaires dans les grands centres urbains du pays et l'occupation physique des terres, non mises en valeur, appartenant à de grands propriétaires fonciers. La première des revendications du MST est la réforme agraire <sup>(67)</sup>.

Le *National Farmers Union* (Saskatoon, Saskatchewan) et l'Union paysanne (St-Hyacinthe, Québec) sont parmi les membres canadiens de Via Campesina. En France, la Confédération paysanne, le deuxième syndicat agricole du pays, fait partie de Via Campesina.

Avec six autres partenaires: ATTAC France, les Amis de la Terre, le Centre de recherche et d'informations pour le développement (CRID), le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD), le Comité français pour la solidarité internationale (CFSI), la fédération Artisans du monde et Peuples solidaires, la Confédération paysanne (CP) a lancé en avril 2008 une vaste campagne de mobilisation pour défendre «une agriculture durable et solidaire, au Nord comme au Sud». José Bové, le célèbre militant français de la lutte contre les OGM et pour une désindustrialisation de l'agriculture, est membre fondateur de la CP et d'ATTAC.

On trouve également aux États-Unis des organisations qui mènent un combat pour la souveraineté alimentaire. Ainsi, *ActionAid International USA*, la *Federation of Southern Cooperatives/Land Assistance Fund*, *Friends of the Earth - USA*, *l'Institute for Agriculture and Trade Policy* et la *National Family Farm Coalition* se sont engagés ensemble dans une campagne publique de sensibilisation connue sous le nom de *Building Sustainable Futures for Farmers Globally* (« Assurer l'avenir des fermiers partout dans le monde »).

#### Encadré 21

##### **Les femmes dans le mouvement pour la souveraineté alimentaire**

Les femmes sont très actives dans la campagne menée à l'échelle mondiale par le réseau Via Campesina. Ainsi, des femmes venues de 40 pays et réunies à Nyéléni au Mali en 2007 ont émis leur propre déclaration sur la souveraineté alimentaire. Elles s'y présentent comme les principaux producteurs agricoles dans les pays les plus défavorisés et comme les gardiens de la biodiversité et des semences, mais aussi comme les premières à souffrir de la guerre livrée par les puissances de l'argent à l'agriculture paysanne.

Dans l'État de São Paulo au Brésil, pas moins de 900 femmes associées à Via Campesina ont occupé en mars 2007 une usine de raffinage de sucre qui venait de passer aux mains du géant américain Cargill. Elles ont dénoncé la pollution de l'environnement causée par la monoculture de la canne à sucre, les conditions inhumaines imposées aux ouvriers agricoles et la concentration des terres aux mains d'une poignée de grands propriétaires terriens.

Via Campesina et ses alliés ont fait de la souveraineté alimentaire un enjeu politique. La souveraineté alimentaire telle que nous la décrivons ci-dessous est définie, documentée et impulsée par

<sup>67</sup> Cf. J. Ziegler, *ibid.*, p. 333-348. Plusieurs militants du MST ont été assassinés.

les paysans eux-mêmes. Des politiques y sont associées afin de proposer des pistes concrètes de solutions aux problèmes du système agroalimentaire actuel. De plus en plus déterminées et nombreuses sont les associations nationales et internationales qui militent activement pour cette cause dans le monde.

### 3.2 Les huit piliers de la souveraineté alimentaire

La notion de souveraineté alimentaire repose sur une analyse politique qui vient questionner tous les rapports de pouvoir, y compris ceux mettant les femmes en situation de subordination, qui interfèrent avec la réalisation d'un droit fondamental, le droit à la nourriture.<sup>(68)</sup>

Reprenons la définition de la souveraineté alimentaire adoptée par les délégués réunis en février 2007 dans une zone rurale du Mali à l'initiative de Via Campesina et de plusieurs regroupements africains ou internationaux, notamment la Marche mondiale des femmes dont le secrétariat général est à São Paulo<sup>(69)</sup> :

*La souveraineté alimentaire est le droit des peuples à une alimentation saine, dans le respect des cultures, produites à l'aide de méthodes durables et respectueuses de l'environnement, ainsi que leur droit à définir leurs propres systèmes alimentaires et agricoles.*

- Déclaration de Nyéléni sur la souveraineté alimentaire

Les 500 participants venus de 80 pays réunis à Nyéléni ont fixé les éléments clés de la souveraineté alimentaire :

- ▶ Produire de la nourriture en refusant de traiter les aliments comme une marchandise semblable à toute autre ;
- ▶ Mettre les producteurs de nourriture au premier plan en reconnaissant le rôle indispensable qu'ils jouent dans l'alimentation et les protéger de ce qui peut représenter une menace pour eux, leurs moyens d'existence et leurs droits (par exemple

en imposant des taxes sur des importations agricoles et alimentaires à prix réduit : dumping, etc.) ;

- ▶ Rapprocher la production agricole des consommateurs en s'opposant à toute mainmise à distance sur l'agriculture et la nourriture par des intérêts commerciaux, industriels ou financiers (y compris les spéculateurs) ;
- ▶ Renforcer le contrôle local sur les terres et les pâturages (réforme agraire), sur l'eau, sur les semences et le cheptel, mais aussi sur les bancs de poissons, en s'opposant à toute dépossession et appropriation purement commerciale des ressources naturelles ;
- ▶ Développer les connaissances et compétences liées à la perpétuation des systèmes de production et de collecte agricoles et refuser toute forme de manipulation génétique ;
- ▶ Travailler avec la nature en privilégiant des méthodes de production respectueuses des écosystèmes et propices à renforcer la résilience des plantes et des animaux ainsi que leurs capacités d'adaptation au changement climatique, donc rejeter toute approche énergivore nuisible à l'environnement et susceptible de contribuer à l'effet de serre.

Les partisans de la souveraineté alimentaire font des pressions sur les gouvernements pour que ceux-ci : établissent des politiques qui favorisent la production agricole pour le marché local plutôt que pour les marchés étrangers ; soutiennent l'agriculture biologique ; accordent aux paysans et aux sans-terre des droits d'accès à la terre, à l'eau, aux semences et au Crédit Agricole ; interdisent les organismes génétiquement modifiés

<sup>68</sup> Alexandra Spielfoch - *A Row to Hoe: Gender Impact of Trade Liberalization on our Food System, Agricultural Markets and Women's Human Rights*. - Trade and Global Governance program at the Institute for Agriculture and Trade Policy (IATP), Geneva: Switzerland, 2007, p. 12.

<sup>69</sup> Jusqu'en 2006, le secrétariat de la MMF était à Montréal, là où le mouvement a été fondé.

(OGM) dans l'agriculture et l'alimentation; reconnaissent pleinement la contribution et les droits des paysannes et des agricultrices; et enfin qu'ils protègent les marchés nationaux contre le dumping de produits agricoles et agroalimentaires pratiqué par les grandes puissances agricoles de ce monde.

Deux autres aspects importants de la souveraineté alimentaire sont :

- ▶ Le droit des consommateurs à décider de ce qu'ils veulent dans leurs assiettes par opposition à la fixation unilatérale des choix alimentaires par l'industrie agroalimentaire ;
- ▶ L'association de la population et de la société civile à l'élaboration des politiques agricoles nationales par les gouvernements.

\*\*\*\*\*

La promotion de la souveraineté alimentaire est loin d'être un combat d'arrière-garde, autrement dit un « refus du progrès », contrairement à ce que pensent les partisans du libre échange. La Banque mondiale ne reconnaît-elle pas elle-même que les petits fermiers restent « souvent » les producteurs « les plus efficaces, en particulier lorsqu'ils bénéficient d'un appui de l'organisation à laquelle ils appartiennent » <sup>(70)</sup> ?

De manière générale, s'agissant des rendements à l'hectare, l'agriculture paysanne se défend avantageusement quand on la compare à l'agriculture mécanisée, qui, quant à elle, a parfois besoin de centaines, voire de milliers d'hectares pour mériter son qualificatif de « productiviste ». L'agriculture paysanne s'oppose à la production agricole à grande

échelle comme la polyculture (variété de produits agricoles) à la monoculture, celle-ci étant dévoreuse non seulement d'énergie (carburants), mais aussi d'engrais chimiques et de pesticides. Pour sa part, l'agriculture paysanne tire parti des complémentarités ou synergies entre les diverses plantes qu'elle cultive. C'est l'une de ses forces. Le travail des paysans sait rendre la terre très productive, tout en préservant sa fertilité pour les générations futures. Aussi, l'agriculture paysanne correspond beaucoup mieux que l'agriculture industrielle à l'idéal actuellement recherché d'une agriculture durable. À ce titre, elle mérite grandement sa place dans le futur.

### 3.3 La régulation de l'offre des produits nourriciers

Dans la plupart des pays, l'offre des produits agricoles s'ajuste à la demande en réagissant au signal des variations de prix. Quand le prix d'un produit grimpe, c'est que la demande pour ce produit, disons le seigle, augmente. Des producteurs vont accroître leurs superficies plantées en seigle et d'autres vont s'intéresser à cette culture. Au bout de deux, trois ou quatre ans, l'offre de seigle finira par dépasser la demande. Les prix chuteront et des exploitations délaisseront le seigle. Cette dynamique d'ajustement après coup comporte une part de gaspillage de ressources chez les producteurs. Il y a des gagnants, ceux qui réagissent vite, et des perdants, ceux qui, réagissant avec plus ou moins de retard, essuient des pertes. Ainsi le veut l'économie de marché.

Du côté des consommateurs, la surabondance d'un produit est avantageuse en raison de la chute des prix, alors que la rareté les pénalise. L'équilibre entre l'offre et la demande garantit à la fois une rémunération correcte des producteurs et des disponibilités suffisantes et pas trop coûteuses pour les consommateurs. Cet équilibre est toujours précaire dans une économie de libre marché.

Une autre façon d'équilibrer les choses consiste à prévoir exactement la demande, par exemple, de seigle à laquelle les producteurs auront à répondre

<sup>70</sup> Banque mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde 2008. L'agriculture au service du développement* (version abrégée), p. 9.

dans trois ans et à structurer l'offre de manière à ce que soient livrées sur le marché, au moment venu, les quantités correspondant aux prévisions. Cela nécessite que des exploitants soient enregistrés comme producteurs de seigle et qu'une part précise de la demande prévue soit assignée à chacun par une autorité compétente. Le prix auquel chaque tonne de seigle sera commercialisée n'est pas dans ce cas-ci fixé par le marché, comme dans l'autre système. Il est établi par l'agence de régulation qui établit le prix en tenant compte des coûts moyens de production et d'une prime correspondant à une rémunération suffisante, mais non excessive, de l'effort. Si la tonne de seigle devait être vendue au prix coûtant, personne ne s'investirait dans la production de cette céréale. Un tel mécanisme peut être mis en place pour toute denrée qu'une agriculture nationale peut produire en quantité suffisante et dont la demande est passablement prévisible, donc assez stable dans le temps.

Le modèle qui vient d'être présenté schématiquement revient à ce qu'on appelle la régulation de l'offre <sup>(71)</sup>. Il consiste pour l'essentiel en une combinaison de contrôles sur la production, les prix et les importations. Il est souvent présenté comme l'un des mécanismes favorisant la souveraineté alimentaire.

Cette approche de l'agriculture a été pensée au Royaume-Uni au début du XX<sup>e</sup> siècle. On a aussi tenté de l'institutionnaliser aux États-Unis durant les années 1920. C'est au Canada que la tentative fut durablement couronnée de succès. Durant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, le marché canadien connaissait régulièrement une surabondance de produits agricoles. Les prix payés aux producteurs chutaient. Les gouvernements fédéral et provinciaux ont racheté les surplus pour soutenir les prix. Dans les années 1950 et 1960, les producteurs agricoles ont réclamé des solutions plus durables. Les gouvernements ont finalement confié la régulation de l'offre et des prix aux associations de producteurs concernées, le fédéral se chargeant du contrôle des importations. Le système a été mis en place à la fin des années 1960 et au début des années 1970 pour quelques produits sensibles destinés uniquement au marché intérieur canadien.

## Encadré 22

### **Un exemple probant : la gestion de l'offre du Canada**

Depuis les années 1970, la production et la mise en marché du lait, du poulet, du dindon, des œufs d'incubation et des œufs de consommation sont contrôlés. Les principales zones de production sont au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique. En 2003, la gestion de l'offre pour les cinq produits concernés impliquait au Québec près de 9 000 fermes (presque le tiers des fermes) et 62 500 emplois directs et indirects. Elle représentait 2,2 milliards de dollars de recettes à la ferme. Selon les dernières statistiques, les producteurs sous gestion de l'offre touchent plus de 2,4 milliards de dollars de recettes à la ferme, soit 41 % des revenus agricoles totaux au Québec.

Chaque année, un office de commercialisation évalue avec précision les besoins du marché canadien et attribue à chaque producteur enregistré un quota, autrement dit sa petite part du marché canadien. Cette façon de faire élimine toute possibilité de surplus et toute compétition malsaine entre les producteurs, tout en leur assurant des revenus suffisants et prévisibles.

La gestion de l'offre assure aux consommateurs un panier de produits de qualité à un prix raisonnable : « Selon une enquête des Producteurs laitiers du Canada effectuée à 19 reprises entre mai 1997 et mai 2006 à Longueuil, au Québec, et à Burlington, dans le Vermont, le panier de produits laitiers est de 14,4 % moins cher au Québec qu'aux États-Unis. »

<sup>71</sup> On utilise aussi les expressions de « planification » ou de « gestion de l'offre ».

La gestion de l'offre assure aux producteurs agricoles une part raisonnable des revenus que se partage l'ensemble des opérateurs économiques d'une filière agricole donnée : transporteurs, industriels (ceux qui transforment les produits agricoles), grossistes et détaillants : «Le prix d'une douzaine d'oeufs (catégorie A gros) est d'environ 2,50\$ dans les marchés d'alimentation. De ce prix, le producteur reçoit 1,44\$ la douzaine, ce qui représente environ 58 % du prix de détail. Les producteurs de lait canadiens obtiennent une part d'environ 50 % du prix payé par les consommateurs pour un panier de produits laitiers, contrairement à 20 % pour les producteurs américains.» Normalement, que ce soit en agriculture ou ailleurs, les producteurs primaires sont les plus chichement rémunérés pour leur travail.

La gestion de l'offre favorise une agriculture à dimension humaine répartie sur l'ensemble du territoire et elle favorise le maintien en activité de fermes à taille humaine : «La ferme laitière moyenne au Québec compte 55 vaches alors que la ferme californienne en a plus de 650. Dans le secteur des œufs de consommation, la ferme moyenne québécoise compte environ 35 000 poules pondeuses alors qu'aux États-Unis, on dénombre des fermes de huit millions de pondeuses.» La gestion de l'offre constitue un frein à la concentration de la production agricole, à l'industrialisation de l'agriculture et à une mainmise des multinationales sur l'agriculture canadienne.

Enfin, ce qui n'est pas négligeable, la gestion de l'offre élimine toute possibilité de surplus importants et de dumping d'aliments sur les marchés des pays en développement. <sup>(72)</sup>

Le système de la gestion de l'offre n'est pas parfait. Les consommateurs et transformateurs ne sont pas présents dans les organes chargés de la gestion de l'offre. Un producteur âgé souhaitant prendre sa retraite doit trouver un acheteur non seulement pour ses installations, mais aussi pour le quota de production attribué à sa ferme. Cela représente un très gros investissement initial. Les jeunes candidats ne se bousculent pas aux portes et la relève agricole est parfois problématique.

La gestion de l'offre est condamnée par nos voisins des États-Unis, qui ont tenté d'obtenir sa liquidation dans le cadre de l'Accord de libre-échange du nord de l'Amérique (ALENA, 1989). Ce système imposerait des contraintes indues à la liberté d'affaires (free-trade) des gros producteurs agricoles d'outre frontière. Le Canada est accusé d'incohérence dans ses politiques de commercialisation des produits agricoles : libre-échangiste pour le blé, le porc, etc. ; protectionniste pour ce qui est des cinq productions sous régulation de l'offre.

Le Canada a jusqu'ici défendu énergiquement la gestion de l'offre dans le cadre des négociations multilatérales sur le commerce des produits agricoles. Les associations de producteurs les plus concernées ont pris soin de se regrouper pour soutenir le fédéral dans une bataille non encore gagnée. C'est ainsi que s'est constituée en juillet 2003 la Coalition pour un modèle agricole équitable, la Gestion de l'Offre, connue sous l'acronyme GO5 <sup>(73)</sup>. Le GO5 a été lancé à Montréal à l'initiative de l'UPA et des quatre associations de producteurs plus directement concernées. Depuis sa mise en place, la Coalition GO5 a rallié près de 30 000 personnes et de nombreuses organisations qui croient en une agriculture forte et en un secteur alimentaire prospère au Québec. Elle regroupe des producteurs et productrices agricoles, des partenaires de l'agroalimentaire, des entreprises, des institutions financières, des regroupements de consommateurs, des syndicats, des municipalités, des élus provinciaux et fédéraux, etc.

En 2004, les associations correspondantes de producteurs agricoles de l'Ontario ont constitué un front commun connu sous le nom de *Farmgate5* ;

<sup>72</sup> Les citations de cet encadré sont tirées de la page Web <http://www.go5quebec.ca/fr/gestion.php>

<sup>73</sup> GO5:gestion offre 5, ce dernier chiffre faisant référence aux cinq productions concernées.

---

en 2005, la Colombie-Britannique a suivi avec la création du *British Columbia Supply Management 5* ou BCSM5. Au niveau canadien s'est plus récemment formé le regroupement Fermes et aliments formé des instances suivantes : Les Producteurs laitiers du Canada (PLC); l'Office canadien de commercialisation des œufs (OCCO); les Producteurs de poulet du Canada (PPC); l'Office canadien de commercialisation du dindon; les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada; le GO5, *Farmgate5* et le BCMS5.

### 3.4 Santé, alimentation et environnement

Nous avons relevé au chapitre 2.9 que l'agriculture québécoise est coincée notamment entre des pressions commerciales internationales et des pressions sociales internes. Ces dernières portent sur la santé humaine et la qualité de vie, plus précisément sur la préservation d'un environnement sain. Elles s'expriment non seulement au Québec, mais dans tous les pays industrialisés.

Plus que jamais, le commerce sans frontières expose les consommateurs à de nouveaux risques. Dans le cas des produits alimentaires, les risques sont particulièrement sérieux.

L'agriculture industrialisée que nous connaissons utilise énormément de produits chimiques de toutes sortes, par exemple sous forme d'engrais, d'herbicides, de pesticides ou de fongicides. Elle recourt communément aussi à des hormones de croissance et à des antibiotiques pour accélérer la production de viande et d'autres produits d'élevage. Tous ces produits se retrouvent, ne serait-ce qu'à l'état de traces, dans notre alimentation, voire dans l'eau que nous consommons tous les jours à même nos robinets de cuisine. L'air que nous respirons dans nos villes est lui-même plus ou moins pollué par des gaz et des particules diverses rejetés par nos véhicules routiers et nos installations industrielles. Comment se pourrait-il que tout cela n'ait en rien affecté notre santé et nos systèmes immunitaires? On a remarqué, par exemple, une prolifération des allergies alimentaires et autres chez les jeunes générations.

Le Rapport de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois (CAAQ) souligne « la perte de confiance d'une certaine proportion de citoyens et de consommateurs à l'égard de la production agricole et de tout le secteur agroalimentaire. » Les gens, en effet, se sont posé beaucoup de questions ces dernières années à la suite de l'épidémie d'encéphalopathie spongiforme bovine (la « vache folle »), causée par l'ajout de « farines animales » dans l'alimentation des bovins. On se demande aujourd'hui si la consommation d'animaux clonés est une bonne ou une mauvaise chose pour la santé. Dans leur quête incessante et obsessionnelle de rentabilité, l'agriculture productiviste et l'industrie qui l'alimente en intrants divers oublient le principe de précaution. En d'autres termes, on présume que les innovations technologiques sont pour ainsi dire neutres du point de la santé humaine, et ce, jusqu'à **preuve du contraire**. Ne voulant surtout pas décourager les firmes innovatrices – car, n'est-ce pas, l'innovation, c'est le progrès –, nos gouvernements n'exercent pas toujours des contrôles adéquats.

Cette attitude peu responsable se manifeste au Canada, mais aussi, bien sûr, aux États-Unis et dans bien d'autres pays où s'approvisionnent nos supermarchés et autres épiceries. Tout cela vient ajouter une dimension nouvelle à une notion dont nous avons parlé plus haut, la sécurité alimentaire : la possibilité et donc la crainte que les aliments que nous achetons soient quelque peu nocifs, donc malsains.




---

Devant cette situation, des organisations de la société civile soucieuses des intérêts vitaux des consommateurs ont formulé de nouvelles exigences pour garantir que notre alimentation soit parfaitement saine :

- ▮ un étiquetage des produits plus pointilleux ;
- ▮ des certificats authentiques de qualité biologique, le cas échéant, pour les fruits, légumes, produits d'élevage, etc.
- ▮ des preuves de traçabilité attestant de la provenance exacte des produits qui entrent dans notre alimentation.

Dans l'intérêt général de la population, ces organisations demandent aux gouvernements d'encadrer encore plus strictement le secteur de la production, de la transformation et de l'importation des produits alimentaires. Il faut leur en savoir gré et leur accorder notre appui.



Une autre exigence de notre temps se rapporte à la lutte contre le réchauffement climatique. Toute l'industrie du transport contribue de manière très importante à la pollution atmosphérique. Plus les aliments que nous consommons viennent de loin, plus leur transport ajoute à l'effet de serre. En ce sens, il convient autant que possible de consommer des aliments produits dans les zones agricoles entourant nos centres urbains. Et comment être tout à fait sûr de la qualité de produits nourriciers qui proviennent des quatre coins de la planète? Voilà une autre raison qui explique la popularité grandissante de l'« agriculture de proximité ».

### 3.5 Initiatives de la société civile du Québec

Plusieurs organisations d'ici sont engagées dans des actions dans le Sud qui s'inscrivent clairement dans une perspective de souveraineté alimentaire.

Des ONG québécoises membres de l'AQOCI telles que Développement et Paix ou SUCO par exemple appuient les actions de divers membres de Via Campesina en Afrique et ailleurs.

Par exemple, **Développement et Paix** appuie depuis plus de 10 ans le Réseau africain pour le développement (RADI) basé au Sénégal. Le RADI mène entre autres des activités de formation pour aider les associations de base et les petits producteurs à augmenter l'efficacité de leurs activités économiques. Il fait également la promotion d'une agriculture diversifiée et respectueuse des équilibres écologiques.

Le RADI mène actuellement avec d'autres organisations de l'Afrique de l'Ouest une campagne visant à faire la promotion du commerce équitable et de la souveraineté alimentaire. Cette campagne vise à rendre le riz local plus accessible. Le riz constitue la base alimentaire de 3 milliards de personnes à travers le monde. La production rizicole est une activité importante pour les populations de certaines zones de l'Afrique de l'Ouest, où le riz assure la sécurité alimentaire de presque 20 millions de producteurs. On demande de réformer les règles du commerce international et d'élaborer des politiques agricoles souveraines basées sur la décentralisation participative.

**SUCO** a développé un programme de formation/accompagnement auprès de populations rurales, notamment en Amérique centrale et les Caraïbes, grâce à la production du Manuel *Machete Verde*. Son adaptation pour Haïti, le *Djakout Peyizan* est un outil pédagogique pour la sensibilisation environnementale et la vulgarisation agricole en Haïti. L'amélioration des conditions de vie des familles paysannes, confrontées à une problématique agroenvironnementale de plus en plus complexe et à des défis importants comme

ceux de se nourrir, de pouvoir vivre de la terre et d'œuvrer pour l'égalité entre les sexes, demeure une finalité pour SUCO et ses partenaires. Un outil de formation tel que *Djakout Peyizan* contribue donc au renforcement des capacités de production et de diversification alimentaire et à l'amélioration des revenus, dans une perspective de protection environnementale.

Des ONG québécoises membres de l'AQOCI soutiennent des associations d'agriculteurs qui veulent se faire entendre dans les négociations internationales sur le commerce des produits agricoles. Ainsi, depuis 15 ans, **UPA Développement international** travaille avec des organisations paysannes de pays en développement d'Amérique centrale et particulièrement d'Afrique de l'Ouest.

Essentiellement, ce travail a permis de créer un pont Sud-Nord reliant des organisations agricoles préoccupées de développement durable dans une perspective de souveraineté alimentaire. Le pont s'est concrétisé par des actions de renforcement des capacités, d'intervention et de vulgarisation, de mobilisation du milieu paysan ainsi que des échanges de toutes sortes. Au cours de ces nombreux échanges, un mouvement international rassembleur a été créé, avec à sa base, les six droits d'une agriculture équitable. Le Mouvement pour une agriculture équitable (MAÉ-MAÉ) a donc été lancé en mars 2004 au Bénin. MAÉ-MAÉ représente la volonté des peuples à construire la souveraineté alimentaire, la pierre angulaire de la survie des nations.

**Le riz constitue la base alimentaire de 3 milliards de personnes à travers le monde.**

#### Encadré 23

### Le Mouvement pour une agriculture équitable (MAÉ-MAÉ)



Le MAÉ-MAÉ, un acronyme dérivé de « donner » en wolof, une langue parlée au Sénégal, a été créé à Cotonou, au Bénin, lors d'une rencontre réunissant une centaine de représentants d'organisations professionnelles agricoles, des gouvernements, du milieu agricole d'Afrique de l'Ouest et du Québec. Il s'est fait connaître plus largement lors du 36<sup>e</sup> congrès de la Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA) tenu à Washington la même année. Ce mouvement a été lancé par l'Union des producteurs agricoles du Québec (UPA) avec l'appui de l'UPA-DI, une organisation membre de l'AQOCI.

Les interrogations à l'origine du MAÉ-MAÉ sont les suivantes : la préséance doit aller à une agriculture nationale ou aux règles du commerce international ? À l'ouverture complète des frontières ou à la préservation d'un marché intérieur ? L'accord actuel sur l'agriculture et les négociations à l'OMC ne menacent-ils pas la survie de millions de fermes et l'autosuffisance alimentaire des nations ? Le MAÉ-MAÉ constate que la libéralisation des marchés agricoles a fait quelques gagnants, mais surtout énormément de perdants, et ce, tant dans le Nord que dans le Sud.

Défenseur de la souveraineté alimentaire, le MAÉ-MAÉ revendique un ensemble de droits qui sont vus comme inséparables : droit à la sécurité alimentaire ; droit à l'intégralité du territoire national ; droit à l'intégralité du territoire agricole ; droit à la protection de l'agriculture familiale ; droit à un prix équitable pour les produits de la ferme ; enfin, le droit à la gestion du marché intérieur. Son slogan est : « Une agriculture durable qui est économiquement équitable, socialement juste, culturellement adaptée et respectueuse de l'environnement ». La vision qu'il porte est celle d'une agriculture contrôlée par ses artisans.

Pour en savoir plus sur le MAÉ-MAÉ : <http://www.upadi-agri.org/maemae.php>

Trois ONG québécoises, dont deux sont membres de l'AQOCI : **CECI**, **SOCODEVI** et **UPA-DI** appuient ensemble, sous le label Alliance agricole, des organisations de producteurs dans le Sud, tout en faisant des représentations auprès de l'ACDI, du Parlement et du gouvernement du Canada pour relancer l'aide canadienne à l'agriculture des pays en développement.

Des ONG québécoises membres de l'AQOCI font la promotion de l'agriculture biologique en Afrique et ailleurs. **Carrefour Tiers-Monde (CTM)** est l'une d'elles. Fidèle à sa mission d'éducation au développement et à la solidarité internationale, CTM met sur pied en 2002, sa boutique ÉquiMonde, la première boutique de la ville de Québec où tous les produits vendus sont équitables ou socialement responsables.

En sensibilisant et mobilisant la population de Québec à l'achat de produits équitables, CTM effectue la promotion de la souveraineté alimentaire. Car, en prônant le commerce équitable, elle s'associe aux valeurs défendues par la souveraineté alimentaire, soit entre autres : l'équité et la justice sociale, la place et le rôle privilégiés alloués aux femmes, l'éradication de l'endettement excessif et des faillites des fermiers et l'importance accordée aux conditions sociales et environnementales de production des aliments. C'est ainsi que CTM, de par sa sensibilisation au commerce équitable, contribue à une plus grande souveraineté alimentaire.

Quelques-unes des organisations membres de l'AQOCI appuient avec leurs partenaires africains des projets agricoles féminins au Sahel. Les femmes d'un village ou d'un quartier de village forment un groupement agricole ; une fois regroupées, elles ont plus de facilité à obtenir des droits de culture à long terme sur des terres villageoises situées à proximité d'un point d'eau ; elles y font du maraîchage et mettent une partie des revenus qu'elles obtiennent en vendant leurs produits dans une caisse commune. Une partie des légumes est consommée dans les ménages, d'où une meilleure santé dans les villages.

Un autre exemple est le projet de développement et de réhabilitation du district d'Ampala (au Sri Lanka). Mené conjointement par **Oxfam-Québec** et **Oxfam Canada** depuis le tsunami en 2004, ce projet permet aux petits producteurs de développer des méthodes d'agriculture biologique et de générer des revenus durables. La création de coopératives agricoles, ayant accès à un programme de micro-crédits, a augmenté la qualité de vie de près de 3 000 hommes et femmes. En partenariat avec le gouvernement sri lankais, Oxfam informe et outille les paysans sur les bienfaits de l'agriculture biologique qui réduit de 40 % les coûts d'achat de pesticides tout en augmentant de 20 % la production de riz. L'utilisation de pesticides naturels non nocifs et la place particulière accordée aux femmes dans ce projet les ont encouragées à occuper des rôles jusqu'à maintenant, réservés aux hommes. Leur

---

participation active dans la vie de la communauté et dans les champs a considérablement augmenté leur revenu et ceux de leur famille et a contribué aussi à diminuer considérablement la violence conjugale.

À Verrettes, en Haïti, le nouveau partenariat entre le **Carrefour de solidarité internationale** et Vision citadelle a facilité la mise en place de projets de reboisements et de production de fruits biologiques à Verrettes; au total plus de 40 000 arbres fruitiers et forestiers ont été plantés. Non seulement cette initiative contribuera de manière non négligeable à l'alimentation des communautés, mais elle vient déjà en appui à la lutte contre la déforestation.

Par ailleurs, depuis 2005, dans le cadre du programme Québec sans frontières, le **CRÉDIL** appuie le projet d'*Un Fleuve à l'autre*, de l'EIP-Niger et d'Union St-Laurent, des Grands Lacs. Ce projet utilise la problématique de la prolifération de la jacinthe d'eau comme pilier d'éducation environnementale et de création de projets économiques, afin de combattre la pauvreté extrême pour ces populations aux prises avec des problèmes de survie alimentaire. La jacinthe d'eau produit un très bon compost pour enrichir les sols. Une activité principale du projet est le compostage de la jacinthe d'eau qui permet aux femmes du village de doubler la production de leurs jardins et de vendre leur surplus sur le marché local. Aussi, une campagne de reboisement (plus de 5 000 plants sur l'île de Kandadji) a permis de réhabiliter des sols pauvres et de doubler les récoltes. Les objectifs principaux du projet sont de : transformer un fléau en une ressource économique intéressante et d'améliorer la diversité et la qualité de la production alimentaire par des activités agricoles et sylvicoles écologiques.

Certaines ONG québécoises se sont aussi intéressées à un produit bien particulier, le beurre de karité. Dans les villages du Sahel, la terre appartient aux hommes, mais les arbres à karité qui poussent sur le terroir villageois sont l'affaire des femmes. Elles en récoltent les noix pour en extraire une substance huileuse, le beurre de karité, un produit qui, depuis des générations, sert d'huile pour la cuisson ou pour les soins de la peau. Au Burkina Faso et au Mali, des ONG québécoises

ont aidé ces femmes à se constituer en coopératives villageoises et en unions de coopératives, et à améliorer la qualité de leur produit. De nos jours, ces associations vendent du beurre de karité conditionné dans les capitales africaines, en Europe et en Amérique du Nord. Le beurre de karité a trouvé sa place dans le circuit du commerce équitable. En se mettant ensemble, les femmes du Sahel ont grandement amélioré les revenus qu'elles retirent de cette activité. Les entreprises industrielles du secteur cosmétique sont de grandes consommatrices de beurre de karité. Une partie de la récolte de noix continue d'être exportée à l'état brut pour être transformée en Europe ou ailleurs. Mais cette part diminue d'une année à l'autre.

Des ONG québécoises membres de l'AQOCI, dont **Équiterre** et **Inter Pares**, font des campagnes contre les OGM. Équiterre est membre du Réseau québécois contre les organismes génétiquement modifiés, qui compte une vingtaine d'associations et de groupes de citoyens membres.

Des ONG québécoises membres de l'AQOCI mènent des recherches et font du plaidoyer sur la souveraineté alimentaire à l'échelle mondiale, dont Oxfam-Québec à travers le réseau international Oxfam. **Oxfam-Québec** milite en faveur d'une agriculture juste et de règles de commerce équitable.

Des ONG québécoises membres de l'AQOCI ont entrepris de bâtir ici des ponts entre des producteurs agricoles et des consommateurs en vue de promouvoir une agriculture de proximité.



### Villes - campagnes : des solidarités à développer chez nous!

Depuis 13 ans, **Équiterre** assure le développement de l'Agriculture soutenue par la communauté (ASC) au Québec en soutenant et animant un réseau de fermes pratiquant l'ASC et en mettant celles-ci en lien avec des familles appelées partenaires. En 2008, plus de 33 000 citoyens seront directement nourris par l'une des 114 fermes biologiques maraîchères ou d'élevage d'un réseau qui rejoint 14 régions du Québec. En commandant des paniers biologiques, les citoyens privilégient une alimentation plus saine, basée sur une nourriture fraîche et de bonne qualité, écologique et locale. Cette formule, qui réduit au maximum l'emballage, permet aussi de réduire la distance parcourue par les aliments ainsi que les émissions de gaz à effet de serre qui contribuent aux changements climatiques. De plus, les paniers bios encouragent l'agriculture d'ici et assurent aux agriculteurs des revenus plus justes en réduisant le nombre d'intermédiaires dans leur mise en marché.

Pour plus d'information :  
<http://www.equiterre.org/agriculture/paniersBios/index.php>.

On a fait état au début de cette partie du Rendez-vous québécois pour la souveraineté alimentaire (Montréal, septembre 2007) et de la déclaration qui en est sortie. Les principaux instigateurs de cette déclaration ont été la Coop fédérée, les éleveurs de volailles du Québec, Équiterre, la Fédération des producteurs de lait du Québec, la Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec, le GO-5 et l'Union des producteurs agricoles (UPA).

### D'ABORD NOURRIR NOTRE MONDE Pour un contrat social renouvelé sur la base de la souveraineté alimentaire

*« Nous, soussignés, représentants d'une large coalition de groupes de tous les horizons de la société québécoise, estimons que l'agriculture, compte tenu de sa vocation nourricière, est aussi essentielle pour notre société et son avenir que l'eau. En plus de ce rôle fondamental de nourrir les gens d'ici avec des aliments de qualité, l'agriculture remplit, dans l'intérêt général de la population du Québec, des fonctions d'occupation, de protection et d'entretien du territoire, ainsi que de développement rural.*

*Nous ne croyons pas que la libéralisation des marchés agricoles et agroalimentaires, préconisée par l'Organisation mondiale du commerce (OMC), constitue une solution aux problèmes qui affligent l'agriculture mondiale. Plus de 10 ans après l'entrée en vigueur des premiers accords de l'OMC et après le sommet de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) qui souhaitait voir réduire de moitié le nombre de mal nourris d'ici 2015, les agriculteurs du monde sont toujours plongés dans la crise et 850 millions de personnes souffrent de la faim, le même nombre qu'en 1990. La politique de l'OMC est un cul-de-sac.*

*Pour ces raisons et compte tenu de ses dimensions sociales, environnementales et culturelles, nous considérons que l'agriculture doit jouir d'un traitement similaire à celui prévu pour la culture par la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'Unesco, allant jusqu'à l'affranchir des règles du commerce international <sup>(74)</sup>*

*En guise d'alternative à la libéralisation tous azimuts du commerce agricole, nous proposons la souveraineté alimentaire telle que promue à l'échelle internationale par un nombre grandissant d'organisations de nombreux pays depuis que ces principes ont été discutés*

<sup>74</sup> Cette convention a été adoptée le 20 octobre 2005 lors de la session plénière de la 33<sup>e</sup> conférence générale de l'Unesco tenue à Paris. L'initiative du projet de convention revient à des membres de la communauté francophone. Les gouvernements canadien et québécois ont joué un rôle important.

---

*pour la première fois, en 1996, lors du Sommet mondial de l'alimentation organisé par la FAO.*

*Par souveraineté alimentaire, on entend le droit des peuples à définir leur propre politique alimentaire et agricole; à protéger et à réglementer la production et les échanges agricoles nationaux de manière à atteindre des objectifs de développement durable; à déterminer leur degré d'autonomie alimentaire et à éliminer le dumping sur leurs marchés. La souveraineté alimentaire ne va pas à l'encontre du commerce dans la mesure où ce dernier est subordonné au droit des peuples à une production agricole et alimentaire locale, saine et écologique, réalisée dans des conditions équitables qui respectent le droit de tous les partenaires à des conditions de travail et de rémunération décentes.*

*Tout comme il l'a fait pour la reconnaissance de l'exception culturelle à l'Unesco, le Québec doit, avec le Canada, assumer un leadership international dans la promotion de l'exception agricole et du droit des peuples à la souveraineté alimentaire. D'autant plus que le Québec et le Canada proposent des outils uniques et efficaces de régulation des marchés pour atteindre concrètement les objectifs de la souveraineté alimentaire, notamment la gestion de l'offre, la mise en marché collective et la coopération. Ce faisant, nous, cosignataires de cette déclaration, sommes convaincus que le Québec et le Canada continueront de disposer de tous les leviers nécessaires pour assurer à leur population le développement et la pérennité d'un secteur agricole et alimentaire rentable, durable, écologique et garant de la souveraineté alimentaire à laquelle aspirent tous les peuples.»*

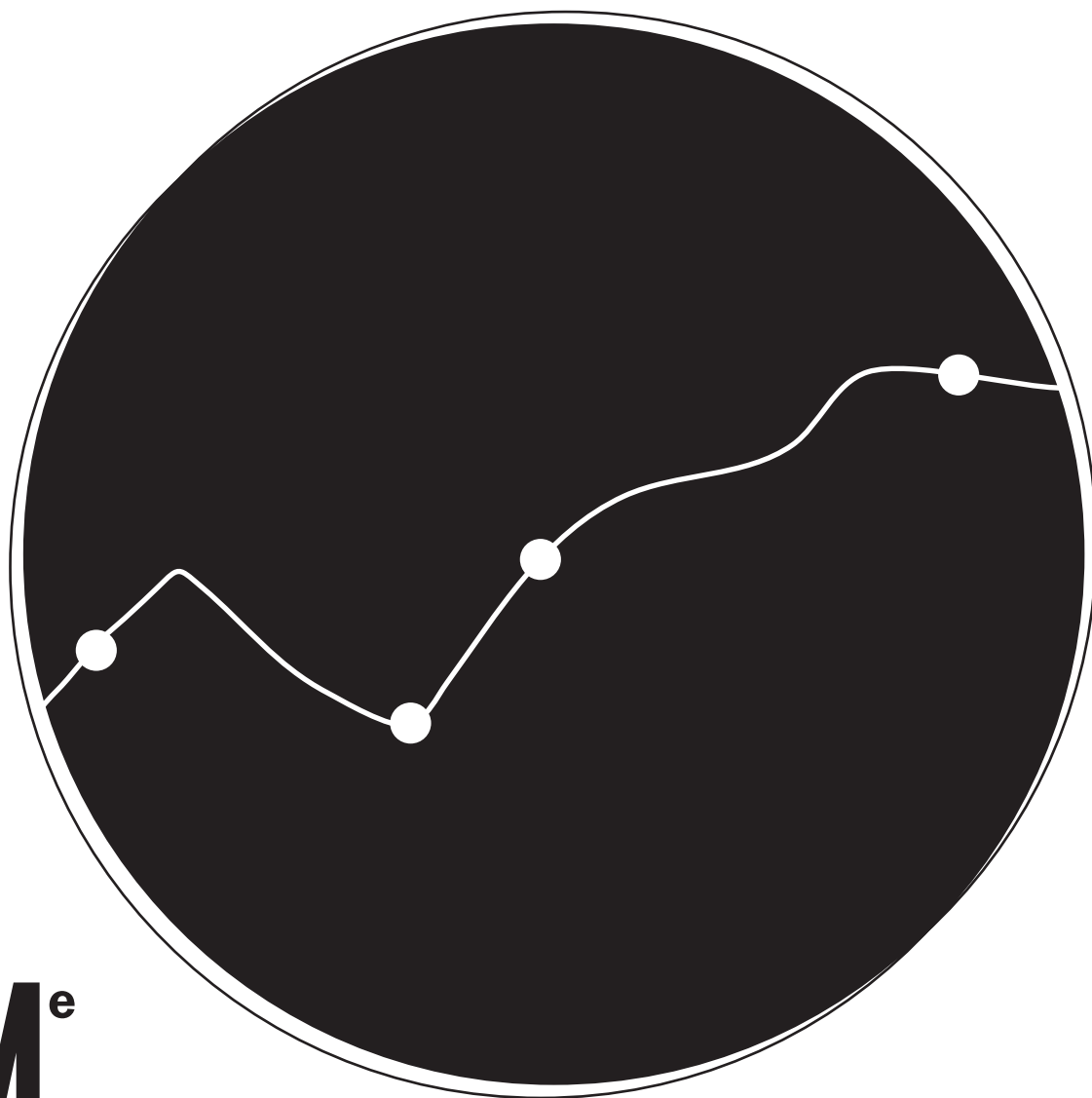
- Déclaration issue du Rendez-vous québécois pour la souveraineté alimentaire (Montréal, sept. 2007)

**« ... Nous ne croyons pas que la libéralisation des marchés agricoles et agroalimentaires, préconisée par l'Organisation mondiale du commerce (OMC), constitue une solution aux problèmes qui affligent l'agriculture mondiale. ... »**

---

***De manière générale, une augmentation des prix est un signal comme quoi la demande surpasse l'offre. Mais nous avons affaire ici à quelque chose de plus qu'une simple augmentation des prix : il s'agit d'une véritable flambée des prix.***

---



**4<sup>e</sup>**

**PARTIE** La nouvelle conjoncture  
agricole et alimentaire mondiale



Les années 2006-2007 se présentent comme une période charnière entre deux conjonctures: le passage d'une phase caractérisée par une relative abondance céréalière et par des prix déclinants à une phase marquée au contraire par une certaine rareté et donc par une hausse des cours mondiaux des produits alimentaires de base. Nous verrons qu'il y a un parallèle à établir avec l'évolution du prix mondial du carburant. La nouvelle conjoncture est porteuse d'une bonne nouvelle: le recul ou même la fin des pratiques de dumping agricole, qui ont moins de sens dans une conjoncture de cherté des produits agricoles. Mais elle soulève aussi de graves préoccupations, à commencer par la sécurité alimentaire des moins nantis partout sur la planète.

#### 4.1 Flambée des prix des denrées alimentaires de base

Dès janvier 2007, des Mexicains ont manifesté dans la rue leur colère contre l'augmentation du prix de la *tortilla*, la galette de maïs, base de l'alimentation locale.

En septembre 2007, les associations de consommateurs italiens ont incité le public à boycotter toutes les pâtes alimentaires durant 24 heures. Des émeutes ont été signalées au Maroc, en Ouzbékistan, au Yémen, en Guinée, en Mauritanie et au Sénégal, toutes directement déclenchées par de fortes augmentations du prix des denrées alimentaires de première nécessité <sup>(75)</sup>. Plus récemment, l'Égypte, Haïti et d'autres pays ont été secoués par des soulèvements populaires <sup>(76)</sup>.

Les motifs qui ont été à l'origine de ces réactions violentes

sont bien réels. D'après la FAO, l'indice d'évolution des prix internationaux des principaux produits alimentaires a bondi de 37 % en l'espace d'une année entre 2006 et 2007. Pour la période 2007-2008, la hausse sera plus importante. Entre 2000 et 2006, les prix céréaliers ont grimpé de 50 % environ, même si la demande mondiale pour les céréales n'avait crû que de 8 % durant cette période (von Braun, *ibid.*:5). Les prix céréaliers avaient plus que doublé au début de 2008 par rapport à 2000; pour ce qui est du blé, la hausse a été de quelque 300 %; pour le maïs et le riz, de près de 200 % (J. von Braun, *op.cit.*, p.6). Le prix du riz a encore doublé en Asie durant les trois premiers mois de 2008 <sup>(77)</sup>.

#### Encadré 26

##### Deux cas exemplaires : Indonésie et Sierra Leone

En 1992, les paysans indonésiens produisaient assez de soja pour satisfaire à la demande nationale. Le tofu et le *tempeh* produits à partir du soja constituent une part importante du régime alimentaire quotidien dans l'archipel. En adoptant la doctrine néolibérale, le pays a ouvert ses frontières aux importations alimentaires, permettant au soja américain à très bas prix d'inonder le marché. Cela a étouffé la production nationale. Aujourd'hui 60 % des fèves de soja consommées dans le pays sont importées. En janvier 2008, la hausse record du cours du soja aux États-Unis a provoqué une crise nationale: les prix du tofu et du tempeh (la «viande du pauvre») ont doublé en l'espace de quelques semaines.

La Sierra Leone est un petit État côtier de l'Afrique de l'Ouest peuplé d'un peu plus de 5 millions d'habitants et qui se relève péniblement de 12 années de guerre civile (1991-2003). Dans les années 2002-2003, la FAO estimait que de 50 à 51 % de sa population souffrait de

<sup>75</sup> F. Lemaître, «Une crise alimentaire majeure se profile», *Le Monde*, 8 février 2008.

<sup>76</sup> Citons d'abord le cas du Cameroun où, en février 2008, l'augmentation du prix des aliments et du carburant a été l'étincelle qui a déclenché un mouvement de protestation politique. Selon certains analystes, le renchérissement du blé serait à l'origine du mécontentement populaire qui a fait mordre la poussière au régime du président Musharraf au Pakistan lors des élections présidentielles de février 2008.

<sup>77</sup> GRAIN, *op.cit.*, p.1

sous-alimentation. Depuis, l'agriculture a été relancée. La production nationale de riz a doublé entre 2004 et 2006. Le gouvernement s'est fixé comme objectif l'autosuffisance céréalière d'ici à 2009. Pour l'heure, les riziculteurs sierra-léoniens ne répondent que partiellement à la demande nationale. La hausse fulgurante du prix mondial du riz a créé une situation de crise. La ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la Sierra Leone, Mme Zainab Bangoura, a déclaré en mai 2008 que, d'ici à septembre 2008, la proportion des gens vivant sous le seuil de pauvreté passera de 70 à 90 % de la population nationale du seul fait de la hausse brutale du prix de cette denrée alimentaire, base de l'alimentation locale.

## 4.2 Premiers éléments de réponse : des accidents de parcours

De manière générale, une augmentation des prix est un signal comme quoi la demande surpasse l'offre. Mais nous avons affaire ici à quelque chose de plus qu'une simple augmentation des prix : il s'agit d'une véritable flambée des prix.

Une analyse sommaire de l'offre indique assez clairement que cette dernière a fléchi par rapport à la demande. Considérons tout d'abord ce facteur. Nous verrons qu'il n'explique pas tout, loin de là.

Du côté de l'offre des produits céréaliers, un élément important de conjoncture a été la mauvaise récolte australienne de blé en 2006. Troisième exportateur mondial de blé, l'Australie se classe derrière les États-Unis et le Canada et devant l'Union européenne à ce chapitre. Normalement, ce pays produit près de 3 % du blé mondial, mais il fournit presque 12 % des tonnages commercialisés sur le marché international. Or, les fermiers

australiens ont récolté moins de dix millions de tonnes de blé en 2006, comparativement à 25 et à presque 22 millions de tonnes en 2005 et 2004 respectivement. Deux autres grandes régions productrices de blé : le nord de la Chine et l'Argentine ont été affectés par la sécheresse ces dernières années <sup>(78)</sup>.

Il est clair que l'offre n'a pas été à la hauteur de la demande.

Par ailleurs, du côté de la demande céréalière, il faut citer le cas de l'Inde. Vu une récolte de blé assez moyenne en 2005, l'Inde a importé environ six millions de tonnes de blé en 2006-2007, ce qui représente un peu moins du dixième de sa production usuelle et surtout plus du double de ses importations normales. Ensemble, la faible récolte australienne et les fortes importations indiennes expliquent en bonne partie la hausse du prix du blé sur le marché international en 2006 et en 2007.

D'autres incidents doivent cependant être pris en compte. En novembre 2007, le gouvernement de l'Ukraine annonçait qu'il allait réduire ses livraisons de blé sur le marché international. Cette nouvelle a fait bondir le cours mondial du blé. Mais l'Australie, puis l'Ukraine n'ont pas été les seuls pays à restreindre leurs exportations céréalières. Ce fut aussi le cas de l'Argentine, de l'Inde, de la Russie, du Kazakhstan, du Vietnam et même de la Chine, ce pays ayant écoulé notamment du maïs en quantité sur le marché international ces dernières années <sup>(79)</sup>.

<sup>78</sup> La récolte australienne de blé de 2007 aurait été inférieure à 15 millions de tonnes.

<sup>79</sup> Dans le cas de l'Inde et du Vietnam, les mesures de restriction portent sur le riz. Ces deux pays comptent parmi les plus grands exportateurs de riz, n'étant normalement devancés que par la Thaïlande.

Ce n'est donc pas par hasard si, selon divers observateurs, les réserves céréalières mondiales, bien qu'encore assez considérables, étaient en 2007 les plus faibles depuis 25 ou 30 ans.

Les deux raisons invoquées par le gouvernement ukrainien pour justifier une réduction de ses exportations ont été les suivantes: les conditions de sécheresse ont affecté la récolte à la baisse; la priorité est désormais accordée à la demande intérieure. Ce gouvernement tente, semble-t-il, de prévenir des «émeutes de la faim» comme il y en a eu dans quelques pays en 2007 en réduisant ses exportations pour stabiliser les prix céréaliers sur son marché intérieur. Certains des autres pays cités plus haut auraient adopté la même stratégie.

Encadré 27

### **Réchauffement de la planète ?**

S'il devait s'avérer, comme certains le craignent, que la sécheresse qui s'abat sur l'Australie et sur certaines autres régions de production céréalière soit directement liée à l'effet de serre et aux changements climatiques qui en découlent, nous serions en présence de perturbations nettement plus préoccupantes que de simples accidents de parcours.

L'impact du réchauffement de la planète n'est pas facile à apprécier actuellement. À long terme, l'Afrique subsaharienne pourrait bien être la région la plus affectée, une situation potentiellement préoccupante vu le grand nombre de personnes sous-alimentées qui y vivent actuellement.

### **4.3 Demande céréalière accrue : deux tendances lourdes**

Indépendamment des facteurs climatiques, deux facteurs exercent depuis quelques années une pression à la hausse sur la demande céréalière mondiale.

Le premier est l'augmentation de la demande pour les produits de l'élevage sur la planète, plus particulièrement dans les pays d'Asie, dont quelques-uns, non des moindres, connaissent une forte croissance économique. Selon une étude récente citée par von Braun (ibid.:1), les revenus des ménages en Asie du Sud augmentent actuellement de 5,5 % par an en moyenne. Or, là où le pouvoir d'achat des ménages s'améliore, la demande pour le lait et la viande augmente de quelques points de pourcentage d'une année à l'autre. On prévoit que la demande pour le lait et les légumes en Asie du Sud sera en 2025 de 70 % plus forte qu'en 2000 et que celle pour la viande et les œufs aura doublé (ibid.). En Chine, la production de lait et celle de viande ont augmenté de 4 % par an entre 2004 et 2006, comparativement à 0,6 % et 0,3 % dans les pays industrialisés, respectivement (ibid.).

Dans les pays développés, la consommation de viande par habitant est cinq fois supérieure à celle des Asiatiques et celle des produits laitiers, six ou sept fois supérieure. Il est clair que les prochaines décennies verront ces inégalités s'atténuer, s'agissant en tout cas de la Chine et de l'Inde, deux géants démographiques, et de certains de leurs voisins.

Une demande plus forte pour un produit quelconque pousse son prix à la hausse. Entre 2000 et 2007, les prix moyens mondiaux pour le lait et le beurre ont triplé alors que celui de la volaille a presque doublé (ibid.:7). C'est en réaction à des prix plus rémunérateurs que les agriculteurs modifient leurs stratégies de production: ils vont produire plus de ceci et moins de cela, histoire tout simplement de profiter de la conjoncture qui se présente. Chaque année qui passe, davantage de producteurs agricoles asiatiques se tournent vers l'élevage ou amplifient un virage qu'ils ont déjà pris.

Cela nous ramène tout droit à la question qui nous intéresse. En Europe, par exemple, la part des céréales entrant dans la composition des aliments destinés aux animaux d'élevage est de 50 %. Le bétail et la volaille y consomment grosso modo deux fois plus de blé, de maïs et d'orge que la population humaine. Dès lors, on comprend pourquoi le développement de la production de viande et de produits laitiers en Asie fait grimper la demande internationale pour les céréales. Cette tendance risque fort de s'amplifier..

Le développement économique en Asie du Sud est susceptible d'avoir en plus un impact significatif sur la production céréalière locale, donc sur l'offre. En Thaïlande, premier exportateur mondial de riz, l'agriculture pourrait souffrir d'une pénurie de main-d'œuvre dans quelques années<sup>(80)</sup>. Dans toute la région, la production de riz se réalise dans le cadre d'une agriculture paysanne faisant appel à beaucoup de bras. Le repiquage des plantules de riz dans les champs se fait manuellement, le plus souvent par des femmes et des filles. Or, il faut savoir que la Thaïlande est un pays en voie d'industrialisation et que ce processus draine une part de plus en plus importante de la main-d'œuvre rurale. Un autre grand exportateur de riz pourrait connaître le même sort dans dix ou vingt ans, le Vietnam.

Le second facteur lié à une tendance lourde est mieux connu: l'engouement pour l'«or vert», expression faisant référence à celle d'«or noir» (pétrole). En effet, une partie des terres agricoles et de la production céréalière est actuellement détournée de leur vocation première, qui est de produire des aliments. Au Brésil où l'on a d'abord produit de l'éthanol à partir du sucre de canne, mais aussi aux États-Unis, au Mexique, en Chine et en Europe, on produit du maïs pour en tirer de l'éthanol, un liquide que l'on mélange à l'essence pour obtenir un carburant moins polluant<sup>(81)</sup>. Le tiers de la récolte états-unienne de maïs a été destinée à la production d'éthanol en 2006, une hausse de pas moins de 48 % par rapport à 2005. L'augmentation de la demande pour le maïs se traduit forcément par la hausse de son prix et, bientôt, par une extension des surfaces plantées en

maïs. Cela fait grimper aussi le prix des autres céréales, qui perdent du terrain au profit du maïs.

#### Encadré 28

### Agrocarburants et réduction de l'effet de serre

L'éthanol est un alcool liquide contenant du carbone, de l'hydrogène et de l'oxygène. Il peut être fabriqué à partir de matières organiques contenant du sucre ou de composés chimiques à partir desquels on peut produire du sucre. Depuis les années 1970, tous les moteurs de voiture peuvent rouler sans problème avec une essence contenant jusqu'à 10 % d'éthanol. Un véhicule utilisant un carburant de type E-10 (contenant 10 % d'éthanol) émet de 3 à 4 % moins de gaz à effet de serre. Cette proportion double si l'éthanol est produit à partir de fibres de bois (cellulose), une technologie qui n'est pas encore tout à fait au point. Avec un moteur adapté à une essence de type E-85, la réduction des gaz à effet de serre atteindrait 75 %, selon Ressources naturelles Canada<sup>(82)</sup>.

Au **Canada**, on produit de l'éthanol à partir avant tout du canola et du blé. En 2002, on comptait cinq usines d'éthanol; leur production était de 175 millions de litres. Depuis, d'autres usines ont été installées, dont plusieurs ont obtenu des subventions fédérales. La production atteignait les 250 millions de litres vers 2005. Elle aurait dépassé le milliard de litres de nos jours. Ottawa s'est d'abord engagé à faire en sorte que, d'ici à

<sup>80</sup> M. Raja, « Asia faces growing rice crisis », *Asia Times online*, 14 février 2008.

<sup>81</sup> Cela a aussi l'avantage de diminuer un peu la facture des importations pétrolières, qui est effectivement de plus en plus onéreuse. Aux États-Unis et en Europe, la production de maïs pour la transformation en éthanol est subventionnée.

<sup>82</sup> Des résultats aussi bons sinon meilleurs peuvent être obtenus sur des véhicules roulant au gasoil (*diesel*).

---

2010, 35 % des mélanges d'essence en circulation au Canada comportent 10 % d'éthanol. Le pourcentage a été ensuite divisé par deux à la suite d'une prise de conscience chez les élus fédéraux de l'impact des agrocarburants sur la crise alimentaire mondiale. La part d'éthanol dans l'essence est d'ores et déjà exemptée de taxe fédérale et provinciale. Les subventions et les exemptions de taxes sur le carburant font partie du programme fédéral de lutte contre les effets de serre. Outre les projets de production d'éthanol à partir de grains (dont le blé et le maïs), le gouvernement du Canada collabore avec l'industrie au développement et à la commercialisation de nouvelles techniques de production à partir de résidus agricoles (notamment la paille et les tiges de maïs) et de sous-produits forestiers.

Au **Québec**, selon une nouvelle diffusée le 21 avril 2008 sur les ondes de la radio de Radio Canada, l'usine d'éthanol de Varennes a transformé 7 % de la production provinciale de maïs grain. Elle produit à elle seule 120 millions de litres d'éthanol par an. Le gouvernement du Québec encourage la création d'éthanol cellulosique, un carburant fabriqué à partir de résidus forestiers, de résidus agricoles et des déchets urbains. En juin 2007, le premier ministre Jean Charest a inauguré une chaire de recherche à l'Université de Sherbrooke. Son gouvernement a accordé 6,5 millions de dollars à cette institution et plus de 15 millions à deux usines des Cantons de l'Est impliquées dans ce projet. L'objectif du Plan vert de

Québec est de remplacer 5 % de l'offre de produits pétroliers par de l'éthanol d'ici à 2012. Il faudra pour cela faire passer la production d'éthanol à 400 millions de litres. Le gouvernement du Québec espère limiter à 80,2 mégatonnes les émissions de gaz à effet de serre (GES) sur le territoire québécois, une diminution de près de 10 millions de tonnes comparativement au niveau de 2003.

La diminution des émissions de gaz carbonique (CO<sub>2</sub>) dans l'atmosphère, cause première de l'effet de serre, est, bien entendu, une bonne chose. Mais le détournement, ne serait-ce que partiel, de l'agriculture : en l'occurrence, les terres, l'eau, la force de travail et les produits de cette activité, au profit de cette fin est hautement problématique. En effet, des centaines de millions de personnes ne mangent toujours pas à leur faim dans le monde. L'utilisation à des fins non alimentaires de produits nourriciers a déjà provoqué une hausse importante du prix de ces derniers. Une fois qu'on aura créé des liens étroits entre la production agricole et la consommation de carburants, qu'advient-il du prix des aliments si les prix du pétrole devaient grimper encore et encore ?

Sur le plan international, la production d'éthanol soulève un problème environnemental de taille. En effet, l'engouement pour ce type de carburants a induit au Brésil une déforestation à outrance, les espaces boisés ayant été remplacés par des milliers d'hectares de canne à sucre, puis de maïs. Or, les forêts sont des « pièges à carbone » : elles captent le CO<sub>2</sub> dans l'air pour en faire de la fibre de bois. Le parc automobile brésilien produit sans doute moins de gaz à effet de serre, mais les forêts du pays sont de moins en moins capables de capter le carbone dans l'air. Où est le gain, si gain il devait y avoir ? Il est clair, selon nous, que le détournement de la production céréalière à des fins autres qu'alimentaire

pèse plus lourd dans la balance que le développement des élevages asiatiques. Du reste, un rapport de recherche – achevé en avril 2008 mais non encore publié en juillet – signé par un économiste chevronné de la Banque mondiale en arrive à la conclusion que la hausse de 140 % en moyenne des prix de diverses denrées alimentaires – incluant les huiles végétales qui sont fortement utilisées en Europe dans la production de biogasoil (biodiesel) – constatée entre janvier 2002 et février 2008 est attribuable à 75 % à l'utilisation de ces denrées dans la production d'agrocarburants. Le rapport contredit les prétentions du gouvernement américain selon lesquelles cette utilisation ne contribue à la hausse des prix alimentaires qu'à hauteur de 3 %, rejetant ainsi la faute sur la forte demande asiatique pour les céréales.<sup>(83)</sup>

Encadré 29

#### **L'accusation du rapporteur spécial des Nations unies pour le droit à l'alimentation**

Également auteur d'un ouvrage récent intitulé *L'empire de la honte* (Paris, Livre de poche, 2008), Jean Ziegler accuse les pays industrialisés d'être responsables de l'importante inflation qui touche les denrées alimentaires : « Quand on lance, aux États-Unis, grâce à 6 milliards de subventions, une politique de biocarburant qui draine 138 millions de tonnes de maïs hors du marché alimentaire, on jette les bases d'un **crime contre l'humanité** pour sa propre soif de carburant... On peut comprendre le souhait du gouvernement Bush de se libérer de l'emprise des énergies fossiles importées, mais c'est déstabilisant pour le reste du monde. Et quand l'Union européenne décide de faire passer la part des biocarburants à 10 % en 2020, elle reporte le fardeau sur les petites paysanneries africaines... »

Propos recueillis par le quotidien parisien *Libération*, le 14 avril 2008.

Il y a évidemment d'autres voies que l'éthanol à explorer pour réduire les émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Par exemple, miser davantage sur l'énergie solaire ou éolienne. Cela dit, la meilleure façon de protéger l'environnement serait de nous engager résolument et collectivement sur la voie de la réduction de notre consommation de carburant et, plus généralement, d'énergie.

#### **4.4 Le prix des produits nourriciers : quelques facteurs inflationnistes**

D'autres facteurs, ceux-ci à portée inflationniste expliquent également la crise alimentaire mondiale. Souvent évoqué, et non sans raison, le premier facteur inflationniste n'a rien à voir avec la demande mondiale pour les céréales. Il s'agit du renchérissement constant du carburant. Ici aussi, la demande dépasserait l'offre, une offre dont l'ampleur est contrôlée par les pays de l'Organisation des pays producteurs de pétrole (OPOP)<sup>(84)</sup>. La hausse du prix de l'essence fait augmenter les coûts de production dans toutes les fermes mécanisées, où qu'elles soient dans le monde. De plus, les coûts de transport routier et maritime représentent désormais le tiers du prix des céréales sur le marché international. Cette proportion ne baissera pas<sup>(85)</sup>.

Le deuxième facteur inflationniste se rapporte aux prix des intrants utilisés dans l'agriculture. Par intrant agricole, il faut surtout entendre, en

<sup>83</sup> A. Chakraborty, « Secret report: biofuel caused food crisis », The Guardian (Londres), édition du 4 juillet 2008. Le journaliste britannique établit une corrélation entre la non-publication de l'étude et la tenue du 7 au 9 juillet à Hokkaido (Japon) d'un sommet du G-8, rencontre à laquelle la crise alimentaire mondiale était inscrite à l'ordre du jour.

<sup>84</sup> Les pays membres de l'OPEP sont engagés depuis le début des années 1970 dans une démarche commune qui tient de la régulation de l'offre. Mais les raffineurs, peu nombreux et puissants, ont su tirer leur épingle du jeu. Leurs profits explosent.

<sup>85</sup> Cela pourrait paver la voie à une croissance économique plus économe alimentée par l'énergie humaine et les autres formes d'énergie renouvelable.

ce qui concerne les productions agricoles végétales, les éléments suivants : engrais chimiques, semences sélectionnées – y compris celles qui sont modifiées génétiquement –, pesticides, fongicides et herbicides <sup>(86)</sup>. Nous avons vu que l'agriculture industrielle en est fortement consommatrice.

Il y a trois raisons qui font que les prix des intrants agricoles s'envolent :

▮ L'agriculture industrielle et l'agriculture modernisée en général sont prisonnières d'un système à haute intensité d'intrants agricoles.

▮ La production d'intrants agricoles est un secteur industriel concentré. Il est le fait d'une poignée de gros et puissants fournisseurs industriels.

▮ Ces fournisseurs ont une ambition commune : aller chercher leur part, la plus grande possible, des augmentations à venir des prix céréaliers. Le prix de vente des intrants agricoles est fixé en tenant compte non seulement de leurs coûts de production (qui augmentent), mais aussi du prix de vente des céréales qu'ils concourront à produire, un prix dont on présume qu'il sera plus élevé que celui de l'année précédente.

Le chiffre d'affaires des dix plus grandes sociétés industrielles spécialisées dans la production d'intrants pour l'agriculture a progressé de 12,5 % entre 2004 et 2006 : leurs chiffres d'affaires combinés sont passés de 363 à 409 milliards \$ US (Von Braun, *ibid.*, p. 4).

Encadré 30

### Bénéfices de certains des plus grands fournisseurs mondiaux d'engrais

Société	Bénéfices en 2007 (en millions de \$ US)	Augmentation par rapport à 2006
Potash Corp (Canada) <sup>(87)</sup>	1 100	72 %
Yara (Norvège)	1 116	44 %
Sinochem (Chine)	1 100	95 %
Mosaic (États-Unis)	708	141 %
ICL (Israël)	535	43 %

Ces données sont fournies par GRAIN, *ibid.*, p. 4. Elles ont été tirées des rapports annuels des entreprises en question.

Le troisième facteur inflationniste se rapporte à l'organisation même du commerce des produits agricoles, plus particulièrement de l'offre des produits céréaliers. Comme pour ce qui est de la fourniture d'intrants pour l'agriculture, l'offre de céréales est régie par un petit nombre de joueurs, majoritairement américains cette fois, qui pèsent encore plus lourd que les premiers et qui sont donc bien placés pour empocher de gros profits pour le plus grand bonheur de leurs actionnaires.

<sup>86</sup> Le prix de la machinerie agricole serait également à considérer.

<sup>87</sup> Les sites d'extraction de potasse sont en Saskatchewan.

### Bénéfices de certains des plus grands négociants en produits céréaliers

Société	Bénéfices en 2007 (en millions de \$ US)	Augmentation par rapport à 2006
Cargill (États-Unis)	2 340	36 %
ADM (États-Unis)	2 200	44 %
ConAgra (États-Unis)	764	30 %
Bunge (États-Unis)	738	49 %
Noble Group (Singapour)	258	92 %

*Ces données sont aussi fournies par GRAIN, La société Louis Dreyfus (France), un négociant privé de produits agricoles de base dont les ventes annuelles dépassent les 22 milliards de dollars US, ne figure pas sur cette liste vu que ses bénéfices ne sont pas divulgués. Les américains Cargill et ADM sont les deux plus gros acheteurs et vendeurs de produits céréaliers au monde. En outre, le plus grand établissement où s'effectuent les transactions sur les céréales et les produits oléagineux est la Bourse de Chicago. Le nombre de transactions en avril 2008 a été de 17 à 35 % plus élevé qu'à pareille date en 2007 <sup>(88)</sup>.*

Il faut sans doute tenir compte d'un quatrième facteur inflationniste.

Toute conjoncture de rareté et de renchérissement rapide des prix de tel ou tel bien : devise, pétrole, matière première minérale, etc. attire inévitablement l'attention des spéculateurs privés de ce monde, qui tentent de provoquer artificiellement des pénuries pour engranger des profits faciles. Certains spéculateurs internationaux disposent de moyens financiers propres considérables. D'autres spéculateurs font travailler l'argent des autres, par exemple les avoirs de groupes financiers. À la suite de la probabilité d'une mauvaise récolte chez l'un des principaux producteurs de céréales, comme ce fut le cas du blé en Australie, ils se mettent en action. Leur manière de faire est simple : ils achètent aussitôt, autrement dit bien avant que les récoltes soient engrangées, des quantités importantes de la céréale en question au prix courant ; ils les retiennent, ce qui accentue la « rareté » et fait monter les prix ; ils les remettent sur le marché lorsque les prix ont monté suffisamment, empochant un profit important sur leur mise initiale. Le spéculateur n'a pas besoin de stocker le produit dans un entrepôt lui appartenant. Il le retient là où il l'a acheté, par exemple dans un entrepôt d'un port maritime d'un pays exportateur.

Étant donné l'ampleur de la flambée des prix des denrées alimentaires de base (voir le chapitre 4.1), tout indique qu'en plus de tous les facteurs que nous venons d'identifier au cours des précédents chapitres, des spéculateurs privés sont actuellement à l'œuvre dans l'ombre sur le marché mondial des produits céréaliers. Comme le fait remarquer von Braun (ibid.:5), « Les investisseurs

<sup>88</sup> « Les grandes banques d'investissement et les fonds de pension sont présents sur les marchés céréaliers depuis 2004, confirme Stéphane D'Amato, agronome et président d'Axis Agriculture, groupe-conseil pour les producteurs de grains. 'Ils ont beaucoup de capital et leurs actionnaires sont très exigeants. Ils cherchent du rendement', constate-t-il ». Cf. Annie Morin, « La mécanique des prix des denrées agricoles », *Le Soleil*, 20 avril 2008.



---

financiers s'intéressent de plus en plus à la montée des prix des marchandises [alimentaires] et les transactions à caractère spéculatif accentuent la volatilité des prix sur les marchés.» Il est difficile de mesurer la part de l'augmentation des prix qui est attribuable aux manœuvres des spéculateurs. Quoi qu'il en soit, il faut comprendre que la spéculation est un facteur aggravant, non une cause première. Les spéculateurs n'entrent en action que s'ils détectent une situation potentielle de rareté.

#### **4.5 L'impact actuel et futur de la flambée des prix alimentaires dans le Sud**

La nouvelle conjoncture agricole et alimentaire mondiale fait mal dans les pays en développement. Là-bas, l'alimentation des ménages les plus pauvres est constituée principalement de céréales et de tubercules. Les légumes et les produits de l'élevage : lait, œufs, viande, etc. sont pour eux des produits de luxe. La hausse rapide des prix des denrées de base menace déjà très sérieusement la survie même des plus pauvres de la planète, eux qui n'ont jamais été aussi nombreux à souffrir de sous-alimentation depuis le milieu des années 1990.

Le Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations unies a fait part de son inquiétude au début de l'année 2008 : il lui en coûtera nettement plus pour nourrir les 90 millions de réfugiés, déplacés et autres qui sont sous sa dépendance ; il pourrait être forcé d'ajuster ses rations alimentaires à la baisse. Les pays riches consentiront-ils à accroître le budget du PAM en proportion des hausses de prix ? Cela reste à voir. Quoi qu'il en soit, il est clair que les denrées de base

sont plus que jamais hors de portée pour les deux ou trois milliards d'humains qui tentent présentement de subsister avec un revenu d'un, deux ou trois dollars US par jour, le plus souvent sans l'aide d'aucune agence de bienfaisance.

Encadré 32

#### **La situation en Amérique du Nord**

Au Canada aussi, près d'un dixième de la population éprouve des difficultés à se nourrir régulièrement et suffisamment ; les banques alimentaires se sont multipliées ; pas moins de 700 000 personnes – deux fois plus qu'il y a dix ans – font mensuellement appel aux services de ces organismes, selon Équiterre. Avec le renchérissement du prix des aliments de base (céréales, pain, lait, pâtes alimentaires, etc.), ce nombre est appelé à croître. Dans les pays riches, des signes d'effolement commencent à se manifester. En avril 2008, des consommateurs aux États-Unis se sont rués dans les supermarchés pour faire des provisions de riz avant une augmentation anticipée des prix des aliments. Les grands distributeurs ont dû limiter les quantités achetées par client.

Malgré les difficultés que nous venons d'évoquer, la hausse du prix des denrées alimentaires de base pourrait bien ne pas être une si mauvaise chose pour quelques centaines de millions de producteurs agricoles qui opèrent dans le Sud, plus particulièrement ceux et celles qui sont capables de dégager de modestes surplus par rapport aux besoins de leurs ménages et d'écouler leurs excédents agricoles sur les marchés nationaux. Ces paysans achètent généralement assez peu d'intrants agricoles, se débrouillant avec les moyens du bord. Comme ils travaillent leurs champs à la main, le prix des carburants les touche moins. Selon toute vraisemblance, ils seront nettement moins confrontés aux pratiques de dumping des États-Unis et de l'Union européenne que par le passé. La vente de leurs produits céréaliers et autres leur

procurera des revenus plus élevés que jamais au cours des trois dernières décennies. Il en résultera une hausse de l'offre alimentaire locale : maïs, riz, sorgho, petit mil, etc., qui finira par se répercuter sur les prix, ce qui donnera un répit aux ruraux et citadins les plus pauvres.

Il y a quatre fois plus de pays qui sont des importateurs nets de produits céréaliers qu'il n'y en a qui sont des exportateurs nets (von Braun, op.cit., p.10). Un importateur net de céréales peut exporter des céréales (riz, disons), mais la valeur de ses importations (maïs et blé, disons) dépasse celle de ses exportations. Pour les nombreux pays importateurs nets, la facture des importations alimentaires sera de plus en plus salée <sup>(89)</sup>. Leurs gouvernements n'auront, en principe, d'autre choix que de mettre le cap sur l'autosuffisance alimentaire. Autrement dit, la force des choses imposera aux gouvernements du Sud d'user de tous les moyens à leur disposition pour développer la production agricole nationale.

La question qui se pose est celle de savoir qui, petits paysans ou gros exploitants, petits paysans ou acheteurs et distributeurs de produits agricoles, bénéficieront le plus des meilleurs prix pour les produits de la terre et de la réorientation des politiques de développement agricole dans le Sud.

Nous avons relevé plus bas une indication pertinente en parlant de la réforme agraire en Amérique latine à l'heure de la nouvelle conjoncture agricole mondiale. L'agriculture y est devenue une activité fort rentable pour les grands propriétaires terriens. C'est pourquoi ils sont plus réticents que jamais à se défaire des parties de leurs vastes domaines qui ne sont pas encore mises en valeur.

Ceux qui sont les mieux placés pour tirer parti de la nouvelle situation sont plutôt les gros exploitants que les petits paysans. Les premiers ont une meilleure compréhension de ce qui se passe et ils disposent de moyens financiers pour profiter de la conjoncture, y compris en achetant des terres. Beaucoup d'opérateurs économiques vont

s'intéresser à l'agriculture et voudront investir dans ce domaine en achetant des terres. Bien des petits paysans seront tentés d'accepter leurs offres, pourtant bien insuffisantes.

Il se produira, en effet, un déséquilibre entre, d'un côté, la valeur accrue prise par les terres agricoles dans un contexte de relance de l'agriculture et, de l'autre, les moyens financiers dérisoires dont disposeront les petits paysans pour mettre leurs parcelles en valeur. Ce n'est qu'en se soudant ensemble et en formant des associations agricoles solides et performantes que les petits exploitants pourront profiter eux aussi de la nouvelle conjoncture. À moins d'être protégés par un État gagné aux principes de la souveraineté alimentaire (voir plus haut), ils auront toutefois à vivre sous la menace constante à la fois de l'expansion partout dans le Sud d'une agriculture en cours d'industrialisation et de la concentration des réseaux de distribution <sup>(90)</sup>.

**... il clair que les denrées de base  
sont plus que jamais hors de portée  
pour les deux ou trois milliards d'humains  
qui tentent présentement de subsister  
avec un revenu d'un, deux ou  
trois dollars US par jour...**

<sup>89</sup> Il en ira de même pour un grand nombre de ménages paysans pauvres à la fois vendeurs et acheteurs de produits agricoles. Comme le fait remarquer von Braun (ibid. :10), il est probable que les avantages que retireront ces ménages en vendant une partie de leurs produits agricoles à de meilleurs prix ne compenseront pas les dépenses accrues qu'ils auront à faire pour se procurer les aliments qui leur feront défaut pour leur subsistance.

<sup>90</sup> Wal-Mex, une filiale de Walmart (Arkansas, États-Unis), contrôle déjà un tiers de l'ensemble des ventes de produits alimentaires au Mexique (GRAIN, ibid., p. 5).

---

# CONCLUSION

## QUE FAIRE CHEZ NOUS ET POUR LE SUD ?

### Pistes d'actions concrètes

D'une part, il est évident que la situation décrite plus haut profite aux grands financiers et aux puissantes sociétés basés dans les pays du Nord et que cette situation a engendré des répercussions assez catastrophiques pour la grande majorité des gens qui vivent dans les pays en développement. À en juger par l'histoire des dernières décennies, les grands financiers, les sociétés internationales, les grandes exploitations agricoles du Nord et du Sud et les gouvernements qui les soutiennent vont continuer de vouloir faire autant d'argent que possible avec les aliments de base, considérés par eux comme des marchandises semblables à toutes autres.

D'autre part, divers gouvernements du Sud n'acceptent plus qu'il en soit ainsi et ils cherchent à faire front commun contre les États-Unis, l'Union européenne et les autres partisans d'un libre échange qui reviennent en fait à la promotion aveugle d'intérêts particuliers, nationaux ou autres, par tous les moyens imaginables, sans exclure des pratiques déloyales telles que le dumping des produits agricoles ou une pseudo « aide alimentaire ». L'émergence vers la fin des années 1990 d'un mouvement international pour la souveraineté alimentaire a été la première bougie

d'allumage de cette réaction des peuples et des gouvernements du Sud. Ce mouvement continue de s'élargir et gagne du terrain avec chaque année qui passe.

Souvent soutenus par leurs gouvernements et parfois avec la bénédiction de certaines grandes institutions internationales, les milieux d'affaires du Nord ont largement pris le contrôle du monde. Quelques obstacles contrarient encore leur hégémonie planétaire. Pensons par exemple au commerce du pétrole, qui demeure sous le contrôle souverain des pays membres de l'OPEP. Pensons aussi et surtout à l'agriculture, qui reste pour une large part aux mains de ménages agricoles cultivant de manière relativement autonome des terres qui leur appartiennent et qui ne leur rapportent le plus souvent que des revenus assez modestes. L'agriculture familiale et paysanne est l'un des derniers bastions à échapper encore à la mainmise du capitalisme financier et industriel. La mort de cette forme d'agriculture signifierait le triomphe tout azimut de la rentabilité économique sur le social et le culturel. Partout dans le monde, les fermes et les campagnes finiraient par se ressembler, la production des aliments obéissant aux mêmes règles que celles des autres secteurs de production, à cette seule exception que la production agricole ne soit pas aussi facilement « délocalisable » que la fabrication de chaussures ou d'ordinateurs.

En tant que « citoyens et citoyennes responsables du monde » <sup>(91)</sup>, nous ne pouvons tout simplement pas rester indifférents face à cette lutte à finir qui se déroule non seulement dans le Sud, mais aussi sous nos yeux dans les campagnes québécoises.

\*\*\*\*\*

---

<sup>91</sup> Cf. La Déclaration du Québec : responsables aussi du monde. (Montréal, novembre 2006)

Que devrait être le rôle du Canada dans ce contexte ?

Dans la situation actuelle, nombre de pays du Sud ont besoin, entre autres soutiens, de l'aide des gouvernements des pays industrialisés. Il y a, en effet, des investissements massifs à faire pour accroître la production agricole et faciliter la circulation des produits agricoles à l'intérieur de leurs frontières : routes rurales, irrigation, renforcement des associations paysannes, formation et encadrement des producteurs, etc. L'ampleur des investissements à faire dépasse, et de beaucoup, les moyens de la plupart des pays concernés.

Nous avons vu que, depuis une vingtaine d'années, sinon davantage, les programmes d'aide publique au développement mis en œuvre par les pays riches, incluant le Canada, ont boudé le secteur agricole. Compte tenu de l'ampleur exceptionnelle de la crise agricole et alimentaire mondiale, un tel désintérêt n'a plus de sens.

L'aide publique canadienne devra donc faire sa part.

Le 28 mars 2007, la Chambre des communes a adopté à la majorité le projet de loi C-293 sur l'« optimisation » de l'aide canadienne. Ce projet de loi a été élaboré dans le but d'assigner à l'aide publique au développement du Canada un but clair, propice à de véritables exercices de reddition des comptes : contribuer à réduire la pauvreté dans le monde, tout en tenant compte du point de vue des pauvres. Une telle finalité est préférable à l'objectif officiel de l'aide canadienne durant ces dernières années : « soutenir le développement durable dans les pays en développement afin de réduire la pauvreté et de rendre le monde plus sûr, plus juste et plus prospère. » La pauvreté est ici diluée dans d'autres considérations : le développement durable, la sécurité, la prospérité... Le projet de loi a finalement été sanctionné par le Sénat en mai 2008.

La loi C-293 facilitera le nécessaire ajustement de l'aide canadienne à la crise de l'alimentation et à l'extension de la pauvreté dans le monde qui en est

la conséquence directe. Mais cet ajustement ne sera pas chose facile. La machine qui gère l'aide canadienne ne bouge pas aisément d'autant plus que l'aide canadienne est fortement coordonnée avec les aides fournies par les 21 autres pays membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE. Le Canada, en effet, s'est fait un champion de la coordination des aides publiques au développement.

Encadré 33

### **La générosité du Canada : une valeur à réactualiser**

En 2000, le gouvernement canadien s'est engagé à consacrer 0,7 % du revenu national brut du budget de l'aide au développement. Pourtant, à ce jour, les fonds publics affectés à l'aide sont faibles comparativement à la majorité des 22 pays membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE. En 2007, le Canada s'est classé au 16<sup>e</sup> rang avec une aide équivalant à 0,28 % de son revenu national brut, l'Australie et la Suisse, l'ayant dépassé tout récemment. Le Canada est devenu l'un des pays donateurs les moins généreux.

Vu l'ampleur de la crise alimentaire actuelle, le gouvernement fédéral doit se donner le plus vite possible un calendrier pour que l'aide gouvernementale canadienne soit relevée au niveau de 0,7 % du revenu national brut d'ici à 2015. Dans le contexte actuel, il est impératif d'inciter le gouvernement canadien à établir et à adopter sans délai un échéancier concret pour atteindre cet objectif.

***L'émergence vers la fin des années 1990  
d'un mouvement international pour la  
souveraineté alimentaire a été la première  
bougie d'allumage de cette réaction des  
peuples et des gouvernements du Sud. Ce  
mouvement continue de s'élargir et gagne du  
terrain avec chaque année qui passe.***



---

L'idéal serait qu'une part importante de l'aide canadienne, par exemple 50 % d'ici à 2012 et 75 % d'ici à 2015, soit axée sur :

- ▮ la promotion de la souveraineté alimentaire dans les pays en développement ;
- ▮ le développement social (santé et éducation, notamment au profit des filles et des femmes) dans les campagnes du Sud, là où se trouve la majorité des pauvres ; et
- ▮ la satisfaction des besoins nutritionnels des plus pauvres dans les campagnes du Sud, en particulier les futures mamans, les mamans de jeunes enfants et les enfants de moins de 5 ans. Au Sud, les plus démunis ont désormais vitalement besoin que soient mis en place des programmes nutritionnels d'envergure pour les aider à survivre au cours des cinq ou dix prochaines années. Car la crise alimentaire actuelle ne va pas se dissiper rapidement.

Mais l'aide est une chose et le commerce international des produits agricoles et agroalimentaires en est une autre. Le Canada devra se montrer plus actif et plus déterminé que jamais dans la promotion de règles commerciales propices au développement de l'agriculture et de la transformation des produits agricoles dans le Sud. <sup>(92)</sup>

Il devra aussi défendre sa politique interne de gestion de l'offre pour certaines productions agricoles face aux ambitions de l'agriculture industrialisée des États-Unis. Nous devons soutenir nos agriculteurs et nos autorités politiques en ce sens.

\*\*\*\*\*

Quelques pistes d'action concrètes ont aussi été identifiées dans la troisième partie de ce document.

- ▮ Défendre en toute solidarité l'agriculture paysanne et familiale chez nous et ailleurs et promouvoir la souveraineté alimentaire comme solution d'avenir
- ▮ Réclamer la prudence en ce qui concerne la diffusion des OGM dans l'agriculture et l'alimentation, un aspect de la question précédente

- ▮ Participer à l'essor de l'agriculture de proximité au Québec, aussi un aspect du premier point
- ▮ Soutenir les actions des ONG québécoises en faveur du renforcement des associations paysannes dans le Sud, y compris dans la revendication de leurs droits (dont la réforme agraire) et en faveur d'une reconnaissance formelle par les gouvernements du Sud du rôle des femmes en agriculture.

En tant que « citoyens et citoyennes responsables aussi du monde », nous devons aussi unir nos voix pour demander des comptes, d'une part, aux grandes institutions faisant partie du système des Nations unies, qui sont des inconditionnels champions du libre échange, en l'occurrence l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale et, d'autre part, aux financiers individuels et aux groupes d'affaires qui s'enrichissent indûment en faisant le commerce soit des intrants agricoles, soit des produits agricoles de base eux-mêmes et en spéculant sur le prix des denrées alimentaires de base. Tous portent une grande part de la responsabilité morale de la sous-alimentation et de la faim qui accablent actuellement un milliard d'humains.

---

<sup>92</sup> Dans un volumineux rapport intitulé *Deux poids, deux mesures : commerce, mondialisation et lutte contre la pauvreté*, Oxfam international (2002) a calculé que 128 millions de personnes pourraient sortir de la pauvreté si l'Afrique, l'Amérique latine, l'Asie du Sud-est et l'Inde pouvaient augmenter d'un seul point de pourcentage leur part des exportations mondiales.

---

L'AQOCI souhaite contribuer à une compréhension accrue des enjeux complexes abordés dans ce document. Cette compréhension de la situation agroalimentaire internationale est la meilleure des carapaces défensives contre les forces non démocratiques qui mènent le monde, généralement dans l'ombre en marge de l'actualité. Une telle compréhension est aussi la base de toute action éclairée et efficace.

À chacun de nous de contribuer au triomphe durable de la souveraineté alimentaire ici et ailleurs !



---

# ( GLOSSAIRE )

## **Agroalimentaire**

Un produit agroalimentaire est un produit agricole qui a été traité industriellement. Par exemple, une usine achète du maïs, un produit agricole, pour en faire du Corn Flakes, un produit agroalimentaire.

## **Aide publique au développement (APD)**

C'est l'aide fournie sous forme d'argent, de services ou de biens (équipements et aliments, par exemple) par les pays industrialisés aux pays classés comme « pays en développement » par l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE, Paris). Au sein de l'OCDE, un comité d'aide au développement réunit les 22 pays industrialisés qui ont des programmes d'aide au développement.

## **Dumping**

Il y a dumping lorsqu'un exportateur vend un produit à l'étranger à un prix inférieur aux coûts de revient de la marchandise en question (production + transport). Cela ne saurait se faire que si la production, l'exportation ou les deux ont été subventionnées par un État. Aux États-Unis et dans l'Union européenne, les producteurs agricoles bénéficient de divers programmes publics de soutien à la production pouvant réduire les prix de revient de moitié. Le dumping est considéré depuis longtemps comme une pratique commerciale injuste et déloyale. Malgré cela, il a perduré jusqu'à nos jours.

## **Famine**

Il y a famine lorsque des personnes meurent de faim. Sinon, on parle de disette.

## **FAO**

Créée en 1945 à Québec, la FAO est une agence spécialisée des Nations unies dont le siège social est à Rome. FAO signifie *Food and Agriculture Organization*. L'acronyme français de cette agence spécialisée du système des Nations unies est ONUAA: Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation. On a pris depuis longtemps l'habitude de l'appeler par son acronyme anglais: FAO.

## **Inflation**

Il y a inflation quand les prix des biens que l'on se procure sur le marché augmentent d'une année à l'autre d'un certain pourcentage, par exemple plus de 5%. Un ménage dont le revenu est stable voit son pouvoir d'achat et donc son niveau de vie se détériorer. Quand on est en situation d'inflation, il faut faire travailler ses épargnes, si l'on en a. Sinon, elles perdent de la valeur.

## **Instrument juridique international**

Toute convention adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies et entrée en vigueur dès qu'elle a été entérinée par un certain nombre de gouvernements ou de parlements. Dès lors, chacun des pays concernés est tenu de respecter les divers articles de ladite convention.

## **Nutriment**

Toute substance nutritive pouvant être directement assimilée par l'organisme: protéines, lipides, glucides et autres. Certains nutriments sont essentiels à la vie.

---

## **OPEP**

C'est l'Organisation des pays producteurs et exportateurs de pétrole. La plupart des pays exportateurs de pétrole en sont membres, dont l'Arabie saoudite et les autres puissances pétrolières du Moyen-Orient. Le siège social de l'OPEP est à Vienne en Autriche. L'OPEP a été fondée en 1960.

## **Produit intérieur brut (PIB) d'un pays**

C'est la valeur totale de la production interne de biens et services dans un pays donné au cours d'une année donnée et par les agents résidents à l'intérieur du territoire national.

## **Revenu national brut (RNB) d'un pays**

Pour obtenir cet indicateur économique on ajoute au PIB: (a) les revenus reçus du reste du monde amputés des revenus versés par ce pays au reste du monde et (b) les subventions reçues du reste du monde amputées des impôts sur la production versés au reste du monde. Cet indicateur en a remplacé un autre: le produit national brut (PNB) depuis 1995.

$$\text{RNB (autrefois PNB)} = \text{PIB} + \text{revenus reçus du reste du monde} - \text{revenus versés au reste du monde} + \text{subventions reçues du reste du monde} - \text{impôts sur la production versés au reste du monde.}$$

## **Sécurité alimentaire**

Une collectivité jouit de la sécurité alimentaire quand elle bénéficie d'un approvisionnement fiable, varié et suffisant en produits nourriciers vendus à des prix abordables. Voir aussi l'encadré 20.





---

# BIBLIOGRAPHIE

**BANQUE MONDIALE**, *Engendering Development Through Gender Equality in Rights, Resources and Voice*, World Bank Policy Research Report, Washington, 2001

**BANQUE MONDIALE**, *Rapport sur le développement dans le monde 2008. L'agriculture au service du développement* (version abrégée)

**BRAUN**, Joachim von, *The World Food Situation- New Driving Forces and Required Actions*, International Food Policy Research Institute (IFPRI), Washington, 2007

**CHAKRABORTTY**, A, « Secret report : biofuel caused food crisis », *The Guardian* (Londres), édition du 4 juillet 2008

**CARTER**, J. *Our Endangered Values- America's Moral Crisis*, New York, Simon & Schuster, 2005

**ETTER**, L. « Farm lobby beats back on farm subsidies », dépêche AP, 27 mars 2008

**FAO**, *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2005*, FAO, 2005

**GRAIN**, « Crise alimentaire : le commerce de la faim », *À contre-courant*, avril 2008

**IATP**, *A fair Farm Bill for the World*, March 2007. Traduction française, « Une *Farm Bill* plus juste pour le monde », mai 2007.

**LEMAÎTRE**, F. « Une crise alimentaire majeure se profile », *Le Monde*, 8 février 2008.

**MADELEY**, John, *Le commerce de la faim, La sécurité alimentaire sacrifiée à l'autel du libre échange*, Enjeux planète, 2002

**MILLENIUM PROJECT**, Rapport intitulé *Investir dans le développement. Plan pratique de réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement*, 2002-2006

**MORALES AIMA**, *Evo Pour en finir avec l'État colonial. Discours d'investiture présidentielle*, Paris, Éditions le jouet enragé - L'Esprit frappeur, 2006

**MORIN**, Anne « La mécanique des prix des denrées agricoles », *Le Soleil*, 20 avril 2008.

**OXFAM**, *Enfoncer la porte. En quoi les prochaines négociations de l'OMC menacent les agriculteurs des pays pauvres*, document d'information No 72, 2005.

**RAJA**, M. « Asia faces growing rice crisis », *Asia Times online*, 14 février 2008.

**ROBIN**, Marie-Monique, *Le monde selon Monsanto*, une production vidéo Arte France, 2008.

---

SOGGE, D., *Les mirages de l'aide internationale. Quand le calcul l'emporte sur la solidarité*, Paris, 2003

SPIELDOCH, Alexandra, *A Row to Hoe : Gender Impact of Trade Liberalization on our Food System, Agricultural Markets and Women's Human Rights.*- Trade and Global Governance program at the Institute for Agriculture and Trade Policy (IATP), Geneva : Switzerland, 2007

STIGLITZ, J. E., *Un autre monde. Contre le fanatisme du marché*, Paris, Fayard, 2006,

WATKINS, K. *Cultivating poverty: the impact of US cotton subsidies on Africa*, Oxfam, document d'information No 30, 2002.

ZIEGLER, Jean *Les nouveaux maîtres du monde*, Paris, Fayard, 2002

### **Articles et conférences WEB :**

- « Brésil : un géant agricole nourri au soja biotechnologique » (c. 2005) - <http://infobiotechnologie.qc.ca/canada-french.asp?id=5461>
- Mazoyer, Marcel, Conférence « La situation agricole et alimentaire mondiale et ses conséquences pour l'Afrique », conférence donnée le 18 octobre 2006 à la Fondation Gabriel Péri (Paris). <http://www.gabrielperi.fr>
- USDA, *Food and Agricultural Policy: Taking Stock for the New Century*, [www.usda.gov/news/pubs/farmpolicy01/fpindex.htm](http://www.usda.gov/news/pubs/farmpolicy01/fpindex.htm), 2001

### **Sites Internet à consulter :**

Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) (et ses membres): <http://www.aqoci.qc.ca>

Canadian biotechnology Action Network : <http://www.cban.ca>

Conseil canadien pour la coopération internationale : <http://www.ccic.ca>

Déclaration universelle des droits de l'homme : <http://www.un.org/french/aboutun/dudh.htm>

Forum Social Mondial : <http://www.forumsocialmundial.org>.

Forum pour la souveraineté alimentaire 2007 : <http://www.nyeleni2007.org>



---

GRAIN:

<http://www.grain.org/accueil>

Interdire terminator:

<http://fr.banterminator.org>

La Via Campesina, Mouvement paysan international:

<http://viacampesina.org>

Mouvement pour une agriculture équitable:

<http://www.upadi-agri.org/maemae.php>

Organisation des nations unies pour l'agriculture et l'alimentation:

<http://www.fao.org>

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO):

<http://portal.unesco.org>

Oxfam International:

<http://www.oxfam.org/fr>

Plate-Forme de la souveraineté alimentaire:

<http://www.pfsa.be>

Programme alimentaire mondial:

<http://www.wfp.org>

Programme des Nations Unies pour l'environnement:

<http://www.unep.org>

USC-Canada:

<http://usc-canada.org>

Sécurité alimentaire Canada:

<http://www.foodsecurecanada.org>